



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

SEPT 2022 - AOÛT 2023

Édito

Notre raison d'être est la suivante : « Réussir ensemble les transformations alimentaires, agricoles et énergétiques sur nos territoires, en proposant des solutions et des produits innovants et durables ».

L'exercice 2022-2023 a été, plus que jamais, l'occasion d'affirmer notre raison d'être, co-construite avec le Comité Management de notre coopérative, qui regroupe les comités de direction de l'ensemble des Activités.

Cette raison d'être, qui assoit nos vocations nourricière, durable et de production d'énergies renouvelables, confirme notre engagement et détermination à contribuer à nourrir les Hommes tout en respectant la Nature.

L'ensemble des collaborateurs d'Euralis a contribué à l'accélération des transformations agricoles, alimentaires et énergétiques en réponse aux défis sociétaux. Nous les remercions vivement pour leur engagement et leur résilience, sans lesquels rien ne serait possible. Toutes nos parties prenantes sont associées à nos missions, et nous agissons en proximité pour avancer plus vite et plus fort.

Cette année encore, dans un environnement très chahuté où tous les repères sont tombés, nous sommes parvenus à renforcer notre stratégie en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), structurée autour des trois engagements de notre politique RSE, à savoir, œuvrer pour une agriculture nourricière, une agriculture durable et un écosystème socialement responsable.

Plus que jamais, nous sommes des acteurs majeurs qui contribuent à une alimentation saine, sûre, durable et accessible. La qualité des matières premières et leur proximité sont essentielles pour répondre aux attentes des consommateurs. La charte nutritionnelle d'Euralis sur laquelle nous avons travaillé cette année définit nos trajectoires d'innovations, de qualité et de marketing.

Un fait marquant de notre exercice est la réalisation de notre bilan carbone au niveau de chaque Activité, qui a permis de renforcer la prise de conscience de nos responsabilités pour devenir un acteur majeur en réponse aux changements climatiques.

Toutes les Activités, à commencer par le Pôle Agricole, se mobilisent à présent autour de la stratégie climat d'Euralis et œuvrent pour réduire nos impacts en termes d'émissions de GES et contribuer davantage à la captation de CO2 dans les sols ou à l'adaptation des variétés et des espèces plus résistantes aux changements climatiques.

Les transformations engagées auprès de nos agriculteurs, que nous accompagnons en conseil, et les référentiels d'agriculture durable que nous soutenons permettent d'améliorer la gestion et le respect des ressources naturelles, mais également d'accroître le potentiel des puits de carbone dans nos territoires.

La RSE donne du sens et insuffle la stratégie de notre coopérative. Elle renforce l'appartenance et l'engagement des collaborateurs dans une vision à long terme, tout en assurant le quotidien au service du collectif.

Ce rapport extra-financier traduit le sillon que nous traçons ensemble pour relever les défis sociétaux et contribuer avec enthousiasme à préparer un avenir bienveillant aux générations futures.



Christophe Congues
Président



Philippe Saux
Directeur Général

sommaire

ÉDITO	p. 2
PRÉSENTATION DU GROUPE	p. 4
Notre raison d'être	p. 4
Quelques chiffres clés	p. 5
Axes stratégiques	p. 5
Présence géographique	p. 7
Gouvernance de la coopérative et de la RSE	p. 8
Modèle d'affaires	p. 12
Activités	p. 16
Faits marquants de l'année / Temps forts RSE	p. 19
NOS DÉFIS, NOS ENGAGEMENTS RSE	p. 20
Une démarche de progrès fondée sur la prise en compte des principaux enjeux de nos Activités et de nos parties prenantes	p. 20
Nos engagements au travers de notre politique RSE	p. 22
ENJEUX CRUCIAUX ET MAJEURS	p. 24
AGRICULTURE NOURRICIÈRE	
ENJEU 1 : Contribuer à la souveraineté alimentaire et proposer à nos clients des produits et solutions sains, sûrs, durables et accessibles	p. 24
AGRICULTURE DURABLE	
ENJEU 2 : Agir face au changement climatique et préserver les ressources et la biodiversité	p. 30
ÉCOSYSTÈME SOCIALEMENT RESPONSABLE	
ENJEUX 3 ET 4 : Intégrer les enjeux géopolitiques et favoriser le développement et l'ancrage territorial	p. 44
ENJEU 5 : Assurer des revenus satisfaisants à nos adhérents	p. 49
ENJEU 6 : Garantir la sécurité de l'ensemble des acteurs internes et externes de la coopérative et favoriser la qualité de vie au travail	p. 51
ENJEU 7 ET 8 : Accompagner les femmes et les hommes dans les transformations et favoriser le dialogue social	p. 56
ENJEU 9 : Promouvoir nos valeurs et principes éthiques au sein de notre sphère d'influence	p. 65
ENJEU 10 : Promouvoir la bientraitance et le bien-être animal	p. 71
ENJEUX À SUIVRE	p. 75
ENJEU 11 : Notoriété et image de marque	p. 75
SYNTHÈSE, CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	p. 76
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	p. 78
RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT	p. 80

PRÉSENTATION DU GROUPE

Fondé en 1936, Euralis est un Groupe coopératif agricole et agroalimentaire pionnier, fort d'une histoire riche. Il se compose de trois Activités majeures :

 **LE PÔLE AGRICOLE**

 **LIDEA**

 **LES ACTIVITÉS ALIMENTAIRES**
avec Euralis Gastronomie et l'Activité Traiteur

Le Groupe développe aussi des Activités en partenariat (Pôle Participation et Développement).

Notre raison d'être

Réussir ensemble les transformations agricoles, alimentaires et énergétiques en développant sur nos territoires des solutions et des produits innovants et durables.

Aux côtés des agriculteurs et des professionnels des métiers de bouche, nous innovons, valorisons et transformons les productions des exploitations agricoles du Sud-Ouest. Plus globalement, nous avons pour ambition d'aider les exploitants à construire l'agriculture de demain, une agriculture durable et plurielle, en phase avec les attentes de la Société et des consommateurs, qui garantit un revenu à ceux qui la pratiquent. Nous voulons aussi permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine, sûre, accessible et de qualité, dans le respect de la terre. Fidèles à notre ADN, nous contribuons enfin à la vitalité et au développement économique de notre territoire coopératif.

AXES STRATÉGIQUES

Euralis évolue dans un écosystème complexe et mouvant, notamment marqué au cours de l'exercice par un manque de disponibles (en semences et en canards), des crises à répétition (sanitaires, climatiques, géopolitiques, etc.), une inflation qui perdure ou des attentes des consommateurs encore plus fortes en matière de traçabilité, de qualité et de durabilité.

La stratégie déployée par le Groupe coopératif dans ce contexte s'articule autour de trois vocations :

LA VOCATION NOURRICIÈRE

contribuer à une agriculture nourricière, durable, proche de nos territoires, plurielle, saine et accessible à tous, qui développe le revenu des agriculteurs

LA VOCATION SOCIÉTALE

construire ensemble des solutions, des démarches et des produits innovants, répondant aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques

LA VOCATION DE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

agir dans une démarche forte de production d'énergie renouvelable et de décarbonation de nos activités

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est au cœur de la mise en œuvre de cette stratégie.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS*



1,58 milliard € de CA



16 sites
de production



5 312 collaborateurs



9 000 agriculteurs
dont 5 625 adhérents



Commercialisation
dans 120 pays
sur 5 continents



Présence dans 16 pays



1 silo portuaire



8 plate-formes logistiques

*Totalité des activités du Groupe



Nos valeurs

P Nous cultivons la **PROXIMITÉ** dans nos relations humaines.

R Nous agissons en **RESPONSABILITÉ** en faisant preuve d'exigence et de fiabilité dans nos décisions et actions.

O Nous faisons preuve d'**OUVERTURE**, nous savons nous remettre en question en innovant pour aller de l'avant.

S Nous misons sur la **SIMPLICITÉ** pour valoriser la contribution de chacun et gagner en efficacité.

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE



ANCRÉ DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE, SON BERCEAU HISTORIQUE, **EURALIS RAYONNE À L'INTERNATIONAL**



- ACTIVITÉS AGRICOLES
- LIDEA
- ACTIVITÉS EN PARTENARIAT
- ACTIVITÉS ALIMENTAIRES
- TERRITOIRE COOPÉRATIF D'EURALIS



LA GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATIVE

Par définition, la gouvernance est l'ensemble des relations entre la Direction de l'entreprise, son Conseil d'Administration, ses actionnaires et les autres parties prenantes.

Le modèle coopératif se distingue d'une entreprise classique par l'existence de sa gouvernance bicéphale : gouvernance élective (administrateurs) et gouvernance exécutive (opérationnels).

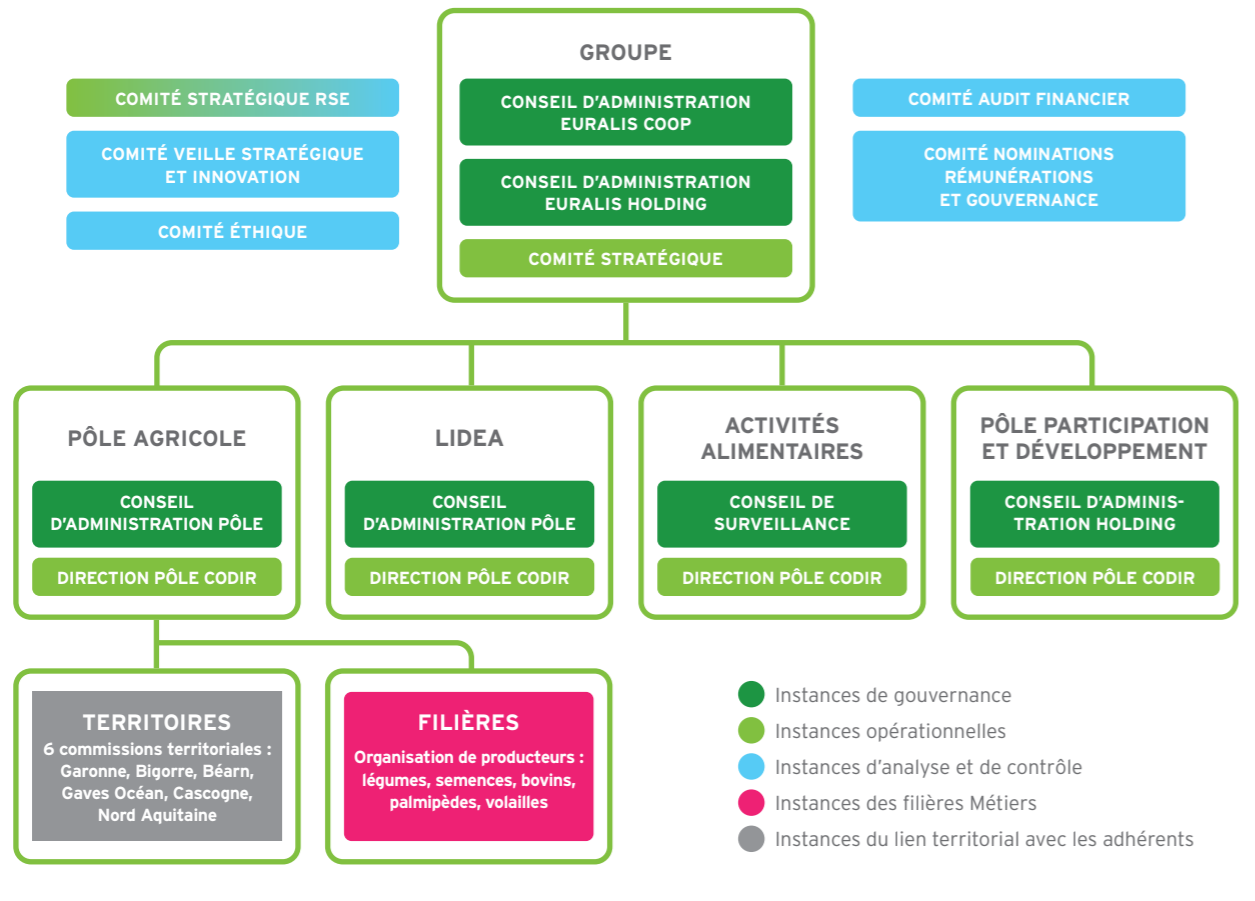
Afin de garantir l'équilibre des pouvoirs, un ensemble de règles est mis en place ; ces règles constituent un cadre au sein duquel sont menées les analyses suivantes :

- **Fixation des objectifs du Groupe coopératif**
- **Définition des moyens pour les atteindre**
- **Surveillance des performances**

Euralis dispose d'un organigramme de gouvernance permettant ainsi d'allier respect des règles et des missions.



ORGANISATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE



Focus sur les différentes instances

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION** : valide la stratégie de la coopérative et s'assure que la Direction suit les orientations stratégiques et en respecte l'esprit.
- **COMITÉ STRATÉGIQUE GROUPE** : propose les orientations stratégiques et mène à bien la conduite opérationnelle de la coopérative.
- **COMITÉS DE GOUVERNANCE** : s'assurent du bon fonctionnement de la gouvernance, en fonction du sujet traité.
- **COMMISSIONS TERRITORIALES** : s'assurent de la bonne animation territoriale, tant auprès des adhérents que des institutions locales.

Focus sur la gouvernance territoriale

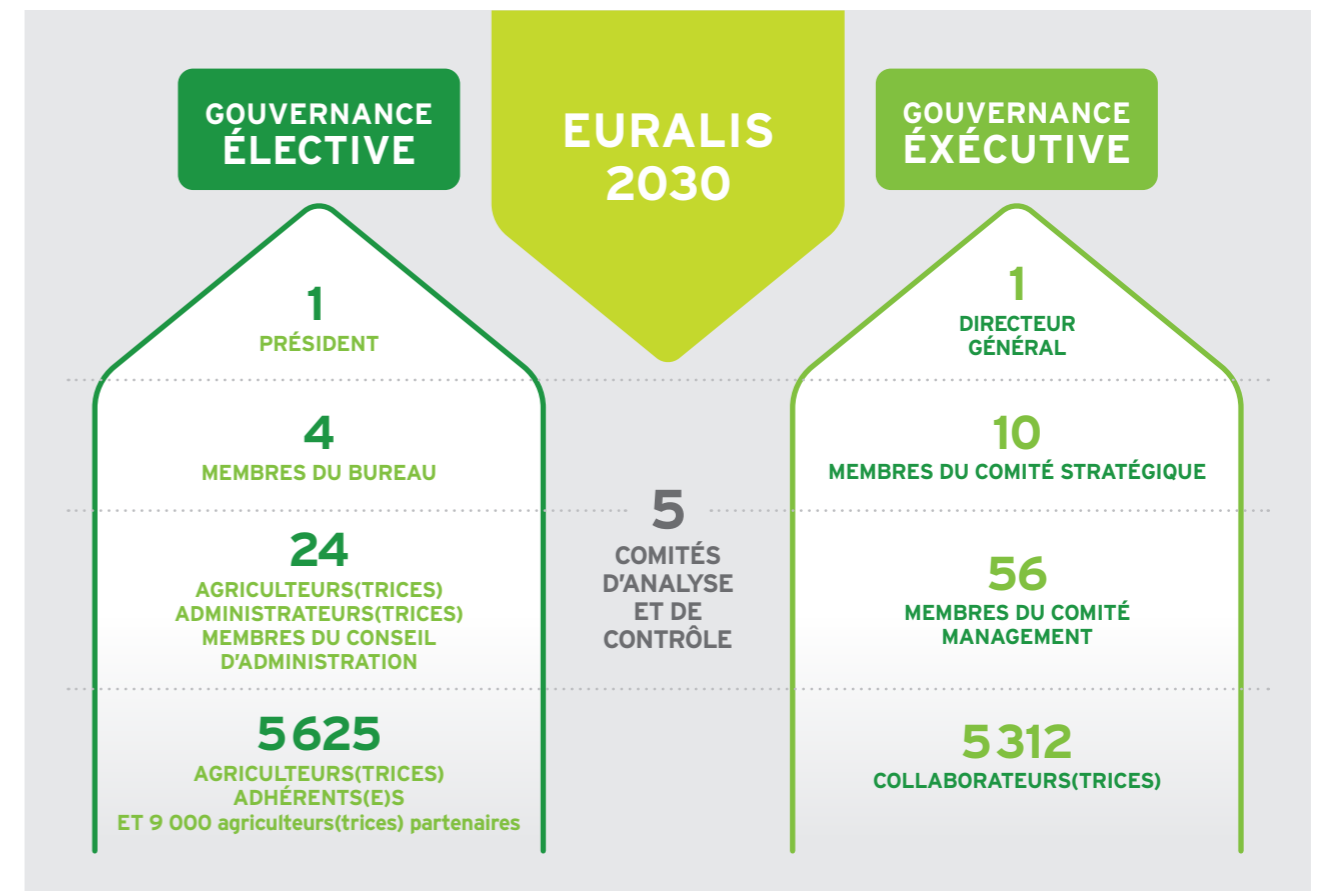
La vocation de la gouvernance territoriale est triple :

- **Susciter l'engagement local des adhérents**
- **Coordonner l'action territoriale**
- **Ancrer les élus auprès des adhérents**

Pour ce faire, différentes instances existent pour démultiplier les zones de gouvernance au plus près du terrain, aussi bien au niveau du territoire (zones géographiques) qu'au niveau des métiers (légumes, semences, productions animales, etc.), pour une

bonne compréhension des besoins de nos agriculteurs adhérents, mais aussi des défis auxquels ils doivent faire face. Ainsi, sur l'exercice, un redécoupage des territoires a été opéré. Désormais, il y a six territoires avec, pour chacun, une Assemblée de Section dédiée et une Commission territoriale chargée de l'animation, qui se réunit quatre fois par an, à l'exception du territoire du Béarn, qui comporte deux Assemblées de Section. Ces commissions font appel à la délégation du Conseil d'Administration pour assurer la gouvernance locale (remboursement et transfert du capital social, chartes Jeunes Agriculteurs, nouveaux Associés Non Coopérateurs et nouveaux adhérents, etc.). Elles sont responsables du déploiement de la stratégie de la coopérative au plus près de l'adhérent dans des zones homogènes. L'objectif est de gagner en efficacité dans l'animation territoriale et d'être au plus près des préoccupations des adhérents.

À noter sur l'exercice : le Conseil d'Administration a été féminisé et rajeuni, avec l'arrivée de trois stagiaires qui prennent part au fonctionnement de la coopérative.





LA GOUVERNANCE DE LA RSE AU SEIN DU GROUPE EURALIS

La Direction RSE du Groupe Euralis est rattachée au Directeur Transformation et Développements Stratégiques du Groupe.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Valide les engagements et les objectifs RSE



COMITÉ STRATÉGIQUE RSE

- Propose les axes stratégiques RSE qui sont validés par le Conseil d'Administration
- Révise la politique RSE du Groupe sous réserve de validation par la DG Groupe (recommandations instruites par l'analyse des indicateurs sociaux)
- Assure une revue des projets RSE majeurs à l'aune des engagements RSE du Groupe
 - Veille à la cohérence entre les décisions RSE et les engagements DPEF d'Euralis
- Est force de proposition, réalise un travail de veille, demande des études sur des sujets d'actualité

COMITÉ DE COORDINATION RSE

- Coordonne les orientations RSE au niveau des Activités en ligne avec les évolutions réglementaires et la stratégie RSE établie par le Groupe
- Analyse et partage des réflexions et actions RSE au sein des Activités
- Suit les KPI RSE
- Prépare des veilles RSE pour le Comité Stratégique RSE

COMITÉ OPÉRATIONNEL RSE

- Contribue à l'élaboration de la DPEF et participe à l'audit associé
- Définit des scorecards de suivi des KPI RSE
 - Établit la fréquence des reportings au niveau Groupe et Activités
- Communique les indicateurs aux Activités



Cette organisation intègre la gouvernance élective et la gouvernance exécutive, permettant ainsi à Euralis d'affirmer son ambition RSE et de définir ses objectifs en termes de performance sociale, sociétale et environnementale. La démarche et les indicateurs définis dans le présent document font chaque année l'objet d'une assurance modérée délivrée par un Organisme Tiers Indépendant.



Christine Saenz de Cabezon,
Directrice RSE Euralis

Pouvez-vous décrire en quelques mots la gouvernance de la RSE au sein du Groupe Euralis ?
La Direction RSE d'Euralis est rattachée au Directeur Transformation et Développements Stratégiques du Groupe. Elle anime trois comités : le Comité Stratégique RSE, le Comité de Coordination RSE et le Comité Opérationnel RSE. Ces instances collaborent régulièrement avec le Conseil d'Administration et le Comité Stratégique du Groupe. Une telle organisation garantit une interaction régulière et fructueuse avec la gouvernance élective et exécutive, et permet d'insuffler la RSE dans la stratégie du Groupe.

Quelle est la mission du Comité Stratégique RSE en particulier ?

Ce comité propose les engagements et les axes stratégiques RSE en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux. Ils sont ensuite amendés par le Conseil d'Administration.

Il valide le reporting des indicateurs RSE qui permettent de s'assurer du respect des engagements du Groupe au travers de sa politique. Il propose la révision de la politique RSE (en fonction de nouveaux enjeux), mais aussi de nouveaux plans d'action pour garantir le respect des trajectoires RSE définies. Il assure aussi une revue des projets RSE majeurs et une veille sur des sujets connexes à l'activité du Groupe en termes d'évolution des attentes et des réglementations en matière sociale et environnementale.



Philippe Maisonave,
Administrateur référent au sein du Comité Stratégique RSE de la coopérative

Quel est votre rôle au sein du Comité Stratégique RSE ?

Je suis chargé de faire le lien entre ce comité et la gouvernance élective de la coopérative. Je m'assure donc que nous puissions tous travailler ensemble, de façon fluide et constructive, au service du déploiement de la politique RSE du Groupe et en ligne avec les engagements d'Euralis en la matière. Concrètement, je partage avec les administrateurs les relevés de décisions des comités stratégiques RSE qui se réunissent deux à quatre fois par an. Nous les étudions, les validons ou demandons parfois des ajustements. Bien entendu, je collabore étroitement avec la Directrice RSE et son équipe. Par exemple, nous élaborons ensemble les ordres du jour des comités stratégiques. C'est une façon de m'assurer que les sujets et suggestions remontés par les administrateurs nourrissent le comité, et que le CA demeure au cœur des décisions stratégiques en matière de RSE.

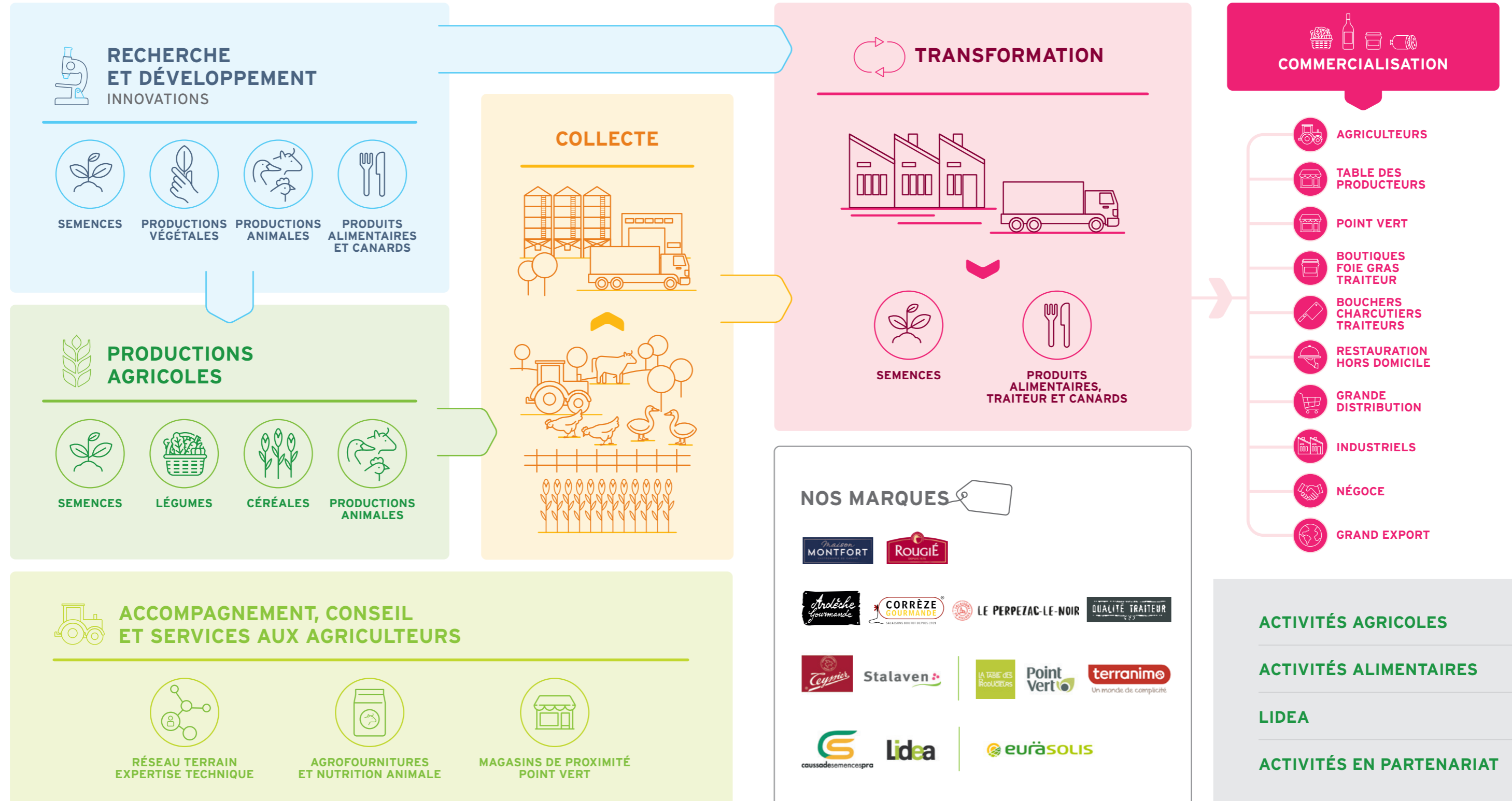
Pouvez-vous citer quelques thématiques RSE récemment abordées en comité et partagées avec le CA ?

Les sujets ne manquent pas ! Je citerais par exemple l'agrivoltaïsme, avec la production de kiwis rouges sous serre, les formations à la bientraitance animale et au bien-être animal pour toutes nos filières, ou encore le projet Oxygène, qui traite de l'égalité femmes-hommes au sein du Groupe Euralis. Les thématiques sont variées et passionnantes. Je prends beaucoup de plaisir à les traiter et à les relayer auprès de mes homologues avec engagement ! Le fait que je sois producteur de kiwis, et donc déjà convaincu de la nécessité de s'orienter vers des pratiques agricoles durables n'y est sans doute pas pour rien !

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

DE L'AMONT À L'AVAL

De la fourche à la fourchette, Euralis crée de la valeur. De la R&D (en amont) à la commercialisation (en aval), en passant par la transformation, la chaîne de valeur a un impact économique fort. Un grand nombre de parties prenantes en bénéficie, directement et indirectement.



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

RESSOURCES, IMPACTS ET CRÉATION DE VALEUR

Le groupe Euralis dispose d'un grand nombre de ressources : humaines, environnementales, financières, intellectuelles, de production et sociétales. Il les mobilise pour réaliser ses missions. Il génère par ailleurs de la valeur sur les territoires où il opère, qu'il partage avec toutes ses parties prenantes.

NOS RESSOURCES



Au service de ses adhérents et de ses clients, le Groupe Euralis développe des services et des productions pour le monde de l'agriculture ou des métiers de bouche. Soucieux de l'environnement, il porte une attention particulière, de la fourche à fourchette, aux ressources qu'il utilise dans ses cultures, ses élevages ou ses sites de production. Il investit dans ses savoir-faire et ses infrastructures pour développer des filières à valeur ajoutée qui répondent aux attentes de ses clients et consommateurs. Enfin, il s'appuie sur sa communauté regroupant ses adhérents, ses agriculteurs, ses collaborateurs et ses fournisseurs pour produire au sein de ses nombreuses implantations.

HUMAINES



5 312 collaborateurs* permanents dont 3 529 hors de France



5 625 adhérents*

NATURELLES / ENVIRONNEMENTALES



138 500 MWh d'énergies consommées**



620 000 m³ d'eau consommée**

FINANCIÈRES



100 % du capital social d'Euralis Coop détenu par ses adhérents agriculteurs*



95 % du CA du groupe Euralis réalisé par des filiales sous le contrôle exclusif d'Euralis Coop*



61,5 millions d'euros d'investissements (dont 42 M€ en Recherche et Développement)*

INTELLECTUELLES



292 collaborateurs* permanents sur les fonctions R&D



19 stations de recherche*

PRODUCTION



16 sites de production alimentaire et production de semences en France et en Europe*

SOCIÉTALES



17 pays d'implantation*



Environ **5 800 fournisseurs****



Des partenariats industriels, commerciaux, de recherche*

*Totalité des activités du Groupe / ** Périètre France

NOS IMPACTS ET CRÉATION DE VALEUR



Avec 1,58 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2022-2023, la coopérative produit des impacts positifs sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, incidence dont bénéficient nos parties prenantes (adhérents, agriculteurs, collaborateurs, fournisseurs et clients). Elle contribue aussi au développement économique de ses territoires, via l'emploi direct et indirect qu'elle génère. Cependant, sa plus forte contribution à la Société réside dans ses productions agricoles et alimentaires, qui participent à la résilience alimentaire et à l'essor de pratiques plus durables en amont et en aval de ses activités.

HUMAINS



13,2 de taux de fréquence* des accidents



Contribution à la formation : **2,8 % de la masse salariale****



Environ **50 000 emplois indirects** ou induits

NATURELS / ENVIRONNEMENTAUX



59 500 tonnes de déchets / coproduits dont 98 % valorisés*



142 500 ha de surfaces agricoles exploitées**



37,2 millions d'euros investis dans le développement de nouvelles variétés et espèces*

FINANCIERS



1,58 milliard d'euros de CA *



349 millions d'euros d'achats auprès de nos adhérents et 703 millions d'achats directs / indirects auprès des fournisseurs*



14 millions d'euros d'impôts et taxes aux États et collectivités**

SOCIÉTAUX



Une contribution à la croissance de la production alimentaire : **30 400 tonnes de denrées alimentaires****



De nombreux **Certifications et Labels***

INTELLECTUELS



R&D en génétique et biotechnologies végétales pour les semences : **512 000 parcelles* dédiées aux essais en Europe**

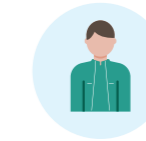
PRODUCTION



Maison Montfort : **n° 2 en grande distribution****



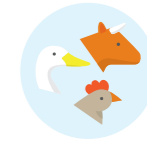
5,3 millions d'ha semés chaque année avec des variétés Semences Euralis*



2 317 producteurs de semences et **500 producteurs** de légumes*



4 215 producteurs de céréales et oléagineux**



1 046 éleveurs de bovins, volailles et palmipèdes**

*Totalité des activités du Groupe / ** Périètre France

Activités Agricoles

Être le partenaire incontournable de la transition durable de ses clients industriels et des agriculteurs, en étant situé au carrefour des acteurs du territoire, de leurs enjeux et des solutions.

593 MILLIONS DE CA  **623** COLLABORATEURS 

NOS MÉTIERS

- Filières végétales : céréales, légumes, semences, kiwis.
- Filières animales : volailles, palmipèdes, bovins, alimentation animale.
- Filière énergie : biocarburants, photovoltaïque, méthanisation.
- Accompagnement des agriculteurs : conseil et services, agrofournitures.
- Distribution : enseigne de commerce de proximité Point Vert, élevage, jardinage, animalerie, produits alimentaires en circuit court.

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : les agriculteurs (pour les produits et services d'agrofournitures) et les consommateurs (pour les produits destinés au jardin ou à l'équipement de la maison avec une offre de produits alimentaires régionaux proposée en circuit court sous la marque La Table des Producteurs). Enfin, les clients industriels qui utilisent les productions de nos agriculteurs.

NOS CONCURRENTS : les coopératives et négociants du Sud-Ouest (pour les activités d'agrofournitures et de collecte) et les enseignes spécialisées dans le jardin (pour l'activité Point Vert et les activités d'agrofourniture et de collecte).

NOS PARTENARIATS : Bonduelle et Géant Vert.

 **UN OPÉRATEUR EUROPÉEN MAJEUR SUR LE MARCHÉ DU MAÏS**

 **655 000 TONNES DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX COMMERCIALISÉS**

500 PRODUCTEURS FERMIS DU SUD-OUEST RÉFÉRENCÉS DANS LES RAYONS LA TABLE DES PRODUCTEURS 

 **9 000 AGRICULTEURS DONT PLUS DE 2 000 AGRICULTEURS SUIVIS EN CONSEIL**

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

Activités Alimentaires

Jouer la complémentarité avec les Activités Canards à foie gras et les Activités Traiteur.

412 MILLIONS DE CA  **2 084** COLLABORATEURS 

NOS MÉTIERS

- Élevage de canards à foie gras autour de 3 filières : française, IGP Sud-Ouest et Label Rouge.
- Transformation de canards et d'oies (foies gras et viande)
- Recherche et développement autour des produits de la gastronomie du canard.
- Commercialisation multicanal en France et à l'international.
- Sélectionneur de produits gastronomiques de grande qualité.
- Accompagnement des consommateurs et relation de proximité avec les chefs du monde entier pour transmettre nos savoir-faire.
- Fabrication et distribution de produits élaborés dans le respect des traditions charcutières et culinaires, de l'entrée au dessert.
- Salaison (jambons secs, saucissons secs, etc.).
- Relation de proximité avec les clients bouchers-charcutiers-traiteurs, boulangers, cavistes, restaurants, etc.

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : la grande distribution pour les marques Maison Montfort, Qualité Traiteur et les Marques De Distributeurs (MDD). La restauration hors domicile et les professionnels de la restauration (distributeurs ou chefs) pour les marques Rougié et Stalaven. Les épiceries fines pour la marque Rougié. Les bouchers charcutiers traiteurs pour les marques Teyssier et Stalaven.

NOS CONCURRENTS : les principaux groupes agroalimentaires (coopératives et structures indépendantes).

 **ACTEUR MAJEUR DANS LA PRODUCTION DE CANARDS**

1^{ER} RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRAITEUR POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

Lidea

Être le partenaire semences multi-espèces au service des agriculteurs performants

414 MILLIONS DE CA  **2 274** COLLABORATEURS 

39 MILLIONS €  **CONSACRÉS CHAQUE ANNÉE À LA R&D**

NOS MÉTIERS

- Recherche et développement en génétique et biotechnologies végétales
- Production et commercialisation des semences de maïs, tournesol, céréales à paille, colza, fourragères et couverts végétaux, soja, sorgho et légumes secs dans 55 pays à travers le monde

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : les agriculteurs, les distributeurs de produits d'agrofourniture (coopératives, négociants), etc.

NOS CONCURRENTS : les groupes semenciers français et internationaux.



 **UN DES LEADERS EUROPÉEN DES SEMENCES**

19 STATIONS DE RECHERCHES EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE DU SUD

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

Activités en Partenariat

Aider nos adhérents à développer leurs exploitations en diversifiant leurs productions, une façon de leur garantir des revenus sécurisés via des productions contractualisées sur des marchés porteurs.

110 MILLIONS DE CA  **171** COLLABORATEURS 

NOS MÉTIERS

- Partenariats stratégiques dans les domaines de :
 - la nutrition animale (Sanders Euralis)
 - la production porcine (FIPSO)
 - les biocarburants (Oceol)
 - la trituration (Sojalim)
- Gestion de nos participations minoritaires
- Pilotage de nos activités hors de notre territoire coopératif

NOS PRODUITS COMMERCIALISÉS SOUS LES MARQUES



NOTRE PÉRIMÈTRE :

- Développement d'activités réalisées en partenariat
- Gestion de nos participations minoritaires
- Pilotage de nos activités hors de notre territoire coopératif



 **1^{ER} PRODUCTEUR DE LÉGUMES TRANSFORMÉS DU SUD-OUEST**

400 COOPÉRATEURS PRODUISENT DU MAÏS DOUX ET DES LÉGUMES VERTS EN 2023 SOUS LES MARQUES GÉANT VERT ET BONDUELLE

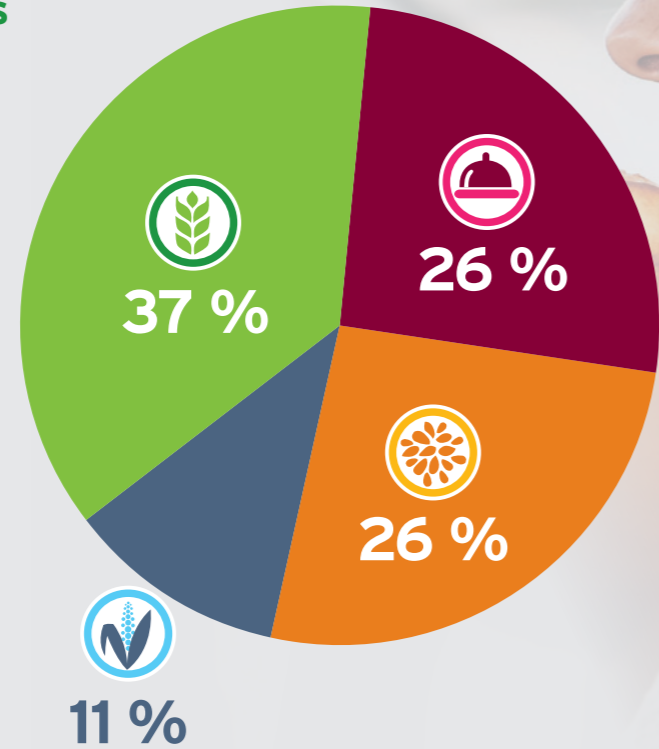
35 000 TONNES DE SOJA TRITURÉES 

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2022-2023

par pôle d'activités
(en pourcentage)

-  **ACTIVITÉS AGRICOLES**
-  **ACTIVITÉS ALIMENTAIRES**
-  **LIDEA**
-  **ACTIVITÉS EN PARTENARIAT**



Données sur l'exercice comptable.
Périmètre : France et International



Sébastien Doat,
Administrateur Euralis









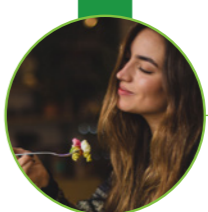
« Nous nous réjouissons de la campagne de vaccination des palmipèdes contre la grippe aviaire. La coopérative Euralis a tout mis en œuvre pour que le déploiement se fasse dans les meilleures conditions possible. Nous avons travaillé sur la sensibilisation et la formation des techniciens et des éleveurs et plus globalement le suivi et la logistique des opérations. Et sans une parfaite coordination entre nos équipes de techniciens, les vétérinaires sur le terrain et les éleveurs, rien ne serait possible. Ensemble, nous sommes tous mobilisés au quotidien. Nous saluons enfin la prise en charge de l'Etat à hauteur de 85% de cette campagne vaccinale. »

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



- **SEPTEMBRE** : Euralis rejoint Capagro II, le pionnier européen de l'agri-food tech
- **SEPTEMBRE** : première édition d'Euramaizing, événement qui réunit à Lescar les clients industriels aval stratégiques du Pôle Agricole
- **OCTOBRE** : Euralis et Bonduelle créent une filière légumes secs à destination des agriculteurs (lentilles, pois chiches et haricots secs)
- **OCTOBRE** : quatre administrateurs stagiaires rejoignent le Conseil d'Administration d'Euralis
- **DÉCEMBRE** : saison festive impactée par l'épizootie d'influenza aviaire
- **MARS** : Sojalim ouvre une deuxième ligne de trituration de soja
- **MAI** : nouvel épisode d'influenza aviaire qui perturbe la saison suivante

TEMPS FORTS RSE

-  **OCTOBRE 2022**
Euralis invite les collaborateurs de plusieurs sites à s'engager pour Octobre Rose
-  **FÉVRIER 2023**
Euralis est partenaire de Bio Béarn, une unité de méthanisation exploitée par TotalEnergies à Mourenx (64)
-  **AVRIL 2023**
À l'occasion de la journée mondiale de la sécurité au travail, plusieurs événements sont organisés au niveau du Groupe, en France et à l'international
-  **AVRIL 2023**
Fin de la session de formation en agroécologie pour tous les conseillers du Pôle Agricole
-  **MAI 2023**
Lancement du projet collectif Ademe « ACT Pas à Pas » pour inscrire les enjeux climatiques au cœur de la stratégie du Pôle Agricole
-  **JUIN 2023**
Eurasolis signe un partenariat avec Inthy pour accélérer le développement du photovoltaïque
-  **AOÛT 2023**
Définition d'engagements autour d'une Charte Nutritionnelle pour les Activités Alimentaires et d'une Charte Achats responsables Groupe

NOS DÉFIS ET NOS ENGAGEMENTS RSE

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS FONDÉE SUR LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPAUX ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS PARTIES PRENANTES

Afin de préserver et de développer sa croissance et sa réputation, Euralis a renforcé en 2014 son management des risques. S'appuyant sur une approche méthodique et réitérative, cette démarche permet de définir la nature des risques financiers et extra-financiers auxquels le Groupe est exposé.



Pour l'établissement de notre Déclaration de Performance Extra-Financière de 2017-2018, une première analyse des attentes de nos parties prenantes est venue enrichir la liste de nos risques et opportunités et a permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux du Groupe au sein de notre matrice de matérialité.

Pierre angulaire de notre démarche, la matrice est actualisée en cas d'évolution significative du contexte, aussi bien en interne qu'en externe.

Ainsi, en 2021, un premier travail de révision a été enclenché suite à la transformation de nos activités, vers le choix du conseil dans l'utilisation et la vente de produits phytopharmaceutiques, et à notre rapprochement avec Caussade Semences Group.

En 2022, la matrice a fait l'objet d'une seconde mise à jour, consécutive notamment aux impacts du conflit en Ukraine.

Cette année, des ajustements ont été opérés pour enrichir notre matrice de matérialité afin d'affiner le classement des enjeux sociétaux les plus significatifs, à la fois pour le Groupe et pour ses parties prenantes. Les enjeux climatiques s'inscrivent à présent comme un enjeu clé de nos orientations stratégiques futures.

Ont ainsi émergé 7 enjeux cruciaux et 3 enjeux majeurs qui font la trame de la DPEF.

Ces enjeux, rassemblés dans la « matrice de matérialité », sont classifiés en :

ENJEUX CRUCIAUX

indissociables du modèle d'affaires

ENJEUX MAJEURS

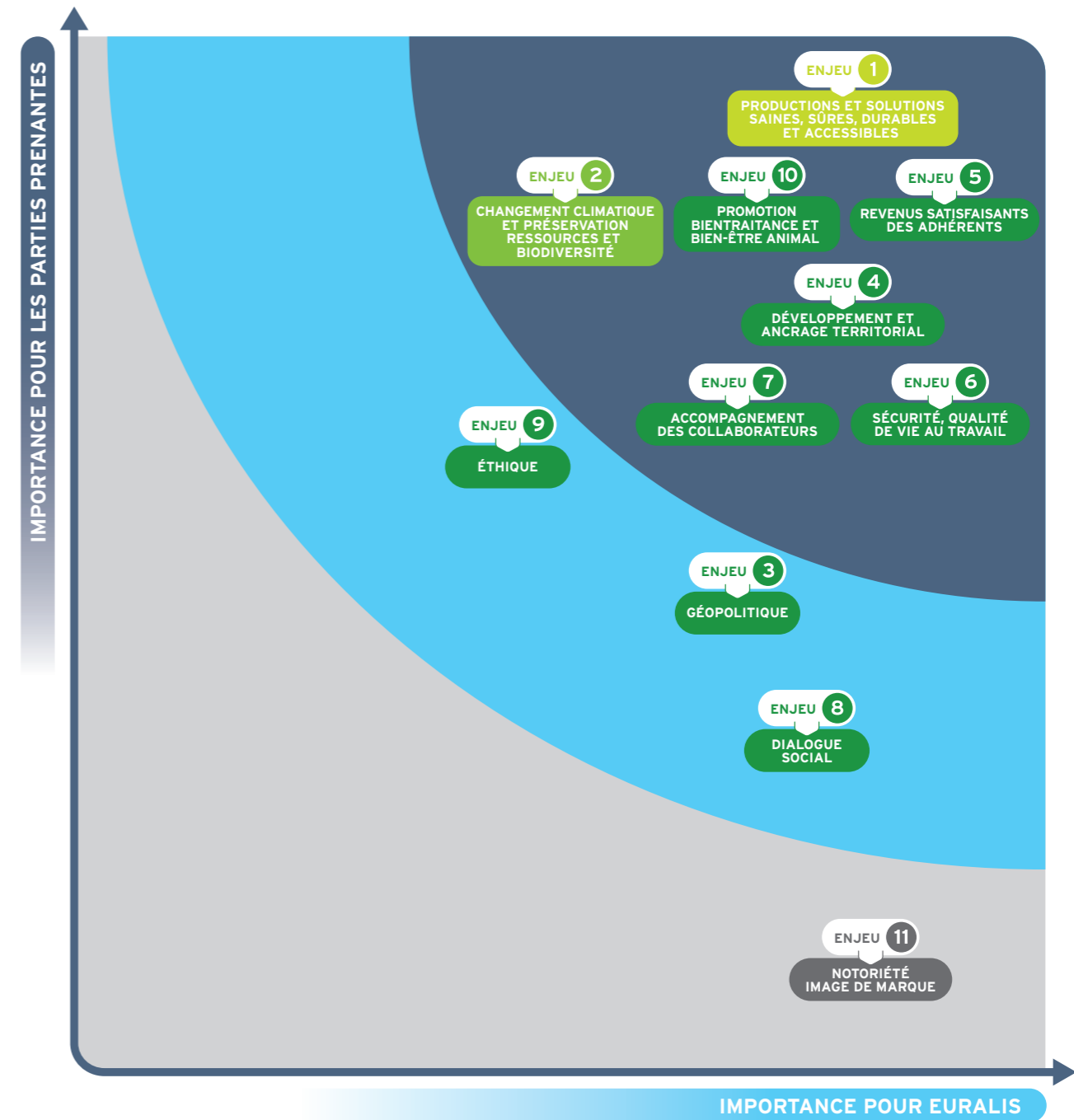
déterminants pour la création de valeur

ENJEUX À SUIVRE

pouvant constituer, soit un risque, soit une opportunité

À noter que si les « enjeux à suivre » sont mentionnés à la fin de ce rapport, ils ne font pas l'objet d'informations détaillées.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ EURALIS



légende

AGRICULTURE NOURRICIÈRE

AGRICULTURE DURABLE

ÉCOSYSTÈME SOCIALEMENT RESPONSABLE



NOS ENGAGEMENTS AU TRAVERS DE NOTRE POLITIQUE RSE

Chez Euralis, nous contribuons à une agriculture nourricière proche de nos territoires, durable, plurielle, saine et accessible. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'innovation, le conseil et les filières à valeur ajoutée.

Par nos actions, nous améliorons le revenu des agriculteurs et nous renforçons la performance de nos activités. Nous nous inscrivons dans une démarche forte de production d'énergies renouvelables et de décarbonation de nos activités. Nous sommes convaincus que la diversité de nos collaborateurs et de nos adhérents constitue une richesse, stimule l'innovation et renforce le dynamisme de nos territoires.

Fort de ses ambitions et soucieux de tenir compte des impacts sociaux, environnementaux et économiques de ses activités, le Groupe coopératif Euralis a défini **HUIT AXES PRIORITAIRES** contenant les dix enjeux cruciaux et majeurs pour Euralis et ses parties prenantes.

AGRICULTURE NOURRICIÈRE



ENJEU 1

CONTRIBUER À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Mettre en œuvre notre vocation nourricière en produisant des denrées alimentaires : productions agricoles végétales et animales, produits alimentaires canard et traiteur, développement de variétés de semences riches en protéines.

PROPOSER À NOS CLIENTS DES PRODUITS ET SOLUTIONS SAINS, SÛRS, DURABLES ET ACCESSIBLES

Fournir aux clients et consommateurs, des produits et services de qualité, sains et sûrs pour la santé, principalement issus de nos territoires et durables : certifications et labellisations reconnues de nos activités (sites et productions), obtention de signes d'identification de qualité, d'origine ou de durabilité, supériorité des produits (goût et nutrition), développement des circuits courts avec un souci permanent d'accessibilité.

AGRICULTURE DURABLE



ENJEU 2

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

Réduire l'impact de nos émissions via une stratégie de décarbonation de nos activités : développement des énergies renouvelables et de filières décarbonées (photovoltaïque, méthanisation, biocarburant), démarche de sobriété et d'efficacité énergétique sur nos exploitations et nos sites de production.

S'adapter aux aléas climatiques en développant des pratiques agricoles et industrielles durables, respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles : conseil auprès de nos agriculteurs, agroécologie, recherche de nouvelles variétés de cultures résistantes et plus économes en intrants et en eau, préservation des ressources et de la biodiversité.

ÉCOSYSTÈME SOCIALEMENT RESPONSABLE



ENJEUX 3 et 4

INTÉGRER LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL

Créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes présentes sur nos territoires et contribuer au développement économique, social et environnemental de nos bassins d'activités en veillant à intégrer les risques géopolitiques : création d'emplois directs et indirects, développement de filières, animation de nos territoires, développement des circuits courts, autonomie de fonctionnement de nos filiales, stratégie de gestion des risques géopolitiques, lutte contre le gaspillage des denrées alimentaires et sponsoring d'événements sportifs et culturels.

ENJEU 5

ASSURER DES REVENUS SATISFAISANTS À NOS ADHÉRENTS

Garantir la viabilité économique des exploitations des adhérents sur le long terme : développement des productions contractuelles, création de nouvelles filières sources de débouchés supplémentaires et de solutions d'avenir rentables et durables, déploiement de prestations de conseil et de services et redistribution d'une partie des résultats financiers.

ENJEU 6

GARANTIR LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA COOPÉRATIVE ET FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Favoriser la qualité de vie au travail et assurer la sécurité de nos collaborateurs et intervenants externes sur nos sites au travers d'une démarche structurée et préventive : démarche bien-vivre au travail, télétravail, anticipation et analyse des risques accidentels et chroniques, mise en œuvre de programmes de prévention, visites comportementales de sécurité, aménagement et ergonomie des postes de travail, ou encore sensibilisation et formation des collaborateurs.

Accompagner nos agriculteurs dans une démarche d'amélioration de la sécurité de leurs exploitations.

ENJEUX 7 et 8

ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES TRANSFORMATIONS ET FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL

Accroître les compétences de nos collaborateurs afin de leur permettre d'être acteurs de la transformation du Groupe vers de nouvelles organisations et de nouveaux modes de travail, en déployant et en renforçant le leadership model, la formation, les programmes de mobilité interne et le dialogue social, dans une démarche de proximité et de transparence.

Fournir à nos agriculteurs les outils dont ils ont besoin en renforçant la formation et l'accompagnement dans la maîtrise de leurs enjeux.

ENJEU 9

PROMOUVOIR NOS VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES AU SEIN DE NOTRE SPHÈRE D'INFLUENCE

Développer les comportements responsables en diffusant une culture de l'éthique au sein de notre écosystème : charte et Comité éthique, sensibilisation et droit d'alerte des collaborateurs, prévention de la corruption et des conflits d'intérêts, respect de la réglementation, de la dignité humaine et de la confidentialité, promotion de la diversité et de l'égalité des chances et déploiement de la démarche Achats responsables.

ENJEU 10

PROMOUVOIR LA BIEN-ÊTRE ANIMAL ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Appliquer les meilleures pratiques en matière de bien-être animal dans le cadre de nos activités d'élevage et de transformation : charte d'engagement Euralis sur le bien-être animal traduite dans une feuille de route établie jusqu'en 2025, programmes de formation des éleveurs et techniciens, enrichissement du milieu, accès à des parcours extérieurs herbeux et arborés, contrôles internes sur nos indicateurs.



INDICATEURS CLÉS 2022-2023

72 %

DE NOS PRODUCTIONS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTALES COUVERTES PAR UNE CERTIFICATION QUALITÉ OU SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

valeur N-1 : 78 %
Objectif B24 : 75 %

39 %

DES SURFACES DE LA FERME EURALIS SOUS CONTRAT DE PRODUCTION (y compris les ha de production de semences)

valeur N-1 : 34 %
Objectif B24 : 42 %

15,3 %

DES HECTARES DE MAÏS FILIÈRES CONTRACTUALISÉES QUI SONT ANALYSÉS AVEC UN OUTIL DE PRÉDICTION DES RISQUES SANITAIRES

(ex. : mycotoxines, bactéries, etc.)

valeur N-1 : non disponible
Objectif B24 : 17,5 %



ENJEUX CRUCIAUX ET MAJEURS

AGRICULTURE NOURRICIÈRE

La première vocation de notre coopérative agricole concerne l'agriculture nourricière. Elle consiste à garantir une alimentation saine, de qualité et accessible à tous, dans un contexte d'attentes sociétales toujours aussi marquées : recherche de produits tracés, sains, avec des qualités organoleptiques, respectueux de l'environnement et à un prix accessible. En effet, l'acte de consommation est un acte de plaisir qui associe la recherche de produits couvrant les apports nutritionnels essentiels et préservant le capital santé, tout en limitant leur impact sur l'environnement et sur le pouvoir d'achat.

ENJEU 1

CONTRIBUER À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET PROPOSER À NOS CLIENTS DES PRODUITS SAINS, SÛRS, DURABLES ET ACCESSIBLES

DES PRODUCTIONS AGRICOLES POUR UNE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Le Groupe Euralis contribue à la souveraineté alimentaire via ses productions alimentaires directes ou indirectes, qu'il s'agisse des productions de l'amont destinées à l'alimentation humaine ou animale, ou des produits finis des Activités Alimentaires.

Sur l'exercice 2022-2023, au niveau global, Euralis contribue à produire 880 000 tonnes de productions végétales et animales, et 30 400 tonnes de denrées alimentaires. Ces productions ciblent différents types de clients, notamment le grand public, avec les points de vente Point Vert et les réseaux de la grande et moyenne distribution, et les professionnels des métiers de bouche (restauration hors domicile, traiteurs, bouchers-charcutiers, grossistes ou épiciers).

Ces productions, notamment végétales, peuvent être issues de filières contractuelles développées en partenariat avec les clients industriels en aval. Citons par exemple le partenariat signé entre Euralis et Bonduelle pour la

création d'une filière légumes secs en juin 2022. Euralis propose désormais aux agriculteurs de produire des lentilles, des haricots secs et des pois chiches pour Bonduelle. Ces légumineuses sont triées sur le site Lidea de Francescas avant d'être livrées chez Bonduelle.

Cette filière s'inscrit dans la politique de souveraineté alimentaire menée par le gouvernement français et renforcée par les crises sanitaires successives. Elle répond à l'intérêt croissant des consommateurs pour les protéines végétales et les produits cultivés et transformés en France, et offre une diversification de revenus pour les agriculteurs de la coopérative. En un an, 115 agriculteurs adhérents se sont engagés dans la filière (30 agriculteurs cultivant des pois chiches, 40 cultivant des lentilles et 45 cultivant des haricots secs), pour près de 1 000 hectares cultivés. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire coopératif.

Au niveau global, au cours de l'exercice 2022-2023, 39 % des surfaces agricoles de la ferme Euralis sont couvertes par un contrat de production.

Lidea contribue également à la souveraineté alimentaire et investit dans la recherche génétique pour proposer des semences riches en protéines. Ce programme de recherche s'inscrit dans le plan protéines de France Relance pour le soja, le colza et les légumineuses. L'objectif est d'obtenir des semences plus durables et plus productives.



Pauline Rahobisoa,
Coordinatrice Hygiène, Sécurité, Environnement
Lidea



« Chez Lidea, nous œuvrons au quotidien pour une agriculture durable. Pour cela, nous mettons l'innovation au cœur de notre stratégie. Le travail de recherche vise notamment à proposer des semences riches en protéines ; nous nous inscrivons ainsi dans le plan protéines de France Relance pour le soja, le colza et les légumineuses. Nous cherchons également à obtenir des semences plus productives, plus économes en intrants (pour limiter les apports de produits phytosanitaires) plus résistantes au stress hydrique et aux maladies et donc susceptibles de résister au changement climatique. »

Euralis Gastronomie élève des canards à foie gras dans trois filières : France, IGP et Label Rouge. L'activité transforme canards et oies et commercialise une large palette de produits, du foie gras sous plusieurs formes (cru, mi-cuit, épicerie) et formats, ainsi que des produits issus du canard (dont magrets, aiguillettes, gésiers, etc.). L'activité Recherche et Développement permet d'enrichir continuellement les savoir-faire et d'élargir la gamme de produits de la gastronomie de canard vendus sous les marques Maison Montfort et Rougié. Ces produits sont commercialisés en France et à l'international sur les réseaux grand public (grandes et moyennes surfaces) et auprès de la restauration. Pour sa marque Rougié, Euralis Gastronomie sélectionne également des produits gastronomiques de grande qualité (noix de Saint-Jacques, homard).

Les Activités Traiteur quant à elles, produisent et distribuent des produits élaborés dans le respect des traditions charcutières et culinaires, de



INDICATEURS CLÉS 2022-2023

100 %

DE PRODUCTIONS ANIMALES VOLAILLES SOUS LQD*

valeur N-1 : 99,7 %
Objectif B24 : 100 %

30 %

DE PRODUCTIONS ANIMALES PALMIPÈDES SOUS LQD*

valeur N-1 : 41 %
Objectif B24 : 35,5 %

7,8 %

DE PRODUCTIONS ANIMALES BOVINS SOUS LQD*

valeur N-1 : 7 %
Objectif B24 : 13 %

2,4 %

DE PRODUCTIONS ALIMENTAIRES TRAITEUR SOUS LQD*

valeur N-1 : 2,6 %
Objectif B24 : 5 %

14,5 %

DE PRODUCTIONS ALIMENTAIRES CANARD SOUS LQD*

valeur N-1 : 17 %
Objectif B24 : 17 %

*Labels de Qualité et Durables



Baptiste Dufour,
Directeur commercial,
Cargill



l'entrée au dessert. Elles incluent aussi une activité Salaisons (jambons secs, saucissons secs, etc.). Elles commercialisent des produits sous les marques Stalaven et Teyssier dans des réseaux de bouchers-charcutiers-traiteurs, boulangers, cavistes, restaurants, etc. Les produits de marque Qualité Traiteur et les marques de distributeurs (MDD) sont quant à eux commercialisés en grande et moyenne distribution. Les produits de la marque Stalaven sont commercialisés dans les circuits de restauration hors domicile et auprès des professionnels de la restauration.

DES PRODUITS SÛRS ET DE QUALITÉ

Notre Groupe coopératif œuvre pour proposer, de la fourche à la fourchette, des produits sûrs et de qualité. Le premier levier pour renforcer nos savoir-faire repose sur une démarche de certification visant à garantir la sécurité alimentaire de nos produits.

Soixante-douze pour cent de nos productions alimentaires et végétales sont ainsi couvertes par une certification sécurité alimentaire ou qualité produit.

Cinq des six sites de production en France (97 % de la production totale) sont certifiés IFS⁽¹⁾, signe d'un niveau de sécurité alimentaire dans leur processus de fabrication.

Par ailleurs, nous étendons cette exigence à l'international puisque notre site alimentaire de Brezovo (Bulgarie) est en cours de certification FSSC 22000 (référentiel reconnu par le Global Food Safety Initiative [GFSI]) pour fin 2023.

Le Pôle Agricole s'appuie sur les certifications CSA-GTP (Charte de Sécurité Alimentaire - Good Trading Practice) pour attester de ses bonnes pratiques de collecte, de stockage et de commercialisation des céréales.

Afin de prévenir le risque sanitaire causé par le réchauffement climatique, Euralis utilise Qualimètre, qui permet d'évaluer le risque associé au développement de champignons et de piloter un plan de surveillance. Cet outil d'évaluation est utilisé pour lutter contre le développement de champignons produisant des mycotoxines, qui se révèle problématique pour le maïs de nos filières à valeur ajoutée dont la destination est la consommation humaine.

Avec le concours des agriculteurs qui recueillent des informations sur le terrain, le modèle prédictif estime le risque de façon globale, mais également au niveau de la parcelle en se basant sur un ensemble de données agronomiques et climatiques. Sur la récolte 2022-2023, cet outil a ainsi été utilisé dans 15,3 % des parcelles de maïs filières France⁽²⁾ où des récoltes ont été effectuées.

Afin de favoriser la traçabilité et l'origine de nos produits, les marques des Activités Alimentaires privilégient autant que possible l'approvisionnement en France pour leurs matières premières.

Côté céréales, l'adhésion à la « Charte maïs classe A » illustre la volonté d'Euralis de participer activement à une démarche de traçabilité et d'amélioration continue de la qualité physique et sanitaire du maïs.

Par ailleurs, notre coopérative œuvre pour la reconnaissance de la qualité de produits sains et durables, via des signes officiels de qualité ou des labels :

- **64,6 % de nos productions animales (bovins, volailles et palmipèdes)** sont reconnues par un signe d'identification de qualité et d'origine (Label Rouge, Agriculture Biologique ou IGP canard à foie gras du Sud-Ouest). À noter que 100 % de notre filière volailles est produite sous ces labels, que 30 % de notre filière palmipèdes est produite sous le label IGP ou Label Rouge, et que 7,8 % de notre filière bovine se fait sous Label Rouge ou Agriculture Biologique.
- **3 % de nos productions végétales** sont cultivées sous le label Agriculture Biologique.
- **14,5 % des productions alimentaires de notre activité Canards** sont principalement réalisées sous IGP ou Label Rouge, alors que 2,4 % des produits finis de notre activité Traiteur sont valorisés sous IGP, Label Rouge ou Agriculture Biologique.

Pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs en matière de traçabilité, de sécurité alimentaire et de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, Euralis définit, en partenariat avec ses clients industriels, des cahiers des charges spécifiques exigeants au sein des exploitations des agriculteurs dans le cadre des plans de production. Ces cahiers des charges se basent sur des critères tangibles visant à mesurer le caractère durable des pratiques agricoles, et les agriculteurs sont rémunérés en fonction de leur respect.

LA SUPÉRIORITÉ ET LA DIFFÉRENCIATION DE NOS PRODUITS

Notre Activité Traiteur poursuit sa stratégie de marque en cherchant à se différencier davantage de la concurrence avec une supériorité gustative avérée. Pour cela, elle poursuit ses tests produits auprès de panels de consommateurs, via un institut d'études indépendant. Ainsi, 50 produits commercialisés sont reconnus comme supérieurs à ceux de nos concurrents (36 produits de la marque Stalaven et 14 produits de la marque Qualité Traiteur).

Le Concours Général Agricole 2023 a également été l'occasion de mettre en avant la qualité des produits de nos deux sites de salaison, avec un podium complet : médaille d'or pour le saucisson Le Perpezac-le-Noir « Le Classique » et médailles d'argent et de bronze pour Le Petit Bridé fin maigre et le pâté de campagne ardéchois à l'ancienne Teyssier.

Maison Montfort est parmi les trois premiers acteurs du marché du foie gras en grande distribution et s'affirme, depuis huit ans, comme le leader du segment le plus qualitatif, le foie gras entier. La marque a obtenu trois médailles au Concours Général Agricole 2023 pour son foie gras mi-cuit Excellence et deux pour le foie gras



Isabelle Merel,
Directrice Achats et Qualité
Stalaven STB

« Sur le site d'Yffiniac, nous avons réalisé un travail de fond sur les lignes de pâtisserie salée avec, à la clé, un investissement de 10 millions d'euros. Ce projet a mobilisé pendant trois ans une équipe multi-métiers très engagée au quotidien. Ainsi, tout en assurant la continuité des fabrications, un nouvel outil de production plus performant et plus mécanisé a été implanté. L'enjeu était de conserver le savoir-faire et la dimension artisanale de nos produits, de maintenir une qualité constante et maîtrisée, d'optimiser les coûts et d'améliorer le capacitair. »

épicerie IGP Gascogne. Un consommateur sur deux connaît ces produits, et ses gammes phares sont les foies gras « Grand Héritage » et « Excellence ».

La marque Rougié est la marque leader en restauration, un succès basé sur une présence constante auprès des chefs, appuyée par un réseau de conseillers culinaires, d'une école du foie gras et du Trophée Jean Rougié, qui récompense depuis 2010 les jeunes talents de la cuisine française. Rougié est également le partenaire fondateur de l'association des « Bocuse d'Or Winners ».



⁽¹⁾ International Food Standard, référentiel d'audit du management de la qualité et de la sécurité alimentaire (des procédés et des produits), reconnu par les distributeurs.

⁽²⁾ Évolution du périmètre de l'indicateur qui historiquement ne concernait que le maïs waxy et dorénavant couvre l'ensemble des maïs de nos filières à valeur ajoutée dont la destination est la consommation humaine.



INDICATEUR CLÉ
2022-2023

10,3 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES
DE LA TABLE DES
PRODUCTEURS

valeur N-1 : 9,7 M€
Objectif B24 : 11,3 M€

PRODUCTIONS ET PRODUITS SAINS, DURABLES, LOCAUX OU BIO

Les produits tracés, sains, durables et locaux ont de plus en plus la faveur des consommateurs. La coopérative Euralis s'efforce de répondre à ces tendances de consommation en adaptant ses productions végétales et animales, comme ses produits alimentaires.

DES PRODUCTIONS DURABLES

En accompagnant certains agriculteurs vers la certification HVE⁽²⁾, Euralis encourage le développement de productions locales et tracées et la durabilité des pratiques agricoles. Le développement de certaines filières contractuelles vise ce même objectif. Citons par exemple les productions de légumes secs, de kiwis rouges ou encore de maïs sous contrat Gaïa (référentiel privé durable développé par Euralis).



LA TABLE DES PRODUCTEURS

Nos rayons alimentaires « La Table des Producteurs » proposent des produits en circuit court dans certains de nos magasins Point Vert. Créés en 2012, ils ont fait de la coopérative un précurseur sur ce marché. Ces rayons se sont développés au fil des ans et ont élargi leur gamme de produits (viande, poisson, produits laitiers, vin, fruits, légumes, etc.). En parallèle, le nombre de producteurs référencés a augmenté. Ils sont aujourd'hui environ 500. Dix ans après la création de cette marque, sa vocation reste la même : toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs en leur proposant des produits de qualité, tracés, locaux et de saison. Nous exploitons à date 34 corners dans les magasins intégrés du réseau et 5 corners dans les magasins franchisés sous enseigne Point Vert et Magasin Vert. En 2022-2023, dans un contexte d'inflation et de baisse de la consommation, le chiffre d'affaires de ces rayons progresse de 7 % par rapport à l'exercice passé.

Le marché du bio est en recul sur l'exercice, en raison notamment de l'inflation très forte et de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Aussi, certains agriculteurs s'interrogent sur la possibilité de revenir au conventionnel ; d'autres choisissent d'attendre et optent pour des cultures de transition intéressantes pour la structure du sol (prairie, luzerne et trèfle, par exemple), avec pour objectif de reprendre la production bio dès que la situation économique s'améliorera. Ces deux profils d'agriculteurs représentent environ 10 % des surfaces en bio. Dans ce contexte compliqué, Euralis maintient ses plans de production avec Agribio Union et sur l'exercice, on dénombre 230 producteurs bio. Pour mémoire, Euralis est engagée dans la filière biologique depuis 1999, notamment au travers d'Agribio Union, première union de coopératives bio du Sud-Ouest, spécialisée dans la collecte et la commercialisation de céréales et d'oléo-protéagineux. C'est un débouché garanti pour les agriculteurs qui valorisent les productions de 10 000 hectares de grandes cultures. En complément de ce dispositif, citons aussi 2 400 hectares de semences, 710 hectares de légumes de plein champ et 105 000 têtes de volailles et de bovins certifiés Agriculture Biologique sur le territoire de la ferme Euralis.

DES PRODUITS PLUS SAINS ET DE QUALITÉ ET UNE CHARTE NUTRITIONNELLE POUR ALLIER PLAISIR ET SANTÉ

Des actions d'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits issus des Activités Alimentaires d'Euralis se sont poursuivies tout au long de cet exercice.

Concernant l'Activité Canards, la marque Rougié a notamment lancé trois nouvelles terrines charcutières marquant sa nouvelle approche dans la conception des recettes de cette typologie de produit : sans allergènes, sans nitrite de sodium, un taux de sel réduit à 1 g/100 g et l'absence de sucres ajoutés.

Ce travail se poursuivra sur l'exercice 2023-2024 sur ce même segment de produits par la rénovation de huit recettes de terrines charcutières emblématiques, pour un lancement en septembre 2024.

Stalaven Teyssier Boutot a également poursuivi son travail de réduction et/ou suppression des additifs alimentaires au sein de l'ensemble de ses gammes, en supprimant par exemple les colorants de ses recettes de crèmes et de terrines de foie de porc. Un travail mené en collaboration avec ses fournisseurs lui a également permis de supprimer certains allergènes (sulfites) présents dans des ingrédients utilisés dans les unités de charcuterie, de salades et de plats cuisinés.



En parallèle de ces actions, cette année, Euralis a également fait le choix de définir une charte nutritionnelle pour l'ensemble de ses produits, s'alignant à la fois sur son engagement en matière d'agriculture nourricière et sur les attentes de ses parties prenantes.

Cette charte nutritionnelle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue autour d'attentes majeures de la société (accélération de l'optimisation de la qualité nutritionnelle des produits, garantie de la traçabilité et de



Audrey Estival,
Directrice marketing Rougié

« Perfectionnant sans cesse leurs méthodes de travail et soucieuses de toujours innover, les équipes de Rougié ont contribué au succès du lancement des trois terrines charcutières à base de canard. Elles ont porté une grande attention à la qualité et à la composition de cette nouvelle gamme qui est garantie sans conservateurs, sans nitrites ajoutés, sans allergènes et sans alcool. Elles ont aussi soigné le sourcing des matières premières : les viandes entrant dans la composition des terrines sont 100 % Origine France. Enfin, un effort a été fait sur le caractère durable du produit et son éco-conception. »

la sécurité des aliments, et amélioration de l'information des consommateurs qui veulent être acteurs de leurs choix en matière d'alimentation).

Elle s'appuie également sur la volonté d'Euralis de s'inscrire dans une démarche globale et durable en lien avec la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat. Elle accompagne ainsi la promotion d'une alimentation saine, sûre, équilibrée et accessible, tout en se faisant plaisir.

Ce travail co-construit avec une équipe projet pluridisciplinaire formée et accompagnée de nutritionnistes et d'experts scientifiques a permis de définir trois engagements :

- Améliorer la qualité nutritionnelle des produits
- Promouvoir une alimentation saine, sûre, équilibrée et accessible, tout en se faisant plaisir
- Donner une information claire, responsable et durable à nos consommateurs et clients

Ce socle commun doit désormais être adressé au cours du prochain exercice dans des feuilles de route propres à chaque Activité, leur permettant ainsi de définir les cibles et trajectoires associées aux horizons 2025 et 2030.

Olivier Chabat,
Responsable
Développement
et Distribution,
Pôle Agricole Euralis



« Dans nos rayons alimentaires en circuit court "La Table des Producteurs", nous proposons de nombreux produits (volailles, fromages, viandes, charcuterie, poissons, pâtisseries salées et sucrées...) sains, sûrs et de qualité. Cette offre correspond aux attentes des consommateurs, qui semblent de plus en plus attentifs au contenu de leur assiette : ils privilégient les circuits courts, les produits locaux et de saison, qui répondent aussi à leurs besoins nutritionnels. Et la proximité "producteur-consommateur" que nous proposons est pour nos clients synonyme de sécurité alimentaire. »



INDICATEURS CLÉS
2022-2023

-10 %

DE RÉDUCTION DE
L'UTILISATION DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES
(EN IFT) AU SEIN DE
LA FERME EURALIS
VERSUS 2021

valeur N-1 : -9,3 %

Objectif B24 : -10 %

62 %

RATIO DES SURFACES
DE LA FERME EURALIS
EXPLOITÉES PAR
DES AGRICULTEURS
ACCOMPAGNÉS EN CONSEIL
ANNUEL (TRANSITION VERS
L'AGROÉCOLOGIE)

valeur N-1 : 61 %

Objectif B24 : 42 %

41,6 %

DES HECTARES DES
PRODUCTIONS DE
LA FERME EURALIS
VENDUES À L'AVAL
SOUS RÉFÉRENTIEL DE
PRODUCTION DURABLE
(PADV, 2BSVS, SAI, NF, ETC.)

valeur N-1 : 30,9 %

Objectif B24 : 32,3 %

AGRICULTURE DURABLE

ENJEU 2

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

L'agriculture doit faire face à de nombreux défis. Le premier d'entre eux est l'atténuation et l'adaptation face au changement climatique dont les signes sont de plus en plus visibles. Alors que la population mondiale ne cesse de croître et que la préservation du milieu et des ressources naturelles est plus que jamais cruciale, elle doit produire en respectant des standards de qualité et de diversité. Naturellement, Euralis doit s'adapter, modifier ses pratiques agricoles et industrielles pour aller vers plus de durabilité. Pour y parvenir, la coopérative propose aux agriculteurs des prestations de conseil et des services et les accompagne dans l'ensemble de ces transitions. Elle s'inscrit, au sein de ses activités, dans une démarche de production d'énergies renouvelables et de décarbonation.



Agroécologie

PRATIQUES AGRICOLES DURABLES UNE OFFRE DE CONSEIL ET DE SERVICES ÉTOFFÉE

Euralis accompagne les exploitants pour s'orienter vers des pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement. Pour cela, le Pôle Agricole a développé une offre complète de conseil et de services, délivrée par 55 conseillers d'exploitations formés et dont les compétences ne cessent de s'enrichir depuis que la coopérative a fait le choix du conseil, en 2020. Cette offre de conseil va de pair avec le développement des filières. Sur l'exercice 2022-2023, 1700 agriculteurs ont bénéficié d'une offre de conseil et de services qui vise à optimiser leurs performances agronomiques, environnementales, économiques et réglementaires.

Cette offre de conseil est structurée autour de l'accompagnement des agriculteurs dans la stratégie culturale (assolement et itinéraire technique), de visites aux stades clés des cultures, de la mise en place de pratiques agroécologiques et de la mise en œuvre des cahiers des charges des filières.

Une palette de prestations de services d'accompagnement à la gestion de l'exploitation (réglementaire, main-d'œuvre, document unique, etc.) est également proposée aux exploitants.

En complément, depuis quelques mois, une équipe de conseillers est dédiée à la réalisation de prestations de « conseils stratégiques phytosanitaires » pour accompagner les agriculteurs dans la diminution de leurs Indicateurs de Fréquence de Traitement (IFT). Un total de 600 prestations ont ainsi été réalisées au cours du dernier exercice.

DÉVELOPPEMENT DES DÉBOUCHÉS DE NOS PRODUCTIONS DURABLES

La coopérative Euralis (notamment à travers le Pôle Agricole) est le partenaire incontournable de la transition durable de ses clients industriels et agriculteurs. À ce titre, elle développe avec ses partenaires industriels des filières à valeur ajoutée qui répondent à leurs besoins en matière de qualité et de durabilité.

Les contrats de production sont ainsi co-construits pour atteindre les objectifs attendus en termes de qualité sanitaire, physique ou nutritionnelle, d'émission ou de stockage carbone, ou encore de préservation des ressources (eau et biodiversité).

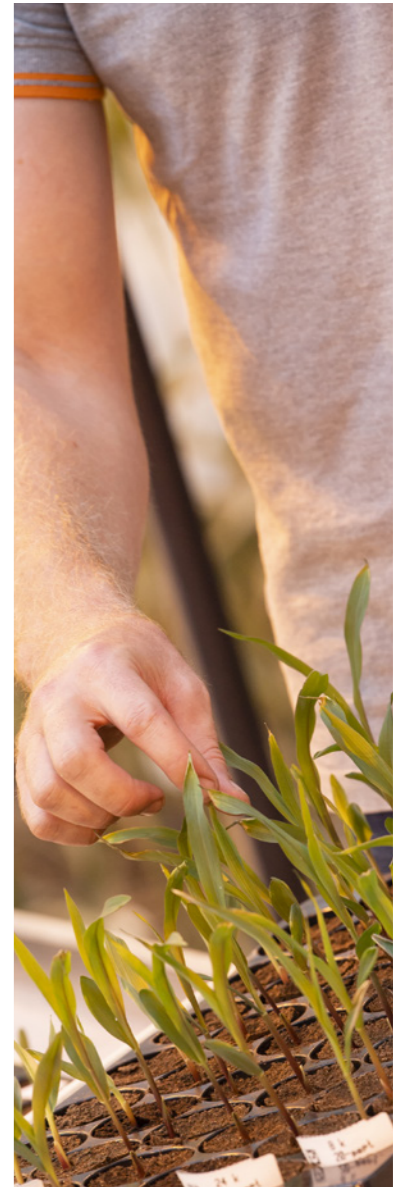
Les productions sont ensuite déployées sur le terrain par les producteurs qui sont accompagnés par les conseillers de la coopérative pour répondre aux exigences des cahiers des charges de ces contrats.

Pour les agriculteurs qui s'engagent dans ces filières, c'est une façon d'assurer la transition vers des pratiques plus durables et d'améliorer leurs revenus tout en bénéficiant de garanties contractuelles sur le long terme.

Le Pôle Agricole propose par ailleurs deux offres spécifiques pour l'accompagnement des producteurs certifiés BIO ou en conversion, et pour l'accompagnement des producteurs en vue de leur certification HVE.

AGRICULTURE DE PRÉCISION

L'offre d'agriculture de précision OPTI'AG a été repensée sur l'exercice. Désormais optimisée, cet outil d'aide à la décision regroupe l'ensemble des solutions d'agriculture de précision mises à la disposition des agriculteurs par le Pôle Agricole. Son ambition : proposer une modulation intra-parcellaire de la fertilisation et piloter l'irrigation. À travers un bouquet technologique comprenant des outils connectés tels que des stations météo, des sondes au sol, des capteurs au champ, des drones et des images satellitaires, OPTI'AG propose ainsi des solutions adaptées à chaque exploitation agricole.





Anne-Claire Richard,
Directrice marketing et innovation,
Pôle Agricole Euralis



« Nous développons des offres de conseil et de services pour les agriculteurs, en cohérence avec la loi Egalim. Nous accompagnons les agriculteurs dans le déploiement de solutions durables pour sécuriser la production dans le plus de filières à valeur ajoutée possible. Notre mission : innover pour une agriculture durable. C'est ensemble, en fédérant les acteurs de nos filières, industriels et agriculteurs, que nous agissons au plus près des solutions pour rendre possible la transition de notre secteur, notamment sur différentes problématiques clés (amélioration de la gestion de l'eau, travail des sols, couverts végétaux, réduction de l'impact environnemental, alternatives aux produits phytosanitaires, traçabilité de nos filières, diversification de l'assolement, etc.), ceci en remettant l'agronomie au cœur du dispositif. »



ALTERNATIVES AUX PRODUITS DE SYNTHÈSE

Les conseillers d'exploitation s'engagent à encourager les agriculteurs à diminuer les produits de synthèse au profit de solutions plus durables. Ils fournissent par exemple des préconisations visant à ramener les Indicateurs de Fréquence de Traitement sous la barre des 30 % ; ils assurent également la promotion des couverts végétaux et invitent ainsi les agriculteurs à adapter leurs programmes de fertilisation. Ils leur proposent aussi de recourir à l'épandage de digestat de méthanisation sur leurs parcelles, et mettent enfin à leur disposition une gamme de biostimulants, notamment à base de microorganismes et d'hormones végétales, ce qui facilite la mise en place d'itinéraires techniques alternatifs. En parallèle, Euralis mène des travaux d'innovation afin de mettre en œuvre de nouvelles biosolutions autour de l'activation et la régénération des sols. Parmi les perspectives à venir figurent la limitation des ravageurs du sol, le stockage du carbone ou encore l'adaptation au stress hydrique.

DÉMARCHE SUSTAINABLE AGRICULTURE INITIATIVE (SAI)

La coopérative Euralis et l'ensemble de ses producteurs sont certifiés SAI/FSA niveau argent pour toutes les productions de céréales et de légumes.

Le Farm Sustainability Assessment (FSA) propose aux entreprises du secteur agroalimentaire un ensemble d'outils permettant d'évaluer et d'améliorer la durabilité des chaînes d'approvisionnement des exploitations agricoles.

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Euralis propose le contrat Gaïa à ses adhérents. Développé par la coopérative et basé sur un référentiel privé, il valorise la mise en place de pratiques agroécologiques sur les parcelles de maïs ou de soja avec un cahier des charges couvrant les principaux leviers d'actions comme la couverture des sols, la simplification du travail du sol, le raisonnement de la fertilisation, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la gestion de l'irrigation ou les projets d'agroforesterie.

Sur l'exercice, plus de 500 producteurs ont souscrit à ce contrat, ce qui représente 12 000 hectares de maïs et de soja.

La coopérative Euralis est par ailleurs membre du mouvement « Pour une Agriculture du Vivant ». Créé en 2018, ce mouvement associatif anime une démarche collective et collaborative et invite ceux qui le rejoignent (coopératives agricoles comme Euralis, mais aussi agriculteurs, distributeurs, industriels, etc.) à accélérer les changements de pratiques agricoles et ainsi régénérer les sols, la biodiversité et les écosystèmes.

POUR UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ

L'outil de traçabilité de la coopérative VISION permet un suivi du plan de production tout au long de la campagne. Cela passe par la géolocalisation des parcelles, la traçabilité du conseil, la traçabilité et le contrôle des pratiques et les prévisions (niveau de risque associé au datura, par exemple). Deux-cent-mille hectares sont déjà géolocalisés dans l'outil.

L'ensemble de ces actions contribue au développement de pratiques agroécologiques au sein de notre coopérative, tout en favorisant l'essor de productions sous référentiel durable. Au cours de l'exercice 2022-2023, 41,6 % des productions de la ferme Euralis ont ainsi pu être valorisées et vendues en aval sous référentiel durable (NF, agriculture régénératrice, 2BSVS, SAI...).



Antoine Bille,
Directeur Général
Seretram



« Seretram est un partenaire historique d'Euralis. Ensemble, nous nous inscrivons dans une démarche durable, et notre ambition est de faire de Géant Vert la marque la plus verte sur le marché. C'est une façon de répondre aux attentes des consommateurs, qui privilégient les produits tracés, sains, qui ont une bonne empreinte environnementale. Pour mettre en œuvre cette stratégie, nous conduisons un grand nombre d'initiatives, depuis quelques années déjà ; toutes s'inscrivent dans une démarche à long terme, qui comprend notamment le suivi et le pilotage de la consommation d'eau ou encore l'agriculture régénératrice. »

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE SEMENCES DURABLES

Pour garantir la pérennité des exploitations, Lidea doit faire face aux défis économiques, démographiques, sociétaux, climatiques et environnementaux auxquels le monde agricole est exposé. Parvenir à un équilibre entre un niveau suffisant de production agricole qualitative, le respect de l'environnement et les attentes des consommateurs n'est pas une tâche simple. Cela passe par de nouvelles génétiques plus performantes et adaptées à ces attentes, ainsi que par des solutions et des pratiques culturelles en phase avec les besoins des agriculteurs. Ainsi, depuis plusieurs années, Lidea est investie dans la recherche de nouvelles semences plus économes en intrants et plus résistantes au stress hydrique et aux maladies, tout en privilégiant des variétés offrant de bons rendements et riches en termes d'apport de protéines ou de teneur en huile.

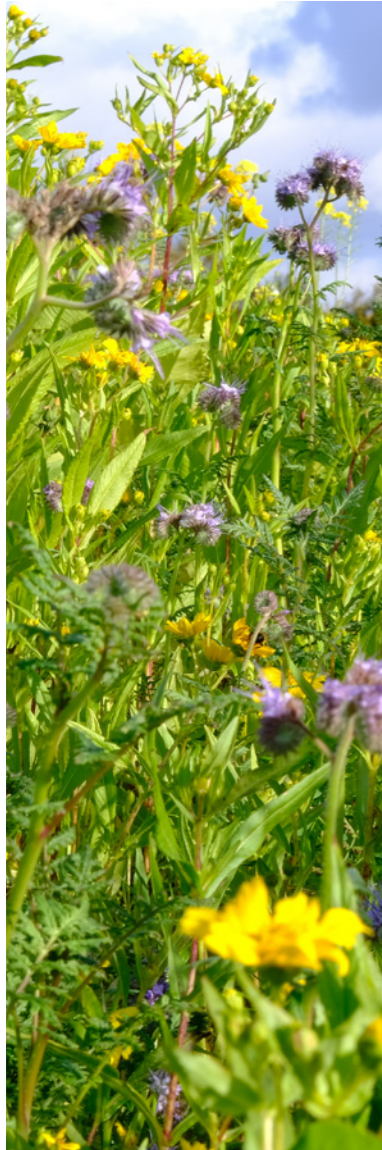


INDICATEUR CLÉ
2022-2023

9,0 %
DU CA LIDEA INVESTI
DANS LE BUDGET
RECHERCHE LIDEA
POUR DÉVELOPPER LES
ESPÈCES RÉSISTANTES
AU STRESS HYDRIQUE
OU AUTRE

valeur N-1 : 9,2 %
Objectif B24 : 10 %





RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES SEMENCES DURABLES

Réparties dans 19 stations de recherche à travers l'Europe et l'Amérique du Sud, les équipes garantissent un flux constant d'innovations génétiques et variétales et des solutions haut de gamme, testées en conditions réelles de culture sur plusieurs dizaines de milliers de micro-parcelles d'expérimentation pour répondre aux exigences techniques, agronomiques, pédoclimatiques et commerciales de chaque agriculteur, tout en intégrant des critères de durabilité (consommation en eau et en intrants, résistance aux maladies, teneur en protéines, etc.).

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR NOS SEMENCES

Lidea a développé la solution BOOST & GO pour le maïs, le tournesol, la luzerne et le sorgho, une association de quatre modes d'action cumulés :

- **Protection de la culture contre les principaux ravageurs**
- **Association de nutriments pour améliorer et accélérer l'émergence**
- **Intégration d'un biostimulant pour accompagner et favoriser le développement de la plante**
- **Enrobage spécifique pour une meilleure application et répartition autour de la semence, mais aussi pour plus de sécurité pour l'utilisateur en limitant les poussières**

Cette solution permet de préserver le potentiel génétique durant les premiers stades de développement de la plante, sécurisant ainsi le peuplement.

RÉSISTANCE AUX MALADIES

Sur l'espèce tournesol, Lidea travaille sur trois axes de recherche : la productivité, la résistance aux maladies et au stress climatique, et le profil en acides gras et en teneur en huile.

Pour la résistance aux maladies, deux labels ont été développés ces dernières années : OR Master (résistance à l'orobanche cumana) et Mildew Master (résistance au mildiou).

Cela a permis d'éviter de traiter 43 % des variétés de tournesol Lidea contre le mildiou avec un produit phytosanitaire pour la campagne 2023, contre 20 à 25 % lors des années précédentes. Par ailleurs, certaines variétés sont naturellement résistantes au mildiou, ce qui limite les besoins de traitement en usine, mais aussi lors de la culture.

De la même manière, les variétés estampillées OR Master sont naturellement résistantes aux grandes races d'orobanches. Cela représente 84 % de notre portefeuille.

PLANTES COMPAGNES

Avec le Pack Symbio, Lidea associe le colza à d'autres espèces en proposant un mélange prêt à l'emploi. Cela a un effet perturbateur pour les ravageurs, tandis que les plantes « compagnes » associées au colza permettent un apport d'azote dans le sol. Cela génère une concurrence sur les parcelles qui limite les adventices, ces mauvaises herbes qui se développent en même temps. Là aussi, cela permet de limiter les phytosanitaires, d'obtenir un meilleur rendement pour le colza et de protéger l'utilisateur en réduisant la manipulation de produits.

COUVERTS VÉGÉTAUX

Lidea travaille sur les couverts végétaux entre deux cultures de rente. Ces intercultures vont protéger le sol en le couvrant et en luttant contre l'érosion et le tassement. Cela permet également de capter les éléments fertilisants présents dans le sol, et ainsi de bien préparer le terrain pour la culture qui arrivera après. Cela limitera l'apport d'intrants avec un sol déjà riche en nutriments.

Pour le maïs, l'utilisation d'un couvert végétal avant la plantation va permettre de réduire l'apport azoté de 20 à 30 %. Ce couvert végétal va aussi capter du CO2 dans l'air.

BIODIVERSITÉ

La préservation et la restauration de la diversité font partie des priorités d'Euralis.

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ VARIÉTALE ET LIMITER LES IMPACTS SUR LA FAUNE ET LA FLORE SAUVAGES

Sur ses territoires d'implantation, la coopérative Euralis contribue à la biodiversité et veille à limiter l'impact sur les écosystèmes. D'abord, bien sûr, parce qu'elle encourage les agriculteurs à s'orienter vers des pratiques durables, respectueuses de l'environnement. Citons par exemple le travail réalisé autour de la fertilité des sols à travers l'amélioration ou le maintien du taux de matière organique, la diminution de son travail mécanique ou encore l'optimisation de sa couverture tout au long de l'année.

Ensuite parce qu'elle s'attache à diversifier les espèces cultivées (céréales, légumes, fruits, etc.) ou élevées (bovins, volailles, palmipèdes, etc.).

DÉVELOPPER LES HABITATS ET LES SOURCES D'ALIMENTATION

Au sein du Pôle Agricole, différentes initiatives sont mises en œuvre afin de développer les habitats et les sources d'alimentation : déploiement de diagnostics biodiversité sur les exploitations, diversification et rotation des cultures, augmentation des linéaires de haies, développement des jachères fleuries ou encore accompagnement des projets d'agroforesterie. Par ailleurs, Euralis fait partie du collectif « Ici on Sème », en partenariat avec PUR Projet. C'est notamment l'opportunité pour des éleveurs de volailles et producteurs de kiwis de bénéficier de financements s'ils souhaitent se lancer dans des projets d'agroforesterie.





À la clé pour les volailles, l'amélioration du bien-être animal grâce à un verdissement des parcours, et des haies de protection pour les parcelles de kiwis. En trois campagnes, ce sont plus de 5 000 arbres qui ont été plantés dans des parcours de volailles et des haies de protection qui ont vu le jour dans des vergers de kiwis.

DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS

BILAN CARBONE

Le bilan carbone permet de calculer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, ou GES (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, etc.), d'un organisme. L'objectif d'une telle démarche est d'avoir une idée précise de l'empreinte carbone d'un organisme pour identifier les principaux postes d'émissions qui la composent. Il s'agit du prérequis pour définir une stratégie de décarbonation.

Notre Groupe a fait le choix de réaliser un bilan carbone sur ses trois scopes afin de déterminer l'impact carbone de ses activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ainsi, les émissions directes et les émissions indirectes notamment associées à l'énergie, aux transports et aux produits achetés ont été intégrées à notre étude.

Un million cent milles tonnes équivalent CO₂ ont été émises par l'ensemble de nos activités⁽³⁾. Quatre vingt sept pour cent de nos émissions proviennent des intrants (achats de matières premières, céréales, emballages, services, etc.), 5,7 % du fret et 1,4 % de l'énergie.

STRATÉGIE DE DÉCARBONATION

Une fois l'empreinte des émissions de gaz à effet de serre déterminée, notre coopérative travaille à l'établissement de sa stratégie bas carbone pour transformer les pratiques agricoles, alimentaires et énergétiques.

Euralis s'est donc naturellement engagée en avril 2023, avec six autres entreprises, dans la démarche Décarbon'Alim, coordonnée par l'ADEPALE (Association des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés) et soutenue par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Cette démarche, prévue sur une période de 12 mois, s'appuie sur la méthode ACT® Pas à Pas⁽⁴⁾, développée par l'Ademe et le CDP (Carbon Disclosure Project), qui permet aux entreprises de travailler sur un modèle économique compatible avec les enjeux climatiques et une démarche de progrès structurante pour s'engager dans un monde bas carbone.

La démarche a été initiée en premier avec le Pôle Agricole, principal émetteur de gaz à effet de serre de nos activités (46 % de notre bilan carbone). Les résultats du diagnostic et de l'étude SWOT (forces,

faiblesses, opportunités et menaces) menés sur l'ensemble de son périmètre ont permis de formuler la nouvelle vision du Pôle : « Innover pour une agriculture durable, une meilleure alimentation et l'essor des énergies renouvelables dans le Sud-Ouest. Ensemble, nous agissons au plus près des solutions pour rendre possible la transition de notre secteur et ainsi œuvrer pour un monde décarboné à horizon 2050, un monde agricole "plus durable" engageant les agriculteurs et les clients industriels dans la même trajectoire en réponse aux enjeux climatiques ».

Une réflexion sur la stratégie du Pôle Agricole est en cours pour intégrer la dimension climat et s'engager dans des trajectoires de réduction des émissions de gaz à effets de serre et d'augmentation du stockage dans les puits de carbone, conformément aux trajectoires définies par l'initiative Science-Based Targets (SBTi), qui se traduit par des objectifs fondés sur la science, en lien avec les accords de Paris de 2015 (+1,5 °C).

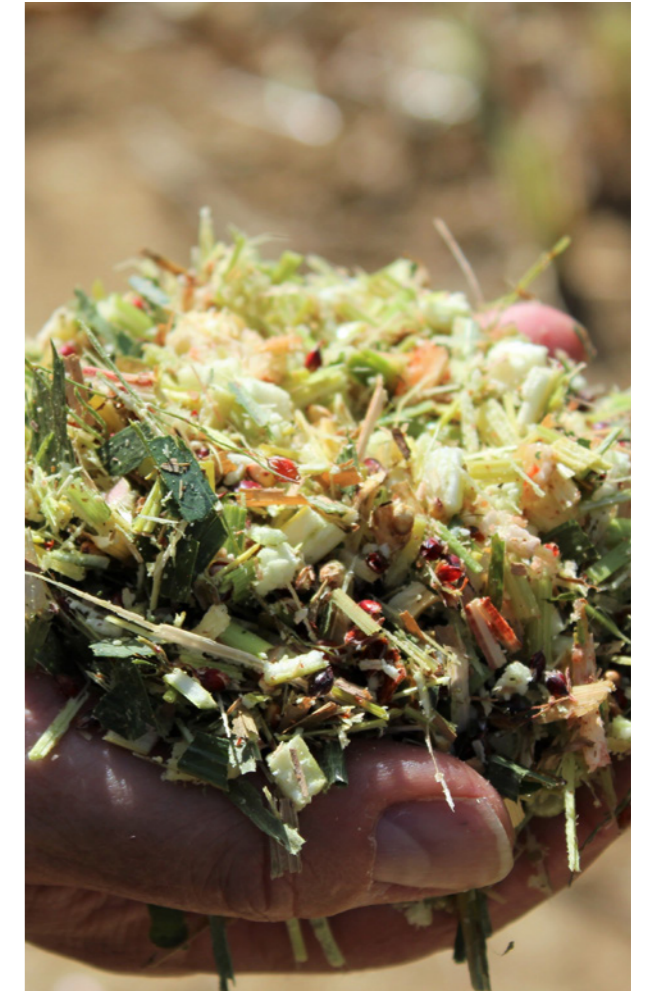
UN EXEMPLE D'INITIATIVE VISANT À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Lidea quant à lui vient de lancer son offre de diagnostic carbone auprès des producteurs français de semences, avec l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans la mise en place de nouvelles pratiques visant à réduire leur empreinte carbone tout en bénéficiant de crédits carbone. Pour ce faire, Lidea s'appuie sur l'outil EasyCarbon qui permet de réaliser le bilan carbone d'une exploitation à partir de ses données.

L'un des leviers d'action s'articule autour des couverts végétaux multi-espèces pour limiter l'empreinte carbone de la fertilisation. En effet, la production d'ammoniac demande beaucoup d'énergie. Il y a donc des co-bénéfices à employer des couverts végétaux, notamment le stockage du carbone tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Selon les premières estimations, ces couverts permettraient de stocker environ 0,9 tonne de carbone par hectare par an.

Ainsi, au moins 75 % des crédits carbone générés sont reversés aux exploitants. Le reste revient notamment à CarbonApp, qui accompagne Lidea sur le sujet depuis près d'un an, pour inscrire sa démarche dans le cadre du label bas carbone ou financer des frais de gestion.

Pour l'heure, l'initiative est en cours de lancement et l'offre n'est pas encore proposée à l'ensemble des distributeurs. On compte déjà une trentaine d'exploitants engagés dans cette démarche.





INDICATEURS CLÉS 2022-2023

CONSOUMATIONS ÉNERGÉTIQUES ANNUELLES (GAZ, ÉLECTRICITÉ ET PROPANE)

138 500 MWh

valeur N-1 : 155 000 MWh

Objectif B24 : 154 000 MWh

À terme, mesure de l'empreinte carbone de la coopérative et de la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique

PUISSANCE INSTALLÉE EN PHOTOVOLTAÏQUE PAR EURALIS CHEZ LES AGRICULTEURS

1,2 MWc

valeur N-1 : 0 MWc

Objectif B24 : 13 MWc

BILAN CARBONE (SCOPE 1, 2 ET 3)

ANNÉE DE RÉFÉRENCE
(EXERCICE 2021-2022) :

**1 100 KTONNES
ÉQ. CO2**

Efficacité et sobriété énergétique, mobilité durable

DIRECTION DES ÉNERGIES

La Direction des Énergies d'Euralis pilote la gestion de l'ensemble des énergies du Groupe et œuvre pour réduire leur consommation au maximum. Pour cela, elle travaille sur quatre axes principaux.

D'abord, l'optimisation des achats d'énergie, au sens large, d'autant plus nécessaire dans la période de fluctuation des marchés que nous traversons.

Ensuite, le contrôle et la réduction des consommations d'énergie, via un outil de monitoring et un plan d'efficacité énergétique global. L'ambition est d'identifier précisément les usages principaux à l'origine de la consommation pour chaque activité. Une fois identifiés, nous élaborerons des indices de performance énergétique spécifiques (IPE) qui nous permettront de suivre de manière fiable nos variations de consommation. Cet outil a été implémenté en début d'exercice et les 40 principaux sites consommateurs du Groupe sont désormais monitorés. Au siège de la coopérative, par exemple, sur le dernier exercice, la consommation d'énergie a diminué de 30 % notamment grâce à la démarche de sobriété mise en place chez Euralis. Nous avons en parallèle poursuivi la mise en place d'actions d'efficacité énergétique pour réduire nos consommations. Le site de Perpezac a ainsi déployé un vaste projet de refonte de son schéma directeur des énergies, permettant une économie de 25 % des consommations en électricité sur la production de froid de l'établissement.

La Direction des Énergies travaille par ailleurs sur le sujet de la décarbonation. L'étude lancée en collaboration avec l'ADEME, visant à la décarbonation du siège à Lescar, a été menée à son terme. L'ensemble des points techniques ont été analysés et les budgets élaborés. Le financement et le temps de retour sur investissement sont encore à l'étude.

Dernier axe de travail : la production d'énergies renouvelables. Concernant la production d'énergie photovoltaïque sur le foncier Euralis, l'équipe a terminé le travail de compilation et de quantification du productible, évalué les investissements préparatoires et les investissements en photovoltaïque ainsi que le plan d'affaires associé.



EURASOLIS

Eurasolis est la filière photovoltaïque du Groupe. Créée au printemps 2022, son ambition est de devenir un acteur majeur de la production d'énergies renouvelables dans le Sud-Ouest et d'offrir aux agriculteurs des opportunités de développement et de diversification. Ainsi, Eurasolis propose un accompagnement global, de la conception du projet (montage du dossier administratif) à la réalisation des centrales photovoltaïques, sur bâtiments neufs ou toitures existantes. Les agriculteurs qui se lancent bénéficient d'un revenu garanti sur 20 ans : pour une centrale de 300 kWc, cela peut aller jusqu'à 1 000 euros par mois, en fonction du projet. Près de 100 projets au total ont déjà été signés, et la barre des 30 mégawatts installés devrait être atteinte fin 2025. Afin d'accélérer le développement d'Eurasolis, Euralis s'est associé en juin 2023 à IntHy, producteur et distributeur d'énergies renouvelables. Fort de ses deux actionnaires, Eurasolis poursuit ainsi la dynamique de ses activités existantes centrées sur les installations en toiture et travaille à élargir son offre au tiers investissement, au photovoltaïque au sol et à l'agrivoltaïsme.

MOBILITÉ DURABLE

Chez Euralis, la mobilité durable concerne principalement le verdissement et l'optimisation des transports dans la collecte des céréales.

Euralis poursuit également ses actions en faveur d'une mobilité durable pour sa flotte de véhicules légers. Le catalogue de véhicules proposés a été révisé, toujours dans un objectif de décarbonation en retenant uniquement des véhicules sans malus (dont le seuil baisse chaque année), de marque française ou de fabrication européenne, convertis aux technologies hybride et électrique. Un véhicule électrique est proposé pour chaque catégorie du catalogue. L'installation des bornes de recharge au siège en 2022 facilite la décision du passage à l'électrique et a ainsi permis de commencer à commander de nouveaux véhicules électriques. La décarbonation passe aussi par l'augmentation du nombre de véhicules roulant au bioéthanol. Rappelons qu'Euralis est un acteur majeur de cette filière.

En ce qui concerne la collecte et le transport, l'optimisation des flux remonte à 2011 et elle est chaque année retravaillée. La mutualisation des points de collecte entre plusieurs coopératives du Sud-Ouest permet de limiter les transports de céréales : les volumes de chaque point de collecte sont transférés vers le séchoir le plus proche, quelle que soit la coopérative d'appartenance. Preuves du maillage du territoire et de l'efficacité de la mutualisation, 170 000 tonnes de maïs humide ont été acheminées directement vers nos silos sécheurs, soit près de la moitié des volumes de notre collecte d'automne.



Pierre Laffitte,
Agriculteur adhérent

« Nous vivons un tournant dans notre métier : je suis toujours éleveur et agriculteur, mais je produis désormais de l'électricité grâce à mes panneaux photovoltaïques. C'est une façon de développer mon exploitation : j'ai un élevage de Blondes d'Aquitaine et je commercialise ma production de haricots blancs. Les revenus de cette production d'énergie renouvelable me permettront d'améliorer les bâtiments pour mes animaux et d'avoir ainsi de meilleures conditions d'élevage. Tous les agriculteurs devraient devenir producteurs d'énergie et contribuer ainsi à notre souveraineté énergétique. »





INDICATEUR CLÉ 2022-2023

19 %
DES SURFACES
CONTRACTUELLES
LÉGUMES ET
DE PRODUCTION
DE SEMENCES
AVEC PILOTAGE
DE L'IRRIGATION

valeur N-1 : 15,7 %
Objectif B24 : 70 %

BIOCARBURANT

Euralis est partenaire d'Océol, centrale d'achat qui approvisionne l'unité de production de bioéthanol située au cœur de bassin de Lacq (64). Sur l'exercice, le Pôle Agricole a fourni plus de 140 000 tonnes de maïs au site industriel BSO. C'est une façon de contribuer efficacement à l'essor d'une énergie verte produite localement, sur le territoire historique de la coopérative.

Ressource en eau

La maîtrise de la ressource en eau est un enjeu majeur pour l'ensemble des Activités du Groupe, et ce alors que les effets du changement climatique sont de plus en plus perceptibles, avec des incidences majeures pour les pratiques agricoles (épisodes de sécheresse ou de fortes précipitations localisées).

Le service Recherche et Développement de Lidea travaille au développement de semences qui résistent mieux au stress hydrique ou qui sont plus économes en eau, notamment à travers son label Cactus concernant les variétés de maïs.

Au niveau du Pôle Agricole, les initiatives se multiplient : formation des conseillers à l'agriculture régénératrice, contrat durable Gaïa sur la base du référentiel privé qui rémunère les pratiques durables, offre Opti'Ag pour le pilotage de l'irrigation. Dernier outil en date proposé par la coopérative aux agriculteurs, la solution Opti'Ag EAU, qui réunit un outil d'aide à la décision (WAGO, développé par la société TerraNIS), des capteurs au champ et un diagnostic agronomique pour piloter l'irrigation au niveau de la parcelle. Grâce à cette solution, l'agriculteur peut accéder à des données exhaustives pour chacune de ses parcelles : l'évapotranspiration, le suivi du développement

végétatif et le bilan hydrique. Il peut ainsi visualiser l'entrée en stress de ses cultures pour optimiser et anticiper au mieux leur irrigation. Le diagnostic agronomique (profil cultural et analyse des sols) permet également de déterminer le type de sol, la réserve utile, la réserve facilement utilisable et la dynamique de l'eau dans le sol pour, au final, déterminer la meilleure stratégie d'irrigation possible.

Enfin, Euralis collabore depuis plusieurs années avec les syndicats et l'Agence de l'eau dans le cadre de plans d'action territoriaux (PAT) pour notre territoire.

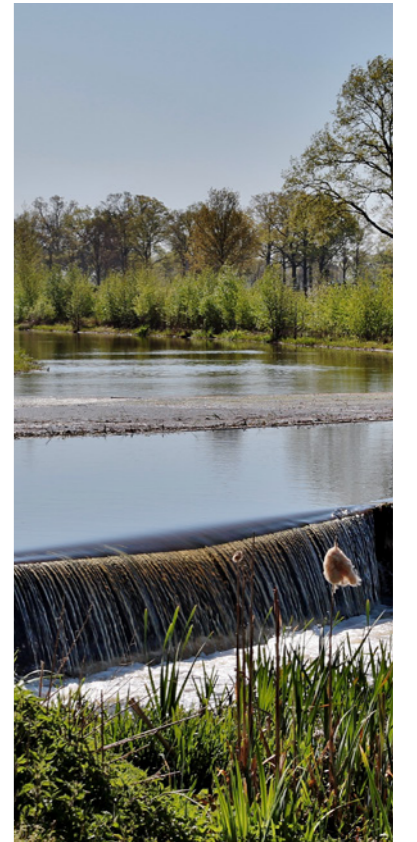
La gestion de la ressource en eau passe, sur nos sites industriels, par une maîtrise permanente et rigoureuse en faveur d'un usage raisonné de l'eau et de l'innocuité de leurs effluents.

Le premier levier est donc la limitation à la source des quantités d'eau consommées dans nos processus de fabrication. Nos implantations industrielles, en particulier alimentaires, agissent au quotidien en faveur de la sobriété et pilotent leurs activités pour éviter le gaspillage à toutes les étapes où l'eau est utilisée (par exemple, détection de fuites, utilisation de réducteurs de débit, circuits fermés, etc.).

De même, ces sites œuvrent en continu pour réduire la charge et la concentration de leurs rejets, en agissant notamment à la source pour éviter toute présence de matières organiques dans nos effluents.

De plus, ils disposent tous d'équipements assurant le traitement ou le prétraitement de leurs effluents aqueux avant leur rejet dans le milieu pour garantir leur innocuité.

Des améliorations voient régulièrement le jour afin de réduire notre impact, comme cette année la récupération de l'eau de refroidissement des conditionneuses en circuit fermé sur le site d'Yffiniac (Activité Traiteur) ou la refonte des réseaux de collecte et du traitement des eaux pluviales sur notre site de Lescar (Pôle Agricole et Lidea).



Gestion des déchets

Soucieux de limiter la consommation de ressources naturelles et de réduire les nuisances associées, nous cherchons à réduire au maximum nos déchets, puis à valoriser autant que possible ceux générés, tout en minimisant leur impact à chaque étape de leur production.

RÉDUCTION À LA SOURCE ET VALORISATION PRIVILÉGIÉES

La réduction à la source est le premier levier actionné au sein de notre coopérative. Nos Activités réduisent dès qu'elles le peuvent la production et l'impact des déchets dans nos procédés de fabrication ou dans le développement de nos emballages. Ces actions de fond visent à réduire le gaspillage des matières premières consommées dans nos processus, des emballages utilisés et des produits finis fabriqués dans nos installations.

Ensuite, Euralis s'attache à trier, recycler et valoriser ses déchets et coproduits générés sur les sites industriels dans le but de réduire la part de déchets ultimes produite dans le cadre des activités. En France comme à l'international, cette pratique, ancrée depuis plusieurs décennies, a permis d'atteindre un niveau remarquable de 98 % de déchets et coproduits ayant fait l'objet d'une valorisation matière ou énergétique. Ce sont plus de 58 000 tonnes de déchets ou coproduits qui ont été orientées vers ce type de débouchés sur l'exercice 2022-2023.

Le choix des filières de traitement de nos déchets et coproduits s'effectue



INDICATEUR CLÉ 2022-2023

98 %
DE VALORISATION
DES DÉCHETS ET
COPRODUITS

valeur N-1 : 98 %
Objectif B24 : 98 %



toujours avec l'objectif de privilégier la valorisation matière à la valorisation énergétique, puis de favoriser la valorisation énergétique face à toute autre forme de traitement. Les autres aspects systématiquement pris en compte lors de la sélection d'une filière sont sa capacité à garantir un traitement en conformité avec la réglementation environnementale et la minimisation des impacts pour donner une seconde vie aux déchets.

Un bon exemple de la recherche perpétuelle de la meilleure solution pour nos déchets/coproduits est la réorientation des rafles de maïs, coproduits issus de la récolte, pour le site Lidea de Caussade (82). Un nouveau partenariat a été conclu cette année avec un méthaniseur situé à Montbazens (12). Auparavant, ce coproduit était envoyé dans les Hautes-Pyrénées pour y subir une valorisation matière. Afin de limiter l'impact du transport, et donc les émissions de CO2 qu'il génère, Lidea a opté pour une filière de méthanisation plus proche de notre site de production. Ainsi, pour chaque camion, 357 kilomètres ont été économisés, soit un total de plus de 28 000 kilomètres économisés et 2 000 tonnes en moins de CO2 émis sur une année complète.

Les déchets dangereux font quant à eux l'objet d'une attention particulière, avec des filières dédiées et agréées attestant d'un traitement approprié à leurs caractéristiques. Cette année, ce sont 372 tonnes de déchets dangereux qui ont été dirigées vers ce type d'installations.

En tant qu'acteur du monde agricole, et afin de proposer à ses agriculteurs de nouveaux débouchés pour leurs effluents et leurs coproduits, Euralis explore les solutions disponibles pour créer de nouveaux partenariats. C'est dans cette optique que notre coopérative a grandement participé à l'installation d'une unité de méthanisation en local dans le Béarn. Ce projet présente un double intérêt pour nos coopérateurs : la création d'une nouvelle filière locale pour les coproduits et les effluents de nos exploitations, mais aussi l'utilisation des digestats liquides ainsi produits comme fertilisants naturels.



Christelle Piveteau,
Responsable Sécurité Environnement
Euralis Gastronomie

« Sur le site des Herbiers, dans le cadre du travail que nous réalisons sur la revalorisation de nos déchets, nous avons lancé un projet innovant : le recyclage du support de nos étiquettes adhésives appelé "papier glassine". Pour cela, nous collaborons avec un prestataire qui transforme cette glassine en ouate de cellulose servant d'isolant thermo-acoustique pour les combles. Nous prévoyons de recycler 3 tonnes sur les 12 mois à venir. Cette initiative pourra être dupliquée sur d'autres sites du Groupe. »



ÉCOCONCEPTION DE NOS EMBALLAGES

L'Activité Canards a défini en 2023 une trajectoire ambitieuse de rénovation de l'ensemble de ses emballages à l'horizon 2030. Alignée sur la stratégie « 3 R » (Réduction, Réemploi et Recyclage), elle a ainsi établi des plans d'action associés.

Sur l'axe « Réduction », l'Activité Canards ambitionne de réduire de 5 % en moyenne le poids d'emballage par unité de vente consommateur (UVC) d'ici 2030, en travaillant à la fois sur l'amincissement d'emballages comme le verre, mais également sur la suppression d'unités d'emballage non indispensables comme les cartonnets des magrets séchés.

Sur l'axe « Réemploi », elle participe activement au développement des politiques de réemploi des

emballages initiées par l'État à travers la loi AGECE. À ce titre, fédérée par CITEO, l'Activité Canards s'est associée à d'autres industriels pour développer au plan national une verrine réemployable. Cette action représente 2 % de ses emballages en verre.

Enfin, sur l'axe « Recyclage », en 2022, 83 % de la masse de ses emballages étaient recyclables. L'Activité vise un objectif double en 2025 : atteindre 87 % de la masse de ses emballages recyclables, mais surtout, atteindre 50 % d'emballages pétrosourcés recyclables (contre 36 % aujourd'hui). Cette année, 35 tonnes de plastiques non recyclables ont notamment été converties à la suite d'une modification des emballages de foies crus et de magrets fumés séchés.

De son côté, Stalaven Teyssier Boutot poursuit ses actions en faveur de l'écoconception de ses emballages dans l'objectif d'atteindre 95 % d'emballages primaires

recyclables, réutilisables ou compostables d'ici 2025. Le projet Origami mené sur le site d'Yffiniac a notamment permis de remplacer des emballages non recyclables par des emballages mono-matériau 100 % recyclables. Ces emballages ont également été conçus afin d'être encastrables et ainsi prendre moins de place dans les poubelles des clients. Par ailleurs, un travail a été réalisé pour réduire le poids de certains conditionnements (transition vers des barquettes operculées).



INDICATEUR CLÉ
2022-2023

56 %
EN TONNES DES
PRODUCTIONS
DU SUD-OUEST
DISTRIBUÉES EN LOCAL⁽⁵⁾

valeur N-1 : 53 %
Objectif B24 : 56 %



ÉCOSYSTÈME SOCIALEMENT RESPONSABLE

ENJEUX 3 et 4

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL

Le Sud-Ouest est le berceau historique de la coopérative. Très fortement ancrée sur son territoire, cette dernière a un impact économique important localement et crée de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, à commencer par ses agriculteurs adhérents.

Développement territorial

ACTEUR MAJEUR SUR SES TERRITOIRES

La coopérative Euralis est l'un des principaux employeurs dans les territoires où elle opère, en France comme à l'international. Au total, elle compte 5 312 collaborateurs, dont 3 529 en France. Ces effectifs sont répartis entre le siège du Groupe à Lescar (64), les différents sites de production, les entrepôts, les silos et les magasins Point Vert répartis dans le Sud-Ouest de la France. Si l'on ajoute les agriculteurs adhérents, la communauté Euralis compte près de 11 000 personnes.

Si l'on prend en compte l'ensemble de notre chaîne de valeur, environ 50 000 emplois indirects ou induits viennent s'ajouter à ces emplois directs, dont près de 2 500 prestataires et intérimaires intervenant régulièrement sur nos sites.

En France, les besoins en recrutement restent importants, en particulier au moment de la préparation des saisons festives pour les Activités Traiteur et Canards, et pendant la récolte pour Lidea et le Pôle Agricole. Pour recruter le plus efficacement possible, l'ensemble des Activités collaborent étroitement avec les structures pour l'emploi (Pôle Emploi, agences d'intérim, missions locales, etc.).

Pour l'exercice 2022-2023, Euralis a recruté 167 stagiaires et alternants issus pour la plupart d'établissements implantés dans nos territoires (grandes écoles, universités, lycées professionnels, agricoles, collèges, etc.). Les stagiaires représentent à eux seuls 73 établissements (écoles et/ou centres de formation). Euralis a par ailleurs noué de nouveaux partenariats avec 7 établissements nationaux, dont Toulouse Business School, l'UPPA, l'École Ferrandi, et d'autres lycées professionnels et techniques, portant à 28 le nombre total de partenariats avec des écoles. Lidea développe aussi des actions avec des écoles à l'étranger, notamment en Italie où des combinaisons ont été fournies à une promotion d'étudiants.

La coopérative contribue aussi au développement économique des acteurs locaux avec lesquels elle interagit (prestataires, sous-traitants, fournisseurs et partenaires). Sur l'exercice et sur l'ensemble du Groupe, les achats auprès de nos adhérents s'élèvent à 349 millions d'euros, alors que les achats hors adhérents correspondent à 703 millions d'euros, dont 238 millions d'euros d'achats indirects.



Elle participe également au développement économique des acteurs locaux avec lesquels elle noue des partenariats, qu'il s'agisse de prestataires, de sous-traitants ou de partenaires divers. Sur l'exercice, Euralis a par exemple livré à l'usine BSO de Lacq (64) 140 000 tonnes de maïs. Ce maïs entre dans la fabrication du bioéthanol et représente un débouché garanti pour les agriculteurs. Autre partenaire, Sojalim, qui propose aux producteurs de soja non OGM (conventionnel et bio) des contrats dans le cadre de la sélection pour l'alimentation des animaux (100 000 tonnes livrées en 2022-2023). Euralis est aussi partenaire de Bio Béarn, une unité de méthanisation exploitée par TotalEnergies. Alimentée en déchets organiques fournis notamment par Seretram et par des éleveurs identifiés par la coopérative, cette unité de production entrée en service en février 2023 produit du biométhane et du digestat que les agriculteurs peuvent utiliser via l'épandage en lieu et place des engrais chimiques. Enfin, sur le territoire de la coopérative, les magasins Point Vert disposant de rayons alimentaires en circuit court « La Table des Producteurs » réfèrent plus de 500 producteurs locaux, pour un chiffre d'affaires de 10,3 millions d'euros.

Les membres du Conseil d'Administration d'Euralis sont tenus de s'impliquer dans l'animation des territoires qui leur sont affectés. Ainsi, six commissions territoriales et neuf filières métiers sont animées par des membres du Bureau, du Conseil d'Administration et par des responsables de zone du Pôle Agricole. L'animation des territoires passe aussi par les Assemblées de Section et les Assemblées Générales Métiers, qui se tiennent respectivement en début et en fin d'année civile. Elles constituent des temps forts de la vie d'Euralis et de ses adhérents.

Par ailleurs, en tant qu'acteur clé sur ses territoires, Euralis accompagne les jeunes agriculteurs lors de la reprise d'exploitations en facilitant la transmission intergénérationnelle, la création d'une activité ainsi qu'un accompagnement en conseil et services via la signature d'une charte d'installation. La formation Atout Jeunes lancée par le Groupe en 2015 accompagne également les agriculteurs installés récemment. Il s'agit d'un cursus de formation national.

Toutes ces actions contribuent au maintien et au développement du monde agricole sur nos territoires.

⁽⁵⁾ Départements 64, 65 40, 31, 32, 33, 09, 47, 81, 82, 11, 24, 66 et 17



PROMOTION DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Via leur comité social et économique, certains collaborateurs basés en France, ainsi que leurs familles, peuvent bénéficier d'avantages pour la pratique du sport. Les frais d'inscription pour un collaborateur ou un membre de sa famille sont pris en charge jusqu'à un certain plafond. Cette année, 1 978 personnes ont ainsi bénéficié de cette participation financière pour pratiquer une activité physique dans un club.

Autres leviers à la promotion du sport et de l'éducation physique, des sections sportives locales existent sur plusieurs de nos sites (Lescar et Mondonville) et permettent l'accès à de nombreux sports à un tarif privilégié : course à pied, futsal, tennis, golf, yoga, pétanque, randonnée/ski de randonnée, escalade, pelote basque, padel, badminton, rugby touch, etc. Au total, plus de 200 collaborateurs bénéficient de ce dispositif et pratiquent régulièrement un sport au sein d'une de ces sections.

Enfin, des sensibilisations autour des échauffements/étirements sont menées régulièrement auprès des collaborateurs de l'ensemble des périmètres pour inculquer ces gestes apportant de nombreux bienfaits au niveau des articulations et des muscles.



PARTENARIATS SPORTIFS ET CULTURELS

Le Groupe Euralis choisit ses partenaires parce qu'ils partagent les mêmes valeurs, notamment la proximité, l'ouverture et la simplicité. Ces partenaires peuvent être sportifs ou culturels.

En France, Euralis, de même que certaines de ses marques (Maison Montfort et Lidea) sponsorisent les clubs sportifs emblématiques des territoires sur lesquels ils opèrent : la Section Paloise, l'EBPLO (Élan Béarnais Pau Lacq Orthez), le Billère Handball, le Pau FC, le Stade Bagnérais, l'équipe de rugby masculine de Bagnères-de-Bigorre, et le Stado Tarbes Pyrénées Rugby, l'équipe de rugby féminine de Tarbes. Nous cultivons ainsi notre ancrage dans le Sud-Ouest. À l'international, en plus du Pau FC, Lidea sponsorise une équipe de football en Pologne (LZS Starowice Doine). Nos logos figurent sur les tenues des joueurs ou dans les stades et salles de sport, et des événements spécifiques sont organisés après les matchs. Autant d'occasions de soutenir les clubs sportifs et de montrer notre engagement au travers de nos marques.

En ce qui concerne le champ culturel, la coopérative soutient financièrement l'OPPB (Orchestre de Pau Pays de Béarn) et permet ainsi aux collaborateurs basés à Lescar d'assister régulièrement à des concerts, parfois suivis de dîners.

Économie circulaire

Des magasins d'usine sont situés à proximité de certains sites de production français de nos Activités Alimentaires (Lescar, Maubourguet, etc.). Les clients et les collaborateurs peuvent y trouver des produits des marques du Groupe à des tarifs particulièrement intéressants.

Par ailleurs, certains de nos magasins Point Vert sont dotés de rayons alimentaires en circuit court. Ces corners proposent une grande variété de produits locaux, tracés, sains et de saison (fromages, viandes, produits laitiers, poissons, glaces, fruits et légumes, etc.) et constituent un débouché garanti pour 500 producteurs. Sur l'exercice 2022-2023, l'activité « La Table des Producteurs » affiche un chiffre d'affaires de 10,3 millions d'euros.



Le Sud-Ouest est le berceau historique de la coopérative, qui s'attache à développer des débouchés et des filières locales. Cinquante-six pour cent (soit 500 000 tonnes) de nos productions agricoles (animales et végétales) et alimentaires sont issues de l'agriculture locale et distribuées auprès de clients implantés dans le Sud-Ouest⁽⁶⁾ (territoire statutaire de notre coopérative). La marque Qualité Traiteur, à travers son site industriel d'Yffiniac en Bretagne, s'efforce quant à elle de s'approvisionner autant que possible en privilégiant des ingrédients d'origine locale. De son côté, notre marque Terre Authentique, commercialisée dans le réseau GMS (grandes et moyennes surfaces) du Sud-Ouest, offre aux consommateurs des produits issus de canards élevés dans le Sud-Ouest.

Enfin, Euralis lutte contre le gaspillage alimentaire. Les usines des Activités Alimentaires veillent à gérer productions et stocks aussi rigoureusement que possible afin de limiter les destructions de produits non conformes ou dont la Date Limite de Consommation (DLC) est dépassée. Des déstockages de produits à DLC courte sont régulièrement réalisés au sein de nos magasins d'usine ou via des ventes au personnel du Groupe. De même, des dons sont effectués auprès d'organismes caritatifs (la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur ou encore le Secours Populaire). Au total, ce sont 215 tonnes de denrées alimentaires qui ont été distribuées à ces associations, avec une majorité de produits traiteur (produits frais à durée de vie courte).



Christian Matheu,
Responsable développement filière
Pôle Agricole Euralis

« Euralis est partenaire de BioBéarn, une unité de méthanisation exploitée par TotalEnergies et située à Mourenx (64). Alimentée en déchets organiques fournis notamment par Seretram, usine locale, et par des éleveurs identifiés par la coopérative, cette unité produit du biométhane et du digestat. Les agriculteurs qui sont situés dans un rayon de 50 km autour du site utilisent ce digestat via l'épandage. Cette production d'énergie verte contribue à la vitalité économique du territoire, d'autant plus que cinq emplois directs et une vingtaine d'emplois indirects ont été créés. »



⁽⁶⁾ Départements 64, 65 40, 31, 32, 33, 09, 47, 81, 82, 11, 24, 66 et 17

INTÉGRER LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Le groupe Euralis intègre systématiquement l'enjeu géopolitique dans la conduite de ses affaires.

Conformément à ses valeurs (proximité, responsabilité, ouverture, simplicité) et à ses engagements, le groupe Euralis agit partout dans le monde dans le respect des lois et des réglementations, et ce en toutes circonstances.

Il a défini un certain nombre de règles auxquelles il fait en sorte de ne pas déroger lorsqu'il définit sa stratégie.

Euralis a une vocation nourricière stratégique et assume pleinement cet engagement en évaluant les risques d'exposition pour ses collaborateurs et ses actifs chaque fois qu'il décide de s'implanter dans un nouveau pays et chaque fois qu'un événement (changement de réglementation, de politique ou d'orientation économique) se produit dans le pays concerné.

L'enjeu géopolitique majeur pour Euralis se situe principalement au niveau de Lidea, avec ses filiales en Ukraine et en Russie, dont les opérations sont perturbées depuis le début du conflit en février 2022.

Dans ce contexte, Euralis continue à assumer sa vocation nourricière, en maintenant ses activités de production et de commercialisation des semences (premier maillon de la chaîne alimentaire) sur cette zone capitale pour la souveraineté alimentaire mondiale. Rappelons que ces deux pays figurent parmi les principaux pays exportateurs de grains et d'huile végétale, notamment à destination du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et d'une partie de l'Asie et de l'Europe. Les initiatives internationales successives visant à assurer les exportations ukrainiennes (corridor humanitaire, corridor provisoire, etc.) en témoignent.

Euralis mène des actions concrètes visant à prévenir l'ensemble des effets géopolitiques. La coopérative investit dans les pays où elle s'implante pour permettre le fonctionnement en autonomie de l'économie locale. Cette stratégie, en lien avec le devoir éthique du Groupe, s'accompagne d'une position stricte en matière de règles financières.

Présent en France et à l'international, le groupe Euralis favorise l'écosystème local pour chacune de ses filiales partout où il est implanté. Cela concerne aussi bien les ressources humaines que les besoins en approvisionnement ou le développement à l'aval. Cette organisation contribue à la résilience du Groupe en lui évitant de dépendre d'un seul et même acteur.

Les solutions d'Euralis, toutes activités confondues, sont reconnues par ses partenaires (agriculteurs et industries aval notamment) pour leur excellente qualité. La labellisation et la certification de nos productions permettent d'accéder à des marchés à valeur ajoutée. Les clients reconnaissent la qualité des solutions et des produits du Groupe, allant jusqu'à des contrats d'exclusivité. C'est notamment le cas pour les filières co-créées avec les clients industriels aval. Par exemple, le groupe Bonduelle travaille exclusivement avec Euralis et ses agriculteurs pour la production de légumes secs, une marque de confiance dont la coopérative est fière



et qui lui confère l'assurance d'un marché pérenne et d'un débouché garanti, indépendamment des crises géopolitiques majeures et d'éventuels embargos.

Par ailleurs, Euralis œuvre pour améliorer l'autonomie de ses activités, d'abord en local : en Ukraine par exemple, le Groupe contrôle les surfaces et les outils de production et la recherche de semences de très haut niveau, ce qui lui permet de s'adapter aux enjeux territoriaux.

Ensuite, le Groupe se positionne sur certains marchés cibles, parmi lesquels l'énergie et le sourcing local pour limiter sa dépendance. À ce titre, l'énergie est un bon exemple : l'implantation de panneaux solaires sur les bâtiments du Groupe permet de répondre aux besoins de la coopérative en renforçant son indépendance et de limiter l'impact d'une baisse de la disponibilité ou d'une hausse des prix. Le maillage de nos implantations et la présence locale de nos équipes sont également un atout dans les relations avec les politiques et autorités locales avec lesquelles des liens de confiance, nécessaires à la bonne compréhension des enjeux et risques locaux, sont tissés.

Autre avantage, les experts internes du Groupe sont une ressource incontournable pour suivre et anticiper les évolutions des marchés. Du cours des céréales au prix de l'énergie, en passant par les tendances de consommation, tous sont mobilisés pour minimiser ou éviter les potentiels effets néfastes des aléas géopolitiques.

Enfin, des cadres de gestion sont établis pour sécuriser les engagements via des couvertures (matières premières, énergies, changes, taux d'intérêt, etc.) et limiter les risques sur les marchés sur lesquels Euralis opère.

ENJEU 5

ASSURER DES REVENUS SATISFAISANTS À NOS ADHÉRENTS

La coopérative Euralis contribue à la résilience des exploitations de ses adhérents en leur garantissant un revenu satisfaisant. Pour ce faire, elle s'engage sur plusieurs axes.



Offre de conseil et de services aux filières

Partenaire de la transition durable de ses clients industriels, le Pôle Agricole noue des partenariats avec eux pour développer des filières pérennes et durables. En complément, il propose un accompagnement-conseil pour soutenir ces filières. On distingue d'une part l'accompagnement spécifique pour les cultures de légumes et de semences, assuré par des techniciens spécialisés (maïs doux, légumes verts, légumes secs, maïs semences, soja semences, tournesol semences et fourragères semences), et d'autre part l'accompagnement pour les cultures à valeur ajoutée, assuré par les conseillers de la coopérative (maïs waxy, maïs waxipro, soja alimentaire, blé NF V30 001, orge de brasserie, Gaïa, et céréales à paille semences).

Les agriculteurs qui s'engagent dans ces productions contractuelles bénéficient d'un débouché garanti ainsi que d'une prime, voire d'une rémunération garantie.

Au total, toutes filières confondues, 55 000 hectares ont été contractualisés pour la campagne 2023, ce qui porte à 39 % le taux de surfaces en filières à valeur ajoutée, soit une progression de 5 %.

Le Pôle Agricole a aussi mis au point un contrat basé sur un référentiel privé durable appelé « Gaïa » (référentiel propre à la coopérative), qui valorise les tonnes de maïs et de soja de producteurs qui contribuent à l'effort environnemental et sociétal. Ils s'engagent ainsi à respecter des pratiques en lien avec l'agroécologie.

Euralis est aussi membre du collectif « Pour une Agriculture du Vivant », dont l'ambition est d'accélérer la transition agroécologique grâce à des filières de produits contractualisés à l'aval sur le long terme.



INDICATEUR CLÉ
2022-2023

872 K€

REDISTRIBUÉS AUX
ADHÉRENTS AU TITRE DE
L'EXERCICE 2021-2022

Montant annuel validé
en AG en février 2023

valeur N-1 : 860 K€

Objectif B24 :
7 % du capital social libéré



Filière énergies

La coopérative Euralis s'est engagée dans la production d'énergies renouvelables pour répondre aux enjeux climatiques et contribuer à la pérennité de l'agriculture sur son territoire en proposant un revenu complémentaire à ses agriculteurs. Eurasolis gère l'offre en photovoltaïque dans les exploitations agricoles (sur des toits existants ou des bâtiments neufs) (cf. section « Filière énergies : des énergies renouvelables et décarbonées »). Au total, près de 100 projets ont déjà été signés, et la barre contractuelle des 30 mégawatts a été franchie.

La coopérative Euralis est également partenaire de BioBéarn, une unité de méthanisation exploitée par TotalEnergies. Alimentée en déchets organiques fournis notamment par Seretram et par des éleveurs identifiés par la coopérative, cette unité inaugurée en avril 2023 produit du biométhane et du digestat que les agriculteurs peuvent utiliser via l'épandage en lieu et place des engrais chimiques. Sur l'exercice, 1 600 hectares ont reçu un épandage dans 75 exploitations agricoles, ce qui a permis de réduire de moitié le recours aux engrais chimiques.

Dans le cadre de son partenariat avec BSO (Bio Énergie Sud-Ouest), le Pôle Agricole approvisionne l'usine de production de bioéthanol située dans le bassin de Lacq. Sur le dernier exercice, 140 000 tonnes de maïs grain ont été livrées.

Euralis travaille également sur plusieurs projets locaux de valorisation de la biomasse, notamment en biocarburants de deuxième génération, qui devraient permettre à moyen terme de contractualiser de nouvelles cultures avec les agriculteurs du territoire.

En 2023, le Pôle Agricole a également initié des expérimentations en agrivoltaïsme avec l'installation d'ombrières sur des parcours volailles, sur des parcelles

destinées au maraîchage et dans des vergers de kiwis rouges. Par ailleurs, une offre en agrivoltaïsme a été lancée en partenariat avec la SCAAP Kiwifruits de France. Cette filière est le fruit d'expérimentations menées par SOFRUILEG (Société R&D de la SCAAP Kiwifruits de France) sur plusieurs sites de production pendant plus de cinq ans. La production de kiwis rouges sous ombrières photovoltaïques permet de maîtriser l'environnement climatique et l'écosystème du verger, d'optimiser le potentiel agronomique de l'arbre et de trouver un nouvel équilibre économique, puisqu'il s'agit aussi de produire de l'énergie renouvelable. Euralis invite ainsi les porteurs de projet à se lancer sur un marché aussi nouveau que prometteur en France en commercialisant un fruit premium en devenir, apprécié par les consommateurs pour son goût sucré et doux et ses notes de mangue.

Offre de conseil et de services

L'offre de conseil et de services du Pôle Agricole est axée sur les filières et leur développement durable. Elle permet aux conseillers d'accompagner les agriculteurs dans l'optimisation de leurs performances agronomiques, environnementales, économiques et réglementaires.

Dividendes

En accord avec son modèle coopératif, une partie des résultats financiers de la coopérative est distribuée aux adhérents sous forme de dividendes. Le montant alloué est de 872 000 euros.



Thierry Souchon,
Directeur des ressources humaines du Groupe Euralis



« Chez Euralis, nous veillons à sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs à la sécurité au travail et nous déployons pour cela des actions de formation spécifiques. Cet engagement va au-delà de la simple conformité réglementaire : nous sommes convaincus que par une meilleure connaissance des risques et des moyens de prévention des accidents, nos équipes gagnent en performance et en sérénité. La Sécurité est l'affaire de tous, c'est un état d'esprit. »

ENJEU 6

GARANTIR LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA COOPÉRATIVE ET FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Soucieux de l'intégrité (blessures ou dégradation de l'état de santé) de toutes les personnes avec lesquelles notre coopérative interagit (collaborateurs, agriculteurs adhérents, prestataires, sous-traitants, etc.), Euralis a fait de la sécurité sa première priorité, avec un objectif à long terme « zéro accident ». Chacune de nos activités décline dans ses périmètres une politique ambitieuse et proactive afin de garantir un environnement de travail sûr et propice à l'épanouissement. Afin de développer au sein de la coopérative une culture basée sur une démarche d'amélioration continue et participative, des programmes d'animation sont déployés au plus près du terrain.



Responsabilisation et structuration de notre démarche

Le premier pilier de notre politique globale en matière de santé et sécurité est de faire en sorte que chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, soit l'acteur de sa propre sécurité et de celle de ses collègues. Notre volonté est d'obtenir l'engagement de tous sur ce thème vital et d'agir aussi bien individuellement que collectivement, en permanence, quel que soit le lieu, dès l'apparition d'un danger.

Afin de promouvoir cette culture dans l'ensemble de nos activités, nous mettons en œuvre des démarches de progrès qui structurent notre action. Allant jusqu'à la certification ISO 45001 pour plusieurs de nos sites (un en France, un en Espagne et deux en Ukraine), chacune de nos activités décline une approche visant à anticiper et à réduire les risques ; des feuilles de route complètes et ambitieuses sont déployées en ce sens.



INDICATEUR CLÉ
2022-2023

13,2

TAUX DE FRÉQUENCE
DES ACCIDENTS
AVEC ARRÊTS

valeur N-1 : 13,1
Objectif B24 : 10,4



Signe d'un engagement fort, et à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'ensemble des activités du Groupe a organisé des Journées/Semaines de la sécurité sur l'exercice. Cette mobilisation inédite avait pour objectif de fédérer nos équipes autour de ce sujet. Ce fut l'occasion de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous et exige une vigilance de tous les instants, mais aussi de sensibiliser nos équipes, par le biais d'exercices pratiques et ludiques, aux principaux risques liés à nos différents métiers et aux bonnes pratiques qui peuvent être adoptées.

Ainsi, de nombreuses animations se sont tenues sur des thèmes très variés et adaptés à chaque situation.

Dans le cadre de leur journée « 3 S », les collaborateurs de Stalaven Teyssier Boutot ont participé à des ateliers notamment axés sur la chasse aux risques, le signalement des presqu'accidents ou encore le harcèlement moral via une solution immersive.

De son côté, Lidea a créé cette année sa « Safety Week », durant laquelle l'ensemble des équipes de toutes les filiales a pu prendre part à des activités et des formations sur les thèmes de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail (bruit, stress au travail, prévention routière, etc.). Chaque jour, des vidéos de sensibilisation et des témoignages de collaborateurs ont été diffusés. Les équipes agronomiques ont été sensibilisées aux thèmes spécifiques à leur métier aux champs : comment éviter et réagir face aux piqûres d'insectes, aux coups de chaud, en cas de chute, etc. Des actions ont également été menées sur le périmètre « Recherche et Opérations » sous forme d'ateliers participatifs : escape game sécurité, exercice pompier, simulation d'évacuation, etc.

Pour le Pôle Agricole, l'accent a été mis sur la chasse aux risques dans l'un des six environnements de travail que propose l'activité. Plus de 800 situations à risque ont pu ainsi être identifiées et des engagements concrets ont été pris en conséquence afin d'assurer la sécurité de tous.



Enfin, tous les sites de notre Activité Canards ont animé des événements différents selon l'établissement : célébration de nos réussites (absence d'accidents du travail pour certains ateliers) et jeu concours pour les uns, journée dédiée sur le thème de la prévention, des gestes et postures à adopter et quizz pour les autres, ou encore stands ludiques sur le thème de la sécurité (baromètre de bruit, quizz sur les équipements de protection individuelle, stand sportif avec prévention des TMS, etc.). Notamment, le site industriel le plus confronté à des problématiques d'accidentologie a fait le choix fort d'arrêter l'ensemble de son activité (production, transformation, logistique) une journée complète afin de permettre à ses équipes de vivre un événement dédié à la Sécurité, en dehors du site.

Renforcement de la sensibilisation et de la formation de nos collaborateurs

Afin de garantir la maîtrise des risques, nous articulons le second pilier de notre démarche préventive autour de la prise de conscience, de la formation et de la montée en compétence des collaborateurs. Le renforcement de nos savoir-faire opérationnels en termes de sécurité et le développement d'une vision commune concernant cet enjeu vital santé-sécurité sont les deux objectifs induits des actions de sensibilisation et de formation menées au sein de notre structure.

Au cours de l'année 2022, 3 246 stagiaires ont suivi des formations sur ces thématiques, ce qui représente plus de 22 300 heures de formation. Cet investissement permet d'une part de consolider les savoir-faire et savoir-être en termes de sécurité, et d'autre part de renforcer la connaissance des règles terrain à observer en matière de protection et de prévention, d'acquérir un niveau de compétence reconnu (habilitation ou autorisation) ou encore d'inculquer le comportement à adopter en cas de danger. Cette année, lors de ses deux « Safety Weeks », Lidea a ainsi proposé à tous les collaborateurs un refresh de ses dix règles d'or dans un format e-learning. Les équipes françaises ont pu également être sensibilisées aux gestes durables au volant, un sujet croisant sécurité et environnement, pour promouvoir notamment l'écoconduite.

En complément de ces actions de développement, des actions de fond, comme la formation des managers, ont été déployées, pour appréhender les clés de la prévention, les causes d'accident et l'approche de la sécurité managée. Au cours de l'année, un parcours de formation de type e-learning a été proposé spécifiquement aux managers de Lidea sur deux thématiques afin de les sensibiliser davantage aux leviers de prévention des accidents du travail que sont le leadership en sécurité et la culture de la sécurité.



Miguel-Ange Martinez Gamero,
Responsable de site et HSE
Lidea Espagne



« Au quotidien, nous travaillons sans relâche à la diffusion d'une culture de la sécurité et de la santé au travail dans l'ensemble de nos activités. C'est une priorité absolue, et nous veillons à ce que chaque collaborateur se sente directement concerné. Sur le site de Séville, de nombreux investissements ont été réalisés pour améliorer la sécurité des installations, et des programmes de formation des équipes ont été déployés. L'organisation annuelle de la "Semaine de la sécurité" marque aussi notre engagement. Ces dernières années, nous avons progressé et franchi des étapes importantes, parmi lesquelles l'obtention de la certification ISO 45001. Nous avons par ailleurs établi un record, avec plus de 800 jours sans accident avec arrêt. »



À l'issue de chaque module, chaque manager était invité à établir un plan d'action personnel en lien avec la thématique, qui était ensuite partagé avec son supérieur hiérarchique pour s'assurer de sa mise en œuvre.

En complément de ces démarches descendantes, une sensibilisation de tout le Comité Stratégique à la sécurité autonome a été entreprise cette année. Le concept de cette démarche est d'obtenir l'engagement de tous, en faisant prendre conscience à chacun de l'intérêt d'adopter un comportement sécuritaire, à titre personnel et pour son entourage, partout, tout le temps et quelle que soit l'activité.

Sujet incontournable, une attention toute particulière est portée à l'arrivée sur nos sites : des « accueils sécurité » sont systématiquement organisés à la prise de poste pour faciliter l'intégration et surtout inculquer les règles de vie pour chaque métier. À l'aide d'un livret/ d'une vidéo d'accueil ou de séances en présentiel qui précisent nos activités, l'accent est mis sur les risques associés et les règles à suivre pour éviter les accidents de travail dans le cadre de nos tâches quotidiennes.

Dans une optique de diffusion de notre engagement au sein de notre sphère d'influence, des formations initiales à l'évaluation des risques professionnels ont été dispensées par les experts sécurité du Pôle Agricole auprès d'une centaine d'agriculteurs. Cette action renforce leur capacité à identifier et à prioriser les risques au sein de leur exploitation agricole et ainsi réduire la sinistralité de façon structurée, toujours dans une démarche d'amélioration continue.

Adhésion des équipes et amélioration des conditions de travail

Dans le but d'encourager les bonnes pratiques et des comportements plus sûrs, des visites comportementales de sécurité sont organisées régulièrement au sein de toutes nos activités. Cette démarche consiste à observer, puis à échanger entre collègues des pratiques adoptées sur le terrain, avec comme fil rouge une approche visant dans un premier temps à faire prendre conscience des risques encourus, puis à s'engager à réduire les actes dangereux.

Au cours de l'exercice 2022-2023, plus de 1400 visites ont été réalisées au sein de la coopérative pour promouvoir une approche différente et préventive.

Point commun à l'ensemble de nos activités agricoles et alimentaires, la manutention manuelle, première cause d'accident, fait l'objet d'un vaste programme d'actions afin de limiter leur survenue. De nombreuses initiatives techniques, organisationnelles et humaines sont mises en place pour améliorer les conditions de travail associées à ces opérations.

Les aménagements, l'ergonomie des postes de travail et les équipements d'aide à la manutention agissent

en profondeur sur le quotidien des collaborateurs. L'amélioration et la modernisation de nos outils et processus facilitent ainsi la tâche des collaborateurs. Les meilleurs exemples cette année sont la refonte et l'automatisation de l'atelier pâtisserie salée sur notre site d'Yffiniac (22), ce qui élimine la répétitivité et limite les efforts lors de certaines opérations ; le remplacement de la ligne magrets fumés séchés sur le site de Maubourguet (65) a permis la dépose automatique des tranches dans le contenant final (premier système robotisé chez Euralis Gastronomie).

Depuis plusieurs années, nos Activités Alimentaires ont systématisé les séances d'échauffement et d'étirement avant la prise de poste, de façon à préparer le corps avant de commencer la journée et ainsi d'éviter les blessures ou les douleurs liées à une mauvaise posture pendant la journée. Il peut aussi s'agir simplement de quelques exercices physiques doux de réveil musculaire. À ces effectifs se sont ajoutés, depuis la première semaine de la sécurité 2023, ceux des laboratoires de contrôle qualité des sites français de Lidea.

Toutes ces actions, témoins de la dynamique engagée en France comme à l'international, contribuent cette année à une stabilisation de notre taux de fréquence (légère hausse de 4 %) et à l'obtention d'un taux de gravité de 0,97 à l'échelle du Groupe.

Qualité de vie au travail

Afin de promouvoir le bien-vivre au travail, des initiatives sont mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de nos activités. Nous pouvons notamment en citer deux sur nos Activités Alimentaires :

- **Le lancement du projet CAP de l'Activité Canards, « Ensemble vers le bien-vivre au travail ».** Ce projet portant sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) de nos équipes a été initié à la suite d'un diagnostic complet réalisé par un prestataire auprès des collaborateurs de tous les sites. Plus de 11 % des équipes d'Euralis Gastronomie ont ainsi pu être interviewés, avec pas moins de 11 jours d'intervention d'un prestataire sur les sites et une centaine de personnes sensibilisées à la QVCT (managers et IRP). Après analyse de ces études, un bilan complet par site a pu être restitué à l'ensemble de nos collaborateurs. Un appel à volontaires a ensuite été lancé afin de constituer des groupes de travail autour des principales thématiques retenues. Des plans d'action concrets commencent à voir le jour et seront déployés sur l'exercice 2024.

- **Au sein de la société STB, un groupe de travail** réunissant des collaborateurs représentant toutes les fonctions a travaillé en collaboration avec la Direction des ressources humaines à la rédaction d'une charte des « bons réflexes à adopter pour bien vivre ensemble au travail », à l'aménagement des bureaux et à la réfection des salles de pause de notre site d'Yffiniac.





INDICATEURS CLÉS 2022-2023

51 %

DE POSTES DE MANAGERS
(PERSONNE AVEC
LIEN HIÉRARCHIQUE)
PROPOSÉS POURVUS EN
INTERNE

valeur N-1 : 54 %
Objectif B24 : 60 %

15,2 %
DE FORMATIONS
QUALIFIANTES OU
CERTIFIANTES

valeur N-1 : 17 %
Objectif B24 : 17 %



ENJEUX 7 et 8

ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES TRANSFORMATIONS ET FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL



Évolution des organisations

LE PROJET AGIL'US AU NIVEAU DU GROUPE

Depuis trois ans, la Direction Générale d'Euralis souhaite augmenter le niveau de responsabilisation des pôles d'activité afin qu'ils puissent agir le plus efficacement possible, au plus près de leurs marchés. Elle souhaite poursuivre ce mouvement et désire également promouvoir une culture commune « Groupe » sur les fondamentaux de chaque fonction transverse.

AGIL'US a donc permis de définir ce niveau d'équilibre entre l'autonomie des pôles d'activités et le respect de cadres de gestion permettant de garantir une culture, des méthodes et des processus communs sur nos fonctions transverses (SI, Finances ou RH, par exemple).

Fidèle aux principes de management d'Euralis, AGIL'US est le fruit d'un travail de co-construction qui a impliqué une soixantaine de collaborateurs sur six mois.

Ce projet a ainsi permis de :

- renforcer la responsabilisation des Activités sur leurs métiers ;
- définir la mission d'Euralis Holding et les cadres de gestion qui régissent nos fonctions transverses ;
- transférer certaines fonctions mutualisées vers les Activités pour une efficacité opérationnelle accrue ;
- renforcer l'organisation d'Euralis Holding pour assurer ses nouvelles missions de pilotage, d'animation et de contrôle.

LA POURSUITE DE LA CONSTRUCTION DE LIDEA : TRANSFORMATION DES COMPÉTENCES

Pour Lidea, le déploiement du cycle de management des ressources humaines auprès de l'ensemble des collaborateurs est une priorité. Ces derniers sont ainsi formés à ce concept, ce qui leur permet de se l'approprier.

Par ailleurs, pour accompagner les évolutions stratégiques de Lidea et les défis qui en découlent en matière de compétences, les orientations et priorités RH à l'horizon 2030 ont été définies.

Ce projet est organisé autour de cinq piliers principaux :

- Développer la culture d'entreprise, dans une dynamique en faveur de l'inclusion, de la diversité et de la multinationnalité d'une équipe unique
- Assurer des processus efficaces, avec une gestion précise des données, pour assurer l'efficacité opérationnelle
- Construire et se développer, en créant une culture de l'apprentissage et du développement
- Créer les conditions favorables à l'engagement
- Construire la marque employeur Lidea en interne et en externe pour développer une proposition de valeur unique pour les collaborateurs de Lidea

Ces cinq piliers se déclinent en 15 objectifs. Chacun est structuré autour de projets opérationnels qui s'inscrivent pleinement dans le projet global du pôle. Ainsi, des programmes et parcours spécifiques ont déjà été mis en place pour les équipes commerciales afin de soutenir le développement de leurs compétences en phase avec la stratégie commerciale.

Plusieurs projets en faveur de la déclinaison du leadership model ont été mis en place, comme une méthodologie de feedback, ainsi que des actions structurantes autour du développement de la culture de la sécurité.

PÔLE AGRICOLE : LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE

En 2022, Euralis créait Eurasolis, filière photovoltaïque destinée à accompagner les agriculteurs qui souhaitent investir et produire de l'énergie verte sur leur exploitation, atténuer les impacts de leur activité en lien avec le changement climatique et obtenir un revenu complémentaire. Eurasolis a signé plus de 100 projets contractualisés pour 30 mégawatts-crête de production à terme ; les premiers chantiers ont été installés au printemps 2023. Ce succès est celui d'une coopérative qui sait créer des partenariats, y compris avec une « start-up ». Il confirme aussi l'ambition du Groupe



Olena Myskova,
Responsable des ressources humaines
Europe du Nord et Ukraine
Lidea

« En Europe du Nord et en Ukraine, le déploiement du cycle de gestion de management des ressources humaines auprès de l'ensemble des collaborateurs de Lidea est une priorité. Nous faisons donc en sorte que tous les managers maîtrisent ce concept et se l'approprient. Pour les y aider, nous mettons à leur disposition plusieurs webinaires. Nous leur demandons par ailleurs de consacrer du temps aux people reviews ; c'est une bonne occasion d'identifier les actions de formation à mettre en œuvre pour les collaborateurs, en fonction des compétences cibles. Dans tous les pays, nous avons également mis en place des programmes spécifiques pour les managers afin de garantir leur montée en compétences et leur leadership. En Ukraine, nous avons enfin lancé des modules à destination du management intermédiaire axés sur les fondamentaux en matière de gestion des compétences. Des webinaires ont aussi été mis à la disposition de l'ensemble des équipes pour les aider à gérer leur stress et à composer avec un environnement exceptionnel particulièrement difficile, incertain et peu sûr. »





d'être un acteur majeur de la production d'énergies renouvelables dans le Sud-Ouest.

Dans un contexte de forte croissance du marché des énergies renouvelables, Eurasolis accélère sa croissance avec un nouveau plan de développement articulé autour de trois axes.

- **Un catalogue d'offres solaires enrichi**

Eurasolis poursuit son offre sur les toitures et va développer son activité sur l'ensemble des applications photovoltaïques agricoles.

- **Un nouveau partenariat pour soutenir la croissance**

La société Inthy rejoint l'actionnariat d'Eurasolis en juin 2023. Inthy est un producteur d'énergies renouvelables de premier plan en Europe qui maîtrise toutes les étapes du cycle de vie d'un projet solaire. Grâce à l'entrée d'Inthy dans son capital, Eurasolis renforce sa capacité d'investissement dans ses développements et poursuit sa dynamique entrepreneuriale.

- **Une organisation qui se renforce** grâce aux équipes déjà en place, complétées par le recrutement d'un Directeur Général et d'un Responsable Administratif et Financier.



RETRAIT DU PROJET DE RAPPROCHEMENT EURALIS-MAÏSADOUR POUR LA FILIÈRE CANARDS

Euralis et Maïsador ont travaillé sur un projet de rapprochement de leurs activités de production industrielle, transformation et commercialisation des produits de leurs filières canards à foie gras, sauriserie et boutiques de vente directe. L'Autorité de la concurrence (ADLC) a commencé à étudier le projet au printemps 2022 et a indiqué en décembre qu'elle souhaitait approfondir son examen. Finalement, à la suite des derniers échanges avec l'ADLC, Eurasolis a décidé fin août 2023 de retirer ce projet de rapprochement. En effet, les mesures proposées pour répondre aux demandes de l'ADLC n'ont pas permis d'aboutir à un accord.

LES ACTIVITÉS CANARDS IMPACTÉES PAR L'INFLUENZA AVIAIRE

Les Activités Canards ont été largement impactées par l'activité partielle de longue durée, avec un nouvel épisode d'influenza aviaire au printemps 2023 touchant à nouveau les deux bassins de production.

En outre, de fortes tensions avec tous les clients (GMS et RHD) ont été ressenties en raison du manque de « matière » et donc de produits à livrer.



L'ACTIVITÉ TRAITEUR POURSUIT SA TRANSFORMATION

Cette année a été encore très perturbée par une baisse de la consommation et de la fréquentation de nos clients bouchers, charcutiers et traiteurs, mais aussi par une forte inflation avec une hausse du prix des matières premières, de l'énergie et des transports. Alors que l'exercice fiscal avait bien débuté, ce contexte a impacté l'Activité Traiteur dès le mois de février.

Cette année a également été marquée par des investissements en faveur des unités de production et du bien-être de nos collaborateurs. C'est le cas de l'atelier pâtisserie salée, entièrement rénové avec l'automatisation de tâches répétitives sans valeur ajoutée. Le système de froid du site de salaison de Perpezac a aussi été totalement rénové.

Des collaborateurs et managers acteurs de la transformation

EURALIS PARMIS LES 500 MEILLEURS EMPLOYEURS DE FRANCE

En janvier 2023, Eurasolis décroche la dixième place et obtient la note de 7,4 sur 10 dans le sondage anonyme mené par l'institut Statista pour le magazine économique Capital, qui mesure la satisfaction des collaborateurs vis-à-vis de leur employeur. Après trois ans de crises successives (Covid, grippe aviaire, sécheresse, etc.) et de transformations menées dans l'ensemble des Activités, ce classement confirme un engagement et un pilotage responsables combinant objectifs économiques, sociaux et environnementaux.



PRINCIPAUX AXES DES PROJETS RH EURALIS 2030

Dans le cadre de son ambition Euralis 2030, le Comité Stratégique RH, composé des Directeurs des ressources humaines des pôles et des directeurs de fonction RH du Groupe, a défini sa feuille de route et les projets majeurs pour le Groupe.

La feuille de route est construite selon trois axes clés : l'exigence de la performance, le développement et la transformation des compétences du collaborateur tout au long du cycle et l'engagement durable, en se basant sur une expérience collaborateur renforcée.

Chacun des chantiers sera mené en mode projet avec des chefs de projets issus de la communauté RH et des contributeurs opérationnels de l'ensemble du Groupe, ouvrant ainsi ces sujets au-delà de la communauté RH.

Quatre projets majeurs ont déjà vu le jour au cours de l'exercice :

- **LE PROJET EURËKA**, qui doit définir la marque employeur du Groupe à partir de la plate-forme de marque d'Euralis, ainsi que les principes de déclinaison par pôle ;
- **LE PROJET OXYGÈNE**, qui vise à créer et à mettre en place les conditions de réussite pour toutes et tous dans un objectif d'égalité professionnelle (cf. partie « Éthique ») ;
- **LE PROJET EUHRIS**, qui a pour objectif de refondre le dispositif SIRH du Groupe en mettant à disposition un système d'information moderne, homogène, souple et évolutif, accessible à tous les collaborateurs en France et à l'international, connectés ou non connectés et en capacité d'accompagner la transformation numérique des fonctions RH ;
- **LE PROJET GERME**, qui se divise en deux lots. Le premier, qui s'adresse à tous les managers du Groupe, a pour objectif de créer un parcours de perfectionnement des compétences managériales. Le second a pour objectif de proposer un parcours de développement des compétences de leadership et s'adresse aux cadres identifiés dans le plan de succession Groupe. Appelé « EuraLeader », ce programme contribuera à la sécurisation de nos compétences et de nos plans de succession.



LEADERSHIP MODEL : NOUVELLES FORMATIONS

Un programme de formation de six jours dédié au leadership model et adapté aux différentes populations managériales a été conçu pour Euralis Gastronomie. Ce parcours spécifique a continué d'être déployé en 2023, avec une deuxième session concernant près de 80 managers et 3 000 heures de formation. Les premiers groupes formés en 2022 ont quant à eux participé à des ateliers de co-développement. Pour 2024, un programme Leadership model spécifique et adapté à la strate managériale de proximité (chefs d'équipe) est en cours de construction.

GESTION DES TALENTS

PROJET EUREKA : LA MARQUE EMPLOYEUR DU GROUPE

Les différentes transformations mises en œuvre amènent de grands défis en matière de ressources humaines (spécialisation des métiers, besoins de nouvelles compétences, etc.), en particulier dans un contexte de forte concurrence et de crises successives. Or, au-delà des pratiques RH, travailler une marque employeur forte dans le cadre du projet Eureka peut constituer un réel atout pour l'attractivité, la fidélisation, l'engagement et la motivation des collaborateurs et des candidats souhaitant rejoindre l'écosystème Euralis.

LA DÉMARCHÉ ANTICIPATION DU PÔLE AGRICOLE : LA SUITE

Le dispositif de formation exceptionnel initié en 2020 pour accompagner les mutations des métiers du Pôle Agricole se poursuit et s'étend sur l'exercice 2022-2023. L'enjeu : être acteur des mutations et s'y préparer en développant les compétences des collaborateurs. Ces compétences sont des leviers au service du développement du projet du pôle, prioritairement axé sur le développement de filières à forte valeur ajoutée pour les agriculteurs et pour Euralis. Après une première année marquée par la mise en place de parcours agroécologie à destination des conseillers et techniciens en lien direct avec nos agriculteurs et porteurs de notre projet de transformation, le dispositif s'est doté d'un cycle 2 d'agroécologie avec un approfondissement de la partie terrain au travers d'expérimentations réalisées chez nos agriculteurs et en groupes restreints de trois à quatre collaborateurs.

Pour répondre aux cahiers des charges de plus en plus spécifiques de nos clients et garantir une qualité accrue en permanence, une première promotion de techniciens d'exploitation a été formée au certificat de qualification professionnelle Agent de silo en collaboration avec Solution+. Ce parcours certifiant de 150 heures de formation aborde une grande partie des missions du technicien. Il se compose de formations métier, notamment sur la conservation des grains, la gestion de l'énergie au travers du séchage (plus orienté sécurité), les risques liés aux explosions de poussières et la communication auprès des agriculteurs.

Tous les managers de magasin ont bénéficié d'un parcours de formation de plus de 20 jours sur le pilotage d'un magasin. Ce module a été développé en partenariat avec l'école d'ingénieurs Purpan. Les 120 conseillers-vendeurs sont également formés sur l'une des séquences suivies par les managers concernant les techniques de merchandising.

Convaincus que la réussite du projet passera par des collaborateurs disposant des moyens nécessaires pour atteindre leur plus haut niveau de compétences, nous poursuivons la démarche Anticipation avec l'ambition maintenue d'accompagner le plus grand nombre.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

Euralis s'attache à définir un système de rémunération juste et motivant pour ses collaborateurs et s'appuie sur un socle solide, complet, harmonisé et sécurisant pour les accompagner au quotidien, aujourd'hui et demain.

Nous adaptons nos dispositifs afin qu'ils répondent au mieux au besoin des activités et des collaborateurs :

ACCORDS D'INTÉRESSEMENT : CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX INTÉGRÉS

Chez Euralis, l'intéressement est un outil d'animation de la performance collective. Les critères de nos accords sont à la fois économiques, sociaux et opérationnels. Ils doivent refléter les enjeux de nos métiers en encourageant nos collaborateurs à être acteurs de la performance. Cette année, nous avons introduit un critère relatif à la sobriété énergétique à la plupart des accords visant à réduire la consommation d'énergie et à mettre en place les bons comportements.

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE MUTUELLE ET PRÉVOYANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons confié à Crédit Agricole Assurances l'ensemble de nos contrats français de santé et prévoyance. L'appel d'offres mené préalablement nous a notamment permis d'obtenir un engagement tarifaire sur la durée, de renforcer certaines de nos garanties, de pouvoir offrir de nombreux nouveaux services à nos collaborateurs (réseau optique, téléconsultations gratuites, renforcement des services d'assistance, aide aux aidants, financement de 50 % de notre fonds social) et de faire financer un budget annuel de prévention par l'assureur.

TRANSFORMATION DES CONTRATS DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Au-delà d'une simple mise en conformité de nos contrats de retraite avec la loi PACTE de 2018, la transformation de nos dispositifs « Article 83 » en dispositifs « PERO » (plan d'épargne retraite obligatoire) a pour vocation essentielle de moderniser et d'assouplir les conditions de l'épargne long terme de nos collaborateurs en France. Ainsi, les nouveaux supports de fonds, les trois modes de gestion pilotée et les possibilités de sortie anticipée en capital des versements volontaires se combinent pour assurer à nos collaborateurs dynamisme, sécurité et souplesse de leur épargne. Ce sont ainsi nos deux dispositifs de retraite supplémentaire qui ont été transformés en PERO, que ce soit le dispositif conventionnel Agricola CCPMA ou le dispositif mis en place par Euralis et auquel Euralis cotise pour chacun de ses collaborateurs en France, cadres et non-cadres.

CLASSIFICATION CINQ BRANCHES

Les évolutions de la classification conventionnelle cinq branches agricoles nous ont amenés à revoir la structuration des emplois des activités agricoles, semences et de la holding. Les travaux ont abouti à la signature d'accords avec les partenaires sociaux sur les trois périmètres.

Elle est le fruit du travail des managers des activités qui ont été associés aux RH pour identifier la liste des emplois, les définir et les peser selon la méthodologie proposée. Les managers ont bien compris que cet outil leur permettait de donner du sens et d'objectiver les positionnements en assurant une équité et une cohérence internes. Ce sont les managers qui portent la communication auprès de l'ensemble des collaborateurs.

La classification permet également d'appréhender la transformation des métiers puisqu'elle pourra évoluer dans le temps en s'adaptant à notre organisation.

Cette classification conventionnelle des emplois complète la politique de rémunération et de gestion des emplois d'Euralis, mais ne la remplace pas. Elle sera mise en place au 1^{er} janvier 2024.



CONTEXTE D'INFLATION ET D'ÉVOLUTION DES GRILLES SALARIALES

L'inflation importante a continué d'affecter fortement le pouvoir d'achat de nos collaborateurs. Afin de soutenir le pouvoir d'achat, de continuer à attirer les bons candidats et de retenir nos collaborateurs, Euralis a su débloquer des enveloppes conséquentes d'évolution salariale. En France, les négociations annuelles obligatoires ont abouti à la signature d'un accord sur tous nos périmètres, mettant en place des réévaluations salariales de bon niveau qui permettent d'accompagner l'évolution des salaires et des grilles conventionnelles. À l'international, nous avons stabilisé nos dispositifs en faisant évoluer les salaires de base et en mettant fin aux dispositifs ponctuels de soutien au pouvoir d'achat mis en place l'année précédente.

FORMATIONS MANAGÉRIALES DIAPASON

Nous continuons à déployer les formations Diapason auprès de l'ensemble de nos managers afin de les former aux échanges en matière de rémunération (identifier les différents dispositifs, comprendre son rôle en tant que manager dans la revue de rémunération et savoir expliquer les décisions prises). En France, une partie des sessions a été réalisée en interne par les équipes rémunération du Groupe. Très riches d'enseignements, ces sessions ont permis une grande interaction entre les équipes Groupe et les managers terrain, et une bonne compréhension des enjeux. Cette formation présente les principes du Groupe et poursuit son déploiement à l'international auprès des comités de direction de nos filiales à l'étranger.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNE

La promotion et la mobilité internes sont des leviers importants de notre politique de gestion de carrière, permettant de construire des parcours enrichissants et de fidéliser nos collaborateurs. Chez Euralis, nous encourageons nos collaborateurs à se développer de façon horizontale, verticale ou en changeant de périmètre par l'intermédiaire de deux outils : une campagne annuelle de talent review et la newsletter hebdomadaire de mobilité interne « Mobilus ».

En 2023, notre taux de postes managériaux pourvus en interne a atteint 51 %, avec un taux de confirmation de 100 %.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans un contexte de pénurie de compétences et de lutte permanente pour défendre nos filières d'attractivité et leurs métiers, Euralis poursuit ses actions de développement des compétences auprès de ses collaborateurs, que ce soit pour répondre à des problématiques métiers, développer les compétences transversales ou encore favoriser le travail dans un environnement professionnel sûr et inclusif (formation à la non-discrimination, à la lutte contre la corruption, etc.).

C'est également en adaptant les modalités pédagogiques et les formats aux différents objectifs ou thématiques que nous avons permis à plus de 5 770 stagiaires de bénéficier cette année d'actions de développement (dont 841 actions certifiantes/qualifiantes).

Par ailleurs, notre engagement en faveur de l'apprentissage a été reconnu par nos alternants, stagiaires et VIE avec l'obtention du label HappyIndex Trainees⁽⁷⁾ pour la septième année consécutive.

Au niveau du Groupe, la mise en œuvre d'un séminaire d'intégration, le déploiement de la culture managériale et la déclinaison des formations corporate se poursuivent afin de favoriser l'alignement des collaborateurs autour de notre raison d'être, nos valeurs, nos vocations, notre leadership model et nos objectifs stratégiques.



CQP AGRICOLE

Le CQP (certificat de qualification professionnelle) Agent de Silo s'intègre dans la démarche Anticipation du Pôle Agricole. Les objectifs de cette formation sont multiples :

- Favoriser la montée en compétences via des formations métier
- Favoriser un sentiment d'appartenance au pôle, valoriser et fidéliser les collaborateurs par la mise en place de ce parcours et l'investissement interne
- Sécuriser les départs en retraite via le transfert de compétences
- Uniformiser les pratiques entre les sites
- Permettre l'accès à une formation certifiante (ce titre est inscrit au RNCP Répertoire national des certifications professionnelles)

Cette année, une première promotion de techniciens d'exploitation a suivi ce parcours. Cela représentait un total de 20 jours de formation pour chaque participant. Le Pôle Agricole va poursuivre cette démarche avec une nouvelle promotion.

CQP STALAVEN TEYSSIER BOUTOT

Depuis plusieurs années, l'Activité Traiteur s'engage dans la montée en compétences et le développement de l'employabilité de ses collaborateurs. À titre d'exemple, pour ses équipes de production Traiteur, des parcours de formation certifiants ont été mis en place avec l'aide d'organismes externes reconnus sur le marché.



⁽⁷⁾ Label décerné par Choose My Company à la suite d'un questionnaire anonyme rempli par 100 stagiaires, alternants et VIE au sein du Groupe entre 2022 et 2023.



INDICATEURS CLÉS 2022-2023

26

NOMBRE DE DISPOSITIFS
OU ACCORDS AU-DELÀ
DES CONVENTIONS
COLLECTIVES OU DE LA
RÉGLEMENTATION

valeur N-1 : 27
Objectif B24 : 26

301

NOMBRE DE RÉUNIONS
AVEC LES IRP

valeur N-1 : 251
Objectif B24 : 250



CULTURE NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la sous-activité à laquelle nous faisons face depuis près de trois ans, Euralis Gastronomie a souhaité mettre à profit ce temps disponible pour développer les compétences numériques des équipes trop éloignées des outils digitaux. Ainsi, les opérateurs de production le souhaitant ont pu suivre une formation certifiante, à l'issue de laquelle ils se sont vus offrir une tablette numérique pour pérenniser et perfectionner à titre personnel cette nouvelle compétence acquise.



DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social au sein d'Euralis a été rythmé durant cette année 2023 par la conclusion de plusieurs accords collectifs importants.

Outre l'accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), les sociétés du périmètre cinq branches, à savoir Euralis Holding, Lidea et le Pôle Agricole, ont conclu un accord de classification qui permettra aux collaborateurs d'avoir une vision claire sur les missions qui leur sont confiées dans le cadre de leur emploi, et le positionnement de classification afférent. Ces accords ont également été signés par l'ensemble des organisations syndicales.

Enfin, dans le contexte du projet Agil'us, et notamment du transfert des fonctions mutualisées vers les Activités, Euralis Holding a conclu des accords dits d'adaptation avec STB et Euralis Gastronomie dans une logique de préservation des droits des salariés.

Au niveau du Groupe Euralis, un avenant à l'accord fonds social a été conclu avec l'ensemble des partenaires sociaux en vue de redynamiser cet outil qui permet aux salariés aux revenus modestes de bénéficier d'une prise en charge par Euralis de 90 à 100 % de leur reste à charge de frais de santé.

S'agissant de l'agenda social de l'année à venir, il se veut ambitieux et à la hauteur des enjeux d'Euralis 2030. Tout d'abord, nous serons amenés à ouvrir une négociation pour conclure un nouvel accord dialogue social au niveau du Groupe, pour en définir les quelques règles, mais aussi écrire les valeurs du dialogue social d'Euralis. Par ailleurs, nous serons amenés à négocier un accord Groupe inhérent au projet Oxygène, avec pour objectif de rendre effective l'égalité professionnelle au sein du Groupe. Enfin, nous ouvrirons des discussions sur la gestion de la fin de carrière chez Euralis, qui est également l'un des projets issus de la déclinaison RH du plan Euralis 2030.

L'année sera donc rythmée par la négociation de nombreux accords collectifs au niveau du Groupe et des Activités, qui ne manqueront pas d'alimenter le dialogue social au sein d'Euralis.

ENJEU 9

PROMOUVOIR NOS VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES AU SEIN DE NOTRE SPHÈRE D'INFLUENCE



Principes éthiques

Conformément à ses valeurs (proximité, responsabilité, ouverture et simplicité) et à ses engagements, le Groupe Euralis agit partout dans le monde et en toutes circonstances dans le respect des lois et des réglementations.

La directive européenne 2019/1937 sur les lanceurs d'alerte et sa transposition en droit français via la loi Wasserman ont été l'occasion pour Euralis de :

- Mettre à jour sa Charte Éthique et sa procédure d'alerte.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ DES AFFAIRES

- Choisir et traiter équitablement les fournisseurs, prestataires ou consultants
- Se conformer à la législation
- Proscrire tout acte de corruption et paiement de facilitation
- Respecter les principes du Groupe en matière d'offre et de réception de cadeaux et invitations
- Prévenir toute situation de conflit d'intérêts
- Respecter les éléments de confidentialité et communication externe
- Garantir le respect de la vie privée et la protection des données personnelles

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

- Garantir un environnement assurant la sécurité et le bien-vivre au travail
- Assurer l'égalité des chances
- Respecter la dignité de la personne humaine

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ EN TANT QU'ENTREPRISE CITOYENNE

- Satisfaire et répondre aux exigences de nos consommateurs
- Participer à la cohésion sociale via des contributions à la collectivité et aux activités de bienfaisance
- Œuvrer pour avoir un impact positif sociétal
- Autoriser les contributions et activités politiques à titre personnel



INDICATEURS CLÉS 2022-2023

21,8 %

DE FEMMES
DANS LES CODIR
(ORGANES DE GOUVERNANCE
EXÉCUTIFS D'EURALIS)

valeur N-1 : 25 %
Objectif B24 : 25 %

16,7 %

DE FEMMES MEMBRES
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

valeur N-1 : 8,3 %
Objectif B24 : 17 %

88/100
À 93/100

INDEX ÉQUITÉ
FEMMES-HOMMES

valeur N-1 :
de 80/100 à 93/100

Objectif B24 :
85/100 minimum



Pierre Pages,
Vice-président d'Euralis,
Président de Lidea
et du Comité d'éthique



« La conformité, et plus largement l'éthique, doivent guider nos actions chez Euralis. Et le Comité d'éthique a pour rôle, entre autres, de veiller au bon déploiement du programme éthique du Groupe, en France et à l'international. Je tiens à rappeler que nous sommes tous concernés par ces problématiques, en toutes circonstances, quelles que soient nos fonctions et nos responsabilités. Ainsi, la conduite des affaires doit se faire dans le respect des lois et des réglementations, des politiques, ainsi que des principes éthiques en vigueur au sein de la coopérative. Aucun écart ne sera toléré : nous mettons en œuvre une politique "zéro tolérance". »



- Changer de plate-forme d'alerte pour s'assurer que chaque équipe éthique locale reçoit les alertes concernant son entité. Un QR code a été mis en place pour faciliter la connexion à la plate-forme.
- Communiquer sur ces mises à jour via une campagne e-mail, un passage en comité social et économique et un affichage.

GOVERNANCE DE L'ÉTHIQUE : TOUS ACTEURS !

L'éthique est l'affaire de tous et s'applique en toutes circonstances, quelles que soient nos fonctions et responsabilités. L'éthique est un état d'esprit qui doit guider nos actes au quotidien, du plus simple au plus engageant.

COMITÉ D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Le Comité d'éthique a pour missions de veiller au bon déploiement du programme éthique du Groupe (loi anticorruption Sapin 2, diffusion de la culture éthique) et de fournir des recommandations. Il est l'instance de référence dans le cas de signalements éthiques spécifiques.

ÉQUIPE ÉTHIQUE

Chaque entité (Holding, STB, Euralis Gastronomie, Lidea, Pôle Agricole, Groupe) s'est dotée d'une équipe éthique sur son périmètre afin de répondre au mieux aux problématiques remontées, d'agir en proximité et de gagner en efficacité.

Il est toujours possible pour le lanceur d'alerte de contacter l'équipe éthique Groupe.

Tous les membres des équipes éthique sont tenus à un accord de confidentialité renforcé.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

La loi Sapin 2 est un cadre législatif essentiel visant à renforcer la transparence, l'intégrité et la gouvernance d'entreprise. Il est de notre devoir à tous de nous assurer que cette loi est respectée dans tous les pays où nous opérons.

Dans ce contexte, notre exemplarité dans le domaine de la conformité est essentielle ; nous devons nous assurer que nos actions et nos décisions sont en parfaite conformité avec les principes de la Loi Sapin 2.

Afin de renforcer notre engagement collectif en matière de conformité, nous avons mis en place une formation e-learning sur la loi Sapin 2.

Nous avons un taux de participation de 98% à la première vague de formation e-learning « Sapin 2 - Prévention de la corruption ».



PILOTAGE DE LA DÉMARCHÉ ÉTHIQUE : GESTION DES ALERTES ET CONDUITE DES ENQUÊTES INTERNES

Euralis met à la disposition de tous ses collaborateurs en France et à l'international, ainsi que de toute autre personne exerçant une activité en son sein, un dispositif d'alerte via une plate-forme Internet sécurisée et respectant les exigences légales de la loi Sapin 2.

Les alertes sont reçues et traitées via la plate-forme par chaque équipe éthique destinataire.

Sur cet exercice, 12 nouvelles alertes ont été adressées à l'une de nos équipes éthique. En voici une synthèse :

- Localisation : France (91 %), international (9 %)
- Classification : harcèlement, violence et discrimination, conflit d'intérêts, détournement d'actifs de l'entreprise, etc.
- Conclusion des alertes closes : allant de « faits reprochés non avérés » à des sanctions appropriées selon le degré de la faute

Toutes les alertes ont fait ou font l'objet d'enquêtes approfondies dans le respect des principes d'intégrité, d'objectivité, d'impartialité et de confidentialité.



Béatrice Duverneuil,
Directrice des ressources humaines
Lidea

« Nous avons un Comité Éthique spécifique pour Lidea. Composé de quatre personnes (le Directeur général du pôle, la coordinatrice HSE, la Risk Manager et moi-même), ce comité se réunit une fois par mois. L'occasion de faire le point sur différents sujets : les éventuelles alertes, mais aussi les plans d'action en cours et leur déploiement. Ce comité interagit avec les "Relais Éthique" représentés par les équipes RH dans les zones géographiques où Lidea opère. Je me réjouis de constater qu'ils se sont emparés du sujet avec sérieux et engagement. Ils maîtrisent parfaitement la Charte Éthique et le dispositif dédié. Cette organisation nous permet d'être au plus près des préoccupations du terrain et de faire de l'éthique une réalité du quotidien. »





Vincent Dupouy,
Délégué à la protection
des données pour
le Groupe Euralis



« Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est un enjeu majeur pour le Groupe Euralis. D'abord, nous avons une obligation légale de respecter ce règlement : en cas de non-conformité ou d'incident, nous nous exposons à des sanctions financières. Mais notre engagement va au-delà du respect de la loi et il s'inscrit dans notre démarche éthique. En effet, il est de notre responsabilité de protéger les données personnelles confiées par les collaborateurs, adhérents, clients et partenaires. Il est également de notre responsabilité de respecter leur vie privée et de réagir de manière appropriée en cas de violation de données. Pour ces raisons, au sein d'Euralis, chaque pôle ainsi que la holding a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) qui s'appuie sur un réseau de Relais à la Protection des Données répartis dans les différentes directions métiers concernées. »

RGPD Protection des données personnelles

EURALIS s'attache à protéger et utiliser à bon escient les données de ses clients, adhérents, partenaires, collaborateurs et candidats.

Le Groupe continue de renforcer sa conformité RGPD, dans le cadre d'un dispositif global piloté depuis 2018 par nos cinq Délégués à la Protection des Données (DPO) qui animent un réseau de 88 Relais répartis en France et dans nos principales filiales européennes. Nos relais et nos DPO assurent la mise en œuvre des feuilles de route et le reporting d'avancement périodique.

Après la mise en place en 2019 d'un socle commun de politiques, procédures, référentiels et modèles de mentions d'information, notre stratégie RGPD a été outillée en 2022 d'un logiciel commun nous permettant de regrouper l'ensemble de nos registres de traitement et notre base documentaire, de suivre l'ensemble des actions de conformité et de gérer les différentes obligations en cas de violation de données personnelles.

Outre les actions de mise en conformité de nos traitements existants, nos relais et DPO sont impliqués dans les nouveaux projets afin de veiller à la conformité des nouveaux processus et outils déployés (démarche de protection de la vie privée dès la conception ou « privacy by design »).

Cette année, le pilotage de notre conformité a été renforcé par la mise en place d'indicateurs de conformité communs entre les différentes entités du Groupe afin de disposer d'une vision globale de conformité RGPD.

Afin d'assurer la protection des systèmes d'information et de toutes les données des tiers du Groupe, une gouvernance et des moyens sont alloués à la cybersécurité. Plusieurs projets de renforcement de la sécurité des SI ont été menés cette année, dont des projets de :

- Mise en place d'une prestation de Security Operation Center et d'une solution XDR associée, ayant pour objectifs d'améliorer la détection et la réponse aux incidents de sécurité SI
- Mise en place d'une solution de bastion pour sécuriser les accès de nos partenaires
- Mise en place d'une seconde solution de virtualisation d'applications
- Chiffrement des disques durs de tous les PC de notre parc en France
- Renforcement des règles sur les mots de passe.

Une coopérative responsable et engagée contre toutes les formes de discrimination

DIVERSITÉ, HANDICAP ET RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

Euralis fait partie des quatre leaders du club départemental des Pyrénées-Atlantiques « Les Entreprises s'engagent » depuis sa création en 2019. Cette communauté de coopération entre les entreprises et l'État a pour objectif de répondre aux grands défis sociaux et environnementaux auxquels notre génération est (et sera) confrontée. Signataire de la charte et de l'engagement « Les entreprises s'engagent », Euralis développe des actions concrètes dans les domaines de l'environnement, de la sobriété énergétique et de l'emploi.

Euralis et Lidea s'engagent également auprès de l'Adapei 64 (Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales) au travers d'actions concrètes et volontaires autour de la diversité et du handicap, en lien avec notre engagement sociétal et notre implication sur le territoire et en complément des différentes actions RSE menées, qu'il s'agisse d'actions d'aménagement de postes, d'actions préventives visant à diminuer la pénibilité et les risques au travail, ou encore d'actions de partenariats avec des établissements adaptés (ESAT, agences d'intérim spécialisées, etc.).

MIXITÉ : LE PROJET OXYGÈNE

Euralis s'est fixé l'objectif de compter 45 % de femmes parmi ses instances de direction en 2030. Pour réaliser cet objectif, nous avons lancé un vaste projet, baptisé Oxygène, qui vise à créer et à mettre en place les conditions de réussite pour toutes et tous dans un souci d'égalité professionnelle.

Une enquête a été lancée auprès de l'ensemble des collaborateurs en France à la fin du mois de mai afin de dresser un état des lieux de l'égalité professionnelle au sein de la société. Les résultats de l'enquête montrent qu'il s'agit d'un sujet d'intérêt pour nos collaborateurs, puisque près d'un tiers d'entre eux (1 072) ont répondu et fourni des commentaires. L'enquête nous donne également un éclairage sur la volonté de nos collaborateurs de faire évoluer la culture du Groupe quant à la place des femmes dans l'entreprise. Les réflexions et plans d'action s'orienteront dans un premier temps autour du sexisme ordinaire, de la carrière des femmes, du droit à la déconnexion et de la parentalité.

Achats responsables

UNE VOLONTÉ ANCRÉE ET EN ÉVOLUTION

Notre démarche Achats responsables vise à être au plus proche de nos exigences en matière de RSE et des attentes de nos clients. Depuis 2014, notre Groupe est engagé dans une Politique Achats afin d'assurer l'équilibre de traitement de nos fournisseurs et de garantir les bonnes pratiques de nos acheteurs.



Cette année, la Coopération Agricole a formé l'ensemble de la communauté des acheteurs d'Euralis aux Achats Responsables en s'appuyant sur les principes des enjeux RSE présents dans notre matrice de matérialité. À l'issue de cette formation, la communauté Achats a rédigé et validé en août 2023 une Charte Achats responsables Euralis pour compléter et enrichir la Politique Achats historique du Groupe.

Cinq principaux critères ont ainsi émergé et deviennent les axes de notre démarche en termes de priorités et de pilotage de nos pratiques :

- le respect de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité
- l'éthique, la lutte contre la corruption, les droits de l'homme et les normes internationales dans la relation des affaires
- la promotion des achats locaux et de l'économie circulaire
- le respect des normes qualité et sécurité des aliments
- le traitement équitable des fournisseurs et des prestataires



Alain Dewambrechies,
Responsable Achats Indirects
Groupe Euralis



« Euralis a désormais une Charte Achats responsables. C'est le fruit d'un travail collaboratif réalisé notamment lors du séminaire Achats du mois de juin 2023 qui a réuni l'ensemble de la communauté Achats des différentes Activités de la coopérative. Je tenais à cette dimension participative. Cette charte est la première étape vers une transformation de notre métier. D'abord, elle insuffle certains grands principes de la RSE, en étant, bien sûr, alignée sur les enjeux du Groupe en la matière : droits humains, respect de l'environnement et de la biodiversité, économie circulaire, écoconception et développement des circuits courts. Ensuite, elle précise nos engagements comme ceux de nos fournisseurs. Elle est également conforme à la Politique Gouvernance et Conformité de la coopérative et alignée sur la Charte Éthique d'Euralis. Bien entendu, elle s'accompagnera d'un plan d'action assorti d'indicateurs qui vont nous permettre de suivre son déploiement. »

NOS PRINCIPALES CONTRIBUTIONS SUR L'EXERCICE

Déjà acteurs en matière d'achats responsables, les membres de la communauté n'ont pas attendu la définition de notre charte pour agir auprès de prestataires et fournisseurs. Sur cet exercice, de nombreuses actions concrètes ont été travaillées avec nos partenaires, dans des domaines variés, pour améliorer notre responsabilité sociétale. En voici quelques exemples :

- Environnement et bien-être animal : intégration de plans de progrès aux contrats de nettoyage pour optimiser la gestion de l'eau, réduction des épaisseurs de films de palettisation pour limiter à la source les quantités de plastique utilisées, suivi des conditions de transport des animaux vivants pour nous assurer du respect des normes en matière de bien-être animal ;
- Éthique : respect des clauses de notre Charte Éthique, diffusion de la Charte Éthique en annexe des contrats ;
- Respect des normes qualité et sécurité en matière d'aliments : intégration des notions de « food safety culture » au nouveau cahier des charges, travail sur la naturalité des achats de matières premières et d'ingrédients pour nos Activités Alimentaires ;
- Promotion des achats locaux et de l'économie circulaire : relocalisation de la fabrication de nos bennes de céréales en France, collaboration avec nos agences d'intérim pour mettre en place des solutions de mobilité, transition vers des barquettes et des films en plastique recyclable ;
- Traitement équitable des fournisseurs : suivi du taux de contractualisation de nos fournisseurs et favorisation de la notion de réciprocité.

Le prochain exercice sera l'occasion de diffuser et faire connaître nos attentes et d'obtenir l'engagement de nos fournisseurs et sous-traitants vis-à-vis de cette Charte « Achats responsables ».



ENJEU 10

PROMOUVOIR LA BIEN-TRAITANCE ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La charte bien-être animal Groupe guide Euralis dans ses actions pour promouvoir la bien-traitance et le bien-être des animaux (BEA) dans l'ensemble de ses filières (palmipèdes, volailles de chair et bovins). Un comité chargé du pilotage se réunit régulièrement pour suivre les évolutions réglementaires, la veille et notre plan d'action. Animée par la directrice RSE et sponsorisée par Sébastien Doat, administrateur d'Euralis et référent BEA au sein du Comité Stratégique RSE, cette démarche répond à nos engagements pour promouvoir des conditions d'élevage responsables et répondre aux attentes croissantes des consommateurs en faveur de modèles d'élevage durables conciliant réalité économique, bien-être animal et biodiversité.



Selon la définition du Code terrestre de l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale), le bien-être animal désigne « l'état physique et mental d'un animal en relation avec les conditions dans lesquelles il vit et meurt ». Les principes directeurs de l'OMSA retenus en la matière se réfèrent également aux cinq libertés fondamentales universellement reconnues, énoncées en 1965 pour décrire les droits des animaux placés sous la responsabilité humaine :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition.
- Absence de peur et de détresse.
- Absence de stress physique ou thermique.
- Absence de douleur, de lésions et de maladie.
- Possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce.

Depuis plus de 15 ans, Euralis respecte les réglementations relatives au bien-être animal et s'assure de la bien-traitance animale sur l'ensemble de la chaîne, de la naissance à l'abattage. Cette valeur, réaffirmée par notre Président, est la condition essentielle d'appartenance à la communauté Euralis.

Quelle que soit la filière animale (palmipèdes, volailles de chair ou bovins), notre coopérative s'engage à améliorer les conditions des animaux ;



INDICATEURS CLÉS
2022-2023

100 %

D'EXPLOITATIONS
AVEC UN PARCOURS
ACCESSIBLE À TOUS
LES ANIMAUX

valeur N-1 : 100 %
Objectif B24 : 100 %

27 %

D'ABATTOIRS AUDITÉS
SUR UN RÉFÉRENTIEL
BIEN-ÊTRE ANIMAL

valeur N-1 : 31 %
Objectif B24 : 27 %

78 %

DE PRODUCTEURS
AGRÉÉS
PALMIGCONFIANCE

valeur N-1 : 36,3 %
Objectif B24 : 58 %

83 %

DE RÉFÉRENTS
D'EXPLOITATIONS FORMÉS
AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Objectif B24 : 100 %



l'alimentation, la santé, les espaces de vie et le transport sont notamment des points d'attention importants de notre démarche.

Euralis réfléchit par ailleurs, avec toutes les parties prenantes, à l'élaboration de nouveaux modèles d'élevage plus durables, avec comme objectif « one health », c'est-à-dire le couplage du bien-être animal à des objectifs à la fois de santé des éleveurs et de gestion de l'environnement.

En effet, le Groupe souhaite maintenir la pérennité des filières animales au sein de ses activités pour développer l'emploi et un revenu adapté à l'exploitant agricole, tout en assurant une offre alimentaire, durable, accessible et de qualité sur son territoire. Euralis développe des filières animales sous signe officiel de qualité (Label Rouge, IGP et BIO).

UNE DÉMARCHE QUI S'APPUIE SUR DES PRODUCTIONS SOUS SIGNE DE QUALITÉ

Avec une filière volailles de chair 100 % sous Label Rouge, IGP ou AB, le Pôle Agricole se positionne exclusivement sur des produits sous signe de qualité reconnu. Cette filière représente 147 éleveurs et 4 millions de volailles Label Rouge, dont 105 000 produites en agriculture biologique.

Sur la filière palmipèdes, ce sont 218 producteurs répartis dans le Sud-Ouest et le Grand Ouest et engagés dans une démarche de progrès en matière de bien-être animal au travers des signes de qualité.

Quant à la filière bovins, 135 éleveurs sont engagés dans le Label Rouge Bœuf Blond d'Aquitaine, avec un cahier des charges qui intègre la surveillance de points clés en lien avec le BEA (autonomie alimentaire supérieure à 80 %, accès à la pâture pendant au moins six mois de l'année, chargement limité, surface par animal à respecter dans les bâtiments).

En dehors des activités d'élevage, des exigences de bien-être animal sont intégrées à nos contrats d'achats pour les produits carnés de notre Activité Traiteur.

RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DE LA BIEN-TRAITANCE ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Afin de garantir le respect du bien-être animal dans la production de palmipèdes, des audits ainsi que l'agrément PALMIG CONFIANCE, validé par un organisme de contrôle tiers, sont réalisés régulièrement. Ce référentiel développé par l'interprofession CIFOG permet de concilier exigences en matière de biosécurité (incontournables pour la pérennité de l'activité) et respect du bien-être animal. Témoin du souci que nous portons au développement de notre démarche, le pourcentage d'exploitations agréées a doublé cette année pour atteindre 78 %.

Dans la filière volailles de chair, des grilles internes d'évaluation basées sur des critères issus de référentiels recommandés par l'ITAVI (Institut Technique de l'AViculture) permettent le suivi du BEA au sein des élevages depuis 2020.

Euralis Bovins a déployé le référentiel Boviwell, un outil de mesure du bien-être animal dans les exploitations de bovins viande et bovins lait. Co-construit avec les filières et les acteurs économiques en concertation avec les ONG welfaristes, cet outil est adapté du référentiel scientifique européen Welfare Quality®. Chez Euralis, le déploiement de ce référentiel a débuté en 2022 et va se poursuivre sur l'exercice à venir. Le référentiel couvre plusieurs sujets : bien-être animal au cours du transport, du chargement et du déchargement des animaux, conditions de stockage, mais aussi hygiène et sécurité.

AUDITS ABATTOIRS

L'ensemble des abattoirs détenus en propre par Euralis (sites de Maubourguet [65] et des Herbiers [85]) a fait l'objet d'au moins un audit axé sur les exigences en matière de bientraitance et de bien-être animal définies par l'OABA (Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs) ces deux dernières années. Un plan d'action a ainsi émergé comme opportunité d'amélioration continue et permet de renforcer la protection animale sur notre activité d'abattage.

EXPRESSION DES COMPORTEMENTS NORMAUX DES ESPÈCES

Euralis poursuit son action afin d'améliorer le respect des cycles de lumière des animaux et les conditions de vie proches des conditions naturelles, notamment en aménageant des parcours extérieurs arborés.

→ CYCLES DE LUMIÈRE

Euralis poursuit ses efforts pour optimiser les effets bénéfiques de la lumière sur les animaux et pour offrir à ces derniers des conditions similaires à celles du milieu naturel. L'élevage de volailles et de bovins au sein des filières du Groupe Euralis se fait entièrement en lumière du jour, sur des cycles naturels, tandis qu'une partie des élevages de la filière palmipèdes est, au cours de son cycle de vie, placée sous lumière artificielle. Néanmoins, des experts d'Euralis restent en veille active sur le sujet.

→ PARCOURS ET AGROFORESTERIE

Euralis s'attache à ce que 100 % des animaux élevés au sein de ses trois filières aient accès à un parcours extérieur, afin qu'ils puissent exprimer les comportements normaux de leur espèce, tout comme dans le milieu naturel.

Afin d'enrichir le milieu de vie et par la même occasion renforcer la biodiversité, Euralis a engagé ses éleveurs dans des programmes d'agroforesterie. Sur les volailles de chair Label Rouge, tous les parcours sont déjà herbeux et arborés.

En 2021, Euralis est devenu partenaire de la société PUR en rejoignant le collectif « Ici On Sème », dont la mission est de réunir entreprises, agriculteurs et coopératives pour initier des projets agroforestiers sur le territoire. Le rôle de notre coopérative est d'identifier et de mettre en relation des agriculteurs adhérents avec les équipes d'agronomes de PUR. Aujourd'hui, cinq éleveurs de volailles se sont lancés dans cette aventure et bénéficient d'un accompagnement technique et financier. Plus de 5 000 arbres ont ainsi été plantés chez chaque exploitant, avec une densité plus de 9 fois supérieure à celle figurant dans le cahier des charges Label Rouge. Trois nouveaux projets verront également le jour en 2024.

Au niveau des élevages de palmipèdes, l'agroforesterie continue de se développer sous l'impulsion d'Euralis. Les équipes de production de palmipèdes, ainsi que



Sanders-Euralis, notre partenaire alimentation animale, ont également intégré ce dispositif depuis cette année. Ces nouvelles collaborations viennent renforcer le travail réalisé ces dernières années dans le Sud-Ouest, où de nombreux parcours ont été aménagés avec la plantation de haies et d'arbres pour accueillir nos canards.

Chacun de ces projets contribue au développement de la biodiversité dans son environnement et favorise le bien-être des animaux.

DÉMÉDICALISATION

Euralis œuvre depuis toujours pour la démedicalisation, en encourageant les bonnes pratiques en matière d'élevage et l'utilisation d'alternatives aux antibiotiques. Le Groupe accompagne les éleveurs pour développer des solutions alternatives aux antibiotiques. Des soins à base de plantes et d'huiles essentielles sont par exemple proposés sur tous les plans sanitaires d'élevage de volailles Label Rouge et BIO.

Afin de valoriser ces productions, Euralis a développé des filières « sans traitement antibiotique » en réponse aux attentes des consommateurs. Bien entendu, si des soins médicaux, des antibiotiques ou une vaccination sont nécessaires, le principe de bientraitance animale respecte cette démedicalisation, et les productions sont alors commercialisées en dehors des circuits « sans traitement antibiotique ».

FORMATION AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Conformément à la réglementation, un référent BEA est nommé dans chacune des exploitations palmipèdes et volailles depuis janvier 2022. Accompagnées de vétérinaires-conseil, ces filières ont élaboré un programme et un calendrier pour permettre l'organisation de cette formation, qui s'est déroulée sur le premier semestre 2023 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

En volailles, 132 producteurs ont été formés en interne par Euralis (soit 96 % des éleveurs) et 9 en externe. Côté palmipèdes, 323 éleveurs ont suivi une formation en tant que « référents bien-être animal ». Les référents BEA manquants seront invités à se mettre en conformité d'ici le 31 décembre 2023, date à laquelle l'application doit être effective.



VALORISATION DE TOUS LES ANIMAUX NÉS ET VIABLES

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, Euralis souhaite étendre la valorisation de tous les animaux nés au sein de ses filières, déjà actée sur les filières bovines et volailles. Notre Groupe s'est engagé avec le CIFOG et les accoueurs de palmipèdes à garantir un devenir à tous les animaux viables, femelles et mâles.

DÉVELOPPEMENT DE MATIÈRES DURABLES DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

Afin de répondre à l'ambition d'une agriculture durable, Euralis développe des productions de céréales et d'oléagineux comme le soja de France sans OGM (< 0,9 %) et le maïs sous certification SAI (référentiel durable). Son partenariat avec l'usine du producteur d'aliments SANDERS-EURALIS dans le Sud-Ouest favorise quant à lui des formulations de qualité en lien avec l'amélioration de la nutrition des animaux, notamment à partir de ces filières.

Concernant les palmipèdes, les fournisseurs d'aliments s'inscrivent dans la démarche DURALIM et élaborent leurs formulations avec des spécialistes de la nutrition pour offrir aux animaux le meilleur développement possible et garantir leur équilibre. Les céréales complètes moulues utilisées dans les formulations sont d'origine France, et le soja est soit d'origine France, soit sous certification PRO TERRA (lutte contre la déforestation importée). Un comité EURALIS de lutte contre la déforestation importée a été créé, et un diagnostic de tous les produits concernés au sein de nos activités de rang 1 et 2 est en cours pour établir ensuite un plan d'action.

Au niveau des volailles de chair, Euralis favorise l'utilisation des céréales produites en France, en local, comme le demandent ses clients abattoirs.

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE ANIMAL DES APPROVISIONNEMENTS EN ŒUFS ET VIANDE DE POULET DE NOS ACTIVITÉS ALIMENTAIRES

À l'horizon 2025, Euralis s'est engagé, pour la préparation des recettes de ses Activités Alimentaires, à mettre fin à l'approvisionnement en œufs de poules élevées en cage et à utiliser exclusivement des œufs (coquilles et ovoproduits) issus de filières hors cage. Quant aux approvisionnements en viande de poulet pour les plats préparés, au moins 20 % des volumes devront provenir d'élevages garantissant aux animaux un accès au plein air.

DISTRIBUTION D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉS AU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Dans le but d'accompagner les éleveurs dans leur démarche de progrès afin de promouvoir le bien-être animal, le Pôle Agricole mobilise au sein de ses magasins Point Vert une équipe de conseillers-vendeurs en élevage. Présent dans sa gamme « Équipement et matériel », ce service permet de mettre à disposition des équipements adaptés au bien-être des animaux.



→ ENJEU À SUIVRE

L'enjeu « Notoriété et image de marque » a été identifié. Même si Euralis a réalisé des actions autour de cet enjeu, il ne fait pas l'objet d'une présentation détaillée. Il pourra cependant être précisé dans une DPEF à venir, si nécessaire.

ENJEU 11

NOTORIÉTÉ ET IMAGE DE MARQUE

Soucieux de la façon dont il est perçu par ses parties prenantes externes (candidats, clients et prospects notamment), le Groupe Euralis est particulièrement attentif à sa notoriété et à son image de marque.

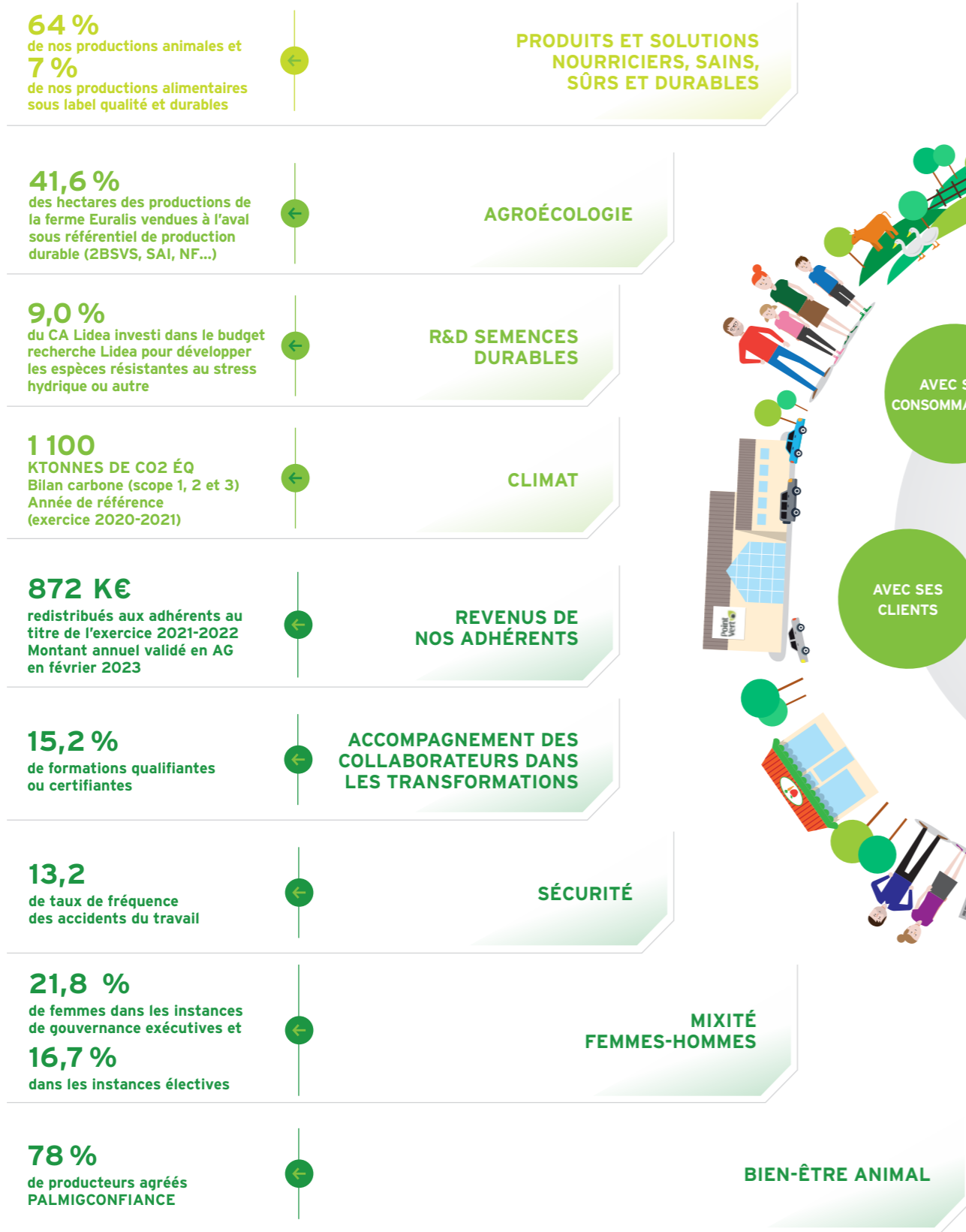
Ainsi, sur l'exercice, les équipes RH et communication ont travaillé sur la marque employeur de la coopérative afin de développer son attractivité sur le marché du recrutement et de fidéliser les collaborateurs. Les équipes commerciales et marketing s'attachent quant à elles à développer la notoriété de nos marques commerciales, notamment via le lancement de produits qui répondent le mieux possible aux attentes des consommateurs.

Grâce à l'ensemble de ces initiatives, Euralis compte parmi les coopératives leaders sur son marché.



NOS DÉFIS ET NOTRE PERFORMANCE 2022-2023

Le Groupe Euralis agit sur ses territoires d'implantation au service d'une agriculture durable. Il s'attache à promouvoir une alimentation saine, sûre et de qualité, accessible à tous et répondant le mieux possible aux attentes sociétales. Afin de mettre en œuvre ses stratégies, le Groupe interagit avec son écosystème : administrateurs, agriculteurs et adhérents, clients, collaborateurs, partenaires et consommateurs. Euralis s'engage à relever ces défis et a défini pour cela une feuille de route pluriannuelle. Pour s'assurer de l'efficacité de ses actions et mesurer leur impact, le Groupe s'appuie sur des indicateurs de performance clés pour chacune des dimensions couvertes. Ces indicateurs sont présentés deux fois par an au Comité Stratégique RSE pour avis et ajustement si nécessaire. Les résultats ci-dessous illustrent les initiatives engagées. Ils marquent une étape supplémentaire dans la réalisation de nos ambitions RSE 2030.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Sur l'exercice 2022-2023, le Groupe Euralis a évolué dans un contexte instable, ce qui a demandé aux équipes un effort d'adaptation pour être les plus agiles possibles face à des situations exogènes complexes (situation géopolitique tendue, effets du changement climatique, inflation, etc.). Il s'agit également d'être à l'écoute des opportunités potentielles en matière d'innovation et de partenariats. C'est une façon de renforcer les activités en proie à des mutations profondes.

Dans ce contexte incertain, le Groupe a réussi à poursuivre le déploiement de sa politique RSE, articulée autour de ses trois ambitions : œuvrer pour une agriculture nourricière, une agriculture durable et un écosystème socialement responsable. Le cap est donc maintenu et renforcé : il s'agit plus que jamais de s'orienter vers une agriculture et une alimentation durables et responsables, en lien notamment avec la démarche stratégique intégrant les enjeux climatiques. Pour être à la hauteur de ses ambitions, la coopérative se transforme, innove et accompagne les agriculteurs dans la transformation de leurs pratiques agricoles. Elle leur propose pour cela des prestations de conseil et de services et des filières à valeur ajoutée développées en partenariat avec ses clients industriels. La coopérative poursuit son engagement pour la production d'énergies renouvelables et participe en cela à la résilience des exploitations agricoles. Elle œuvre également pour l'autoconsommation énergétique de ses sites et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Euralis favorise enfin un écosystème socialement responsable. Attentif à l'égalité des chances et à la parité dans ses équipes, le Groupe veille au développement et à l'épanouissement de chaque collaborateur.

Afin de poursuivre la dynamique amorcée, une trajectoire d'ici à 2030 a été définie durant l'exercice, avec un plan d'action qui permettra de réaliser l'ensemble de ces ambitions. La déclinaison de notre stratégie RSE est en œuvre ; elle couvre l'ensemble de nos enjeux, monitorés par des indicateurs de performance clés et évalués par le Comité Stratégique RSE sur une base bisannuelle.

légende AGRICULTURE NOURRICIÈRE AGRICULTURE DURABLE ÉCOSYSTÈME SOCIALEMENT RESPONSABLE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



PRÉAMBULE

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), Euralis déploie, au sein de sa sphère d'influence, les valeurs sociales, sociétales, environnementales et économiques, piliers d'un développement durable. De façon volontaire, le Groupe a publié, durant plusieurs années, un rapport annuel RSE, afin d'y formaliser ses initiatives. Ce n'est qu'à la suite de l'évolution de la législation en matière de publication d'informations extra-financières (ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) qu'il publie une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce, le groupe coopératif Euralis rend compte, dans son rapport de gestion 2022-2023, de la performance extra-financière, dont la conformité et la sincérité des informations sont attestées par un Organisme Tiers Indépendant, le Groupe Y Nexia.

Cette note a pour objectif d'expliquer la méthodologie de reporting appliquée par Euralis pour sa DPEF. Elle précise le périmètre, l'organisation du processus de collecte, de validation et de consolidation des indicateurs, les responsabilités aux différents niveaux du processus et les définitions utiles à la bonne compréhension des données demandées.

PÉRIMÈTRE

La DPEF prend en compte l'ensemble des sociétés du périmètre France et international qui sont directement ou indirectement détenues en tout ou partie par Euralis COOP, dès lors que nous assurons un contrôle conjoint et la gestion des ressources humaines desdites sociétés. Ce périmètre cible représente 100 % des effectifs consolidés de la coopérative. Sont exclues de cette déclaration (liste ci-dessous), les sociétés françaises et étrangères dont les effectifs sont détenus et gérés par un partenaire ou bien les sociétés en participation ne faisant pas partie du périmètre de la consolidation financière :

AGRIBIO UNION
ACTISEM
AGRIBIO SAS
AXSO
BAYONNE MANUTENTION
FERMIERS DU GERS
FIPSO INDUSTRIE
GRASS
HYBALLIANCE
IG PFLANZENZUCHT
MAISICA DE BAYONNE
OCEOL
SANDERS EURALIS
SERETRAM
SOJALIM
SOLEAL
VOLAILLES DE GASCOGNE
SOLTIS ESPAÑA

Notre volonté est de déployer à terme nos process et bonnes pratiques sociales, sociétales et environnementales sur l'ensemble des enjeux de nos filiales à l'international. Après l'extension à l'ensemble du périmètre Groupe (France et International) de trois indicateurs clés de performance l'an passé, trois nouveaux sont venus enrichir, cette année, la liste des indicateurs de performance couvrant la totalité du périmètre de nos activités : le taux de valorisation des déchets et coproduits (cf. page 39), le bilan carbone scope 1, 2 et 3 (cf. page 34) et le nombre de réunions avec les IRP (cf. page 62).

Enfin, toutes les thématiques obligatoires demandées dans le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 sont traitées et abordées au sein de notre Déclaration de Performance Extra-Financière.

TAUX DE COUVERTURE

Le périmètre cible, soit la part des entités du groupe coopératif Euralis incluses dans cette DPEF, représente un taux de 97,8 %. Sur la base de ce périmètre cible, le taux de couverture global de notre DPEF est de 95,6 % (calculé sur la base des effectifs dans chacune de nos entités juridiques du périmètre extra-financier) et se décompose comme suit sur les ambitions que c'est donné Euralis en matière de RSE : Agriculture nourricière : 100 %, Agriculture durable : 95,7 % et Écosystème socialement responsable : 92,6 %.

Il convient de préciser que le taux de couverture de chaque indicateur clé de performance est déterminé selon son périmètre spécifique (prise en compte uniquement des Activités concernées par l'indicateur clé de performance en question).



MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

Construite en capitalisant sur l'approche risques du Groupe, la Déclaration de Performance Extra-Financière s'appuie sur les résultats de la cartographie des Risques du Groupe, qui identifie notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux de nos métiers. Ces éléments sont ensuite complétés par notre travail sur les attentes de nos parties prenantes, qui permet de mettre en exergue des risques et opportunités supplémentaires.

Pour réaliser cette tâche, un groupe de travail pluridisciplinaire, composé des représentants clés

de chaque Activité, des représentants des fonctions transverses (Directions RSE, Ressources Humaines, Achats, Communication, etc.) et de nos administrateurs référents RSE, a analysé les risques et les demandes de nos parties prenantes afin de dégager les enjeux les plus significatifs, à la fois pour nous et pour nos parties prenantes. Cette démarche est basée sur une approche itérative de l'analyse des risques réalisée chaque année au sein des différentes Activités, ainsi que sur l'intégration des conclusions du travail réalisé sur la cartographie de nos parties prenantes.

L'ensemble de ce travail a permis de faire ressortir un certain nombre de grands enjeux d'Euralis. Ces enjeux ont été hiérarchisés au sein de notre matrice de matérialité, avec en abscisse, l'importance de l'enjeu pour Euralis, et en ordonnée, l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes. Cette année, la matrice de matérialité a légèrement évolué : aucun nouvel enjeu n'a été identifié mais des ajustements sont venus enrichir notre matrice de matérialité afin d'affiner la hiérarchisation de certains enjeux sociétaux et préciser l'appellation de trois d'entre eux.

Notre matrice de matérialité reste le socle des engagements exprimés dans la politique RSE 2023, dès lors qu'ils sont jugés cruciaux ou majeurs.

COLLECTE ET CONTRÔLE DES DONNÉES

Pour rendre robuste la collecte des données et le pilotage de notre performance extra-financière, notre coopérative utilise un outil unique de reporting, incluant des tests de cohérence lors de la saisie et des aides à la saisie (définitions).

Cet outil organise et rythme la collecte des données (échéances, responsabilités, etc.) et les différentes étapes associées. Ainsi, tout au long du processus, il permet de suivre l'état d'avancement de l'intégration des données et de consolider et de valider les éléments intégrés, justificatifs à l'appui. Les Activités (le Pôle Agricole, Lidea et les Activités Alimentaires) et les différentes Directions concernées sont responsables des données qu'elles fournissent. L'organisation du reporting extra-financier repose sur :

- la Direction RSE Groupe, qui coordonne la collecte des données extra-financières et s'assure de la cohérence des données sociétales et environnementales ;
- la Direction des Ressources Humaines Groupe, qui s'assure de la cohérence des données sociales ;
- un réseau de référents RSE (Activités, entités, Directions concernées), qui, chacun dans leur périmètre, recueillent, consolident et valident les données et les pièces justificatives associées ;
- un réseau de contributeurs, qui saisissent les données



Exercice clos le 31 Août **2023**

RAPPORT

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SUR LES INFORMATIONS RSE

EURALIS
Avenue Gaston Phoebus
64231 LESCAR Cedex

www.groupey.fr



NIORT
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
www.groupey.fr

GRUPE COOPÉRATIF EURALIS

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 août 2023

A l'assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC pour les activités de vérification validation sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la Déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel », pour l'exercice clos le 31/08/2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

GRUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée – Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International – Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 53 rue des Marais – CS 18421 – 79024 NIORT Cedex – Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 – APE 6920 Z – TVA : FR 10 377 530 563

FONTENAY-LE-COMTE – FUTUROSCOPE – LA ROCHE-SUR-YON – LUÇON – NANTES – NIORT – PARIS



Commentaires¹

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- En lien avec l'indicateur lié à la part des élevages disposant d'un référent formés au bien-être animal, nous notons un écart mineur amenant notre OTI (Organisme Tiers Indépendant) à inviter Euralis à renforcer la robustesse des pièces justificatives ainsi que des outils de collecte de données relatives.
- Concernant l'indicateur sur la part des hectares de maïs filières contractualisés et qui sont analysés avec un outil de prédiction des risques sanitaires, nos travaux d'audit ont révélés des écarts dans les résultats exprimés, corrigés par la suite. Il conviendra ici aussi de renforcer la fiabilité des outils de collecte des données.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au conseil d'administration :

- De sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- D'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- Ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

¹ Comme le prévoit l'article A. 225-3 III, l'OTI peut décider, sans que cela ait un caractère de réserves, d'attirer l'attention du lecteur, sans être dispensateur d'information, sur des éléments relatifs aux procédures utilisées ou au contenu de certaines informations relatées par l'entité, aux fins d'en améliorer la fiabilité, au regard des pratiques de place, en particulier sur :

- les limites significatives de périmètre et de comparabilité ;
- les limites des processus mis en place pour répondre aux exigences de conformité (modèle d'affaires, principaux risques, politiques, actions, résultats et indicateurs clés de performance) et aux résultats obtenus ; à la fiabilité des résultats et indicateurs clés de performance.

Les commentaires, pour avoir une nature d'observation, doivent être d'une portée limitée sur les éléments clés de la Déclaration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822.11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre les mois de novembre et décembre 2023 sur une durée totale d'intervention d'environ 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration [représentant notamment les directions générale, administration, finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats].

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques sociaux ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance, afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - o apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - o corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau d'une sélection de l'entité consolidante, par sous entités et pôle d'activités présentés également en Annexe 1;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - o des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - o des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 5.4% et 40.4% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Niort, le 30/11/2023

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GRUPE Y Audit

Lionel Escaffre

Lionel ESCAFFRE
Associé Département Durabilité
Commissaire aux Comptes

Fanny ROMESTANT

Fanny ROMESTANT
Directrice département durabilité

euralis
NOURRIR VOTRE CONFIANCE

www.euralis.fr

